



*Adélaïde Ploux-Chillès – 2<sup>ème</sup> prix Cnaf*  
*Mémoire de Master 2 « Politiques Publiques et Développement »*

## L'entrée en parentalité : déterminants, choix du congé et conséquences pour l'emploi

PSE/EHESS – Année 2010 - 2011

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	5
<b>INTRODUCTION</b> .....	8
<b>PARTIE 1 – AVOIR UN PREMIER ENFANT, LES CONDITIONS DE LA PLANIFICATION ET DE LA RÉALISATION</b> .....	12
<b>1 – Le cadre théorique</b> .....	12
<b>2 – Les précédents travaux empiriques</b> .....	14
<b>3 – Les données</b> .....	16
<b>4 – Analyse économétrique</b> .....	22
<b>41 – Modélisation</b> .....	22
<b>42 – Déterminants des intentions de fécondité</b> .....	24
421 – <i>Un modèle familial prégnant</i> .....	24
422 – <i>Avoir un emploi, sous quelle forme ?</i> .....	26
423 – <i>Diplômes et revenus influencent le calendrier de naissance</i> .....	27
424 – <i>Le poids des déterminants subjectifs des projets d'enfant</i> .....	30
425 – <i>La situation du conjoint</i> .....	30
426 – <i>Les particularités des déterminants du premier enfant</i> .....	31
<b>43 – Les déterminants des réalisations de ces intentions</b> .....	37
431 – <i>Planification et limites</i> .....	37
432 – <i>Réaliser ou ne pas réaliser ?</i> .....	38
433 – <i>L'importance de l'âge et du mariage</i> .....	42
434 – <i>Une réalisation uniquement favorisée par la dynamique du marché du travail</i> .....	43
435 – <i>Des outils de conciliation efficaces ?</i> .....	44
436 – <i>Reporter ou abandonner ?</i> .....	47
<b>5 – Conclusion de la partie 1</b> .....	50
<b>PARTIE 2 – LE CONGÉ PARENTAL ET LE RETOUR À L'EMPLOI DES MÈRES</b> .....	52
<b>1 – Activité des femmes au moment de la naissance du premier enfant</b> .....	53
<b>11 – Etude longitudinale du congé parental</b> .....	53
<b>12 – Les déterminants des congés parentaux</b> .....	57
121 – <i>Analyse graphique</i> .....	57
122 – <i>Analyse économétrique</i> .....	64

<b>2 – Effets sur le retour à l’emploi des femmes.....</b>	<b>70</b>
<b>21 – Analyse graphique.....</b>	<b>70</b>
<b>22 – Analyse économétrique.....</b>	<b>76</b>
<b>3 – La réforme de la PAJE.....</b>	<b>84</b>
<b>4 – Conclusion de la partie 2.....</b>	<b>91</b>
<b>PARTIE 3 – LIMITES ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>94</b>
<b>LISTES DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>105</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>108</b>

**Ce mémoire n'aurait pu être mené à bien sans l'aide et les conseils de mon directeur, M. Olivier Thévenon, de mes relecteurs attentifs et de mes collègues avisés.**

**Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.**

La Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales) encourage les jeunes chercheurs en attribuant chaque année deux prix récompensant des mémoires de master 2 recherche dans le domaine des politiques familiales et sociales<sup>1</sup>.

Cette année, le jury a attribué le second prix à Adelaïde Ploux-Chillès pour son master intitulé « L'entrée en parentalité : déterminants, choix du congé et conséquences pour l'emploi ». Ce travail se situe au cœur des problématiques de conciliation vie familiale, vie professionnelle.

Adelaïde Ploux-Chillès nous propose une analyse fouillée de l'entrée en parentalité des femmes à travers plusieurs questionnements : quels sont les déterminants du projet de fécondité (conditions d'emploi situation du conjoint, etc.) ? Les dispositifs de conciliation vie familiale, vie professionnelle (congé parental, disponibilité d'un mode de garde) jouent-ils un rôle dans le projet de fécondité ? Quels sont les facteurs qui expliquent la réalisation des intentions de fécondité ? Un accent particulier est donné aux facteurs liés à l'emploi (statut d'emploi, temps de travail, souplesse des horaires) et à certains dispositifs de politique familiale (congés parentaux, modes de garde...). Le congé parental est examiné sous plusieurs angles : les déterminants de la prise d'un congé parental, selon sa durée comparativement au choix de devenir inactif ou de ne pas s'arrêter au moment de la naissance de l'enfant ? Les effets de la prise d'un congé parental sur la trajectoire professionnelle des femmes.

Le cadre théorique auquel Adelaïde Ploux-Chillès se réfère s'inspire des travaux de Gary S. Becker en économie de la famille. Il permet de proposer des hypothèses de travail sur l'impact de la situation sur le marché du travail, du revenu, des CSP et des diplômes sur la demande d'enfant.

Pour répondre à ces différentes interrogations, l'étudiante mobilise l'enquête ERFI (Etudes des Relations Familiales et intergénérationnelles, INED/INSEE), enquête qui présente l'avantage de contenir un calendrier professionnel rétrospectif et de pouvoir observer les différences entre les intentions de fécondité (vague 1) et les réalisations trois ans après (vague 2).

Les résultats démontrent que la situation sur le marché du travail et les conditions matérielles des ménages influencent bien les projets d'entrée en parentalité. Cependant, plus que la situation sur le marché du travail, ce sont les fluctuations qui expliquent le calendrier des naissances. Plus que l'activité encore, ce sont les revenus et les diplômes qui viennent expliquer ces projets.

Les dispositifs de conciliation comme le temps de travail, les modes de garde et le congé parental ne semblent pas être pris en compte lors de la décision d'entrer en parentalité. En revanche, ils influencent les intentions de fécondité des femmes ayant déjà des enfants. Ainsi les modes de garde n'interviennent dans le processus de décision qu'à partir de la naissance du deuxième enfant. Ceci n'évacue pas une contrainte sur le marché de la garde qui semble se dessiner. Le congé parental favorise les naissances du premier enfant pour les femmes qui le prennent en compte dans la décision d'avoir un enfant. Il ne concerne cependant qu'une partie de la population des femmes, plutôt moins diplômées et moins bien intégrées sur le marché du travail. Prendre un congé parental pour le premier enfant favorise par ailleurs un retour à l'emploi à temps partiel plutôt qu'à temps plein dans les années qui suivent cette naissance.

Cette étude ne permet pas d'obtenir de résultats robustes et significatifs sur la réforme de la PAJE et ses conséquences sur les choix de congés ou sur l'activité un an après dans ce travail. Toutefois, pour les générations les plus récentes, une certaine augmentation de la polarisation des femmes est observée.

Ce travail apporte des éléments d'évaluation utiles pour alimenter le débat sur l'impact de la politique des congés parentaux. Adelaïde Ploux-Chillès fait preuve d'une grande clarté dans son exposé et a l'honnêteté de montrer les limites de l'exercice, notamment dans le registre méthodologique qui est bien documenté. Cette grande lisibilité permet de mettre à disposition un travail empirique de qualité pour un large public initié aux sciences sociales et humaines.

Catherine Vérité  
[catherine.verite@cnaf.fr](mailto:catherine.verite@cnaf.fr)  
Cnaf - DSER

La France se caractérise autant par un indice de fécondité que par un taux d'emploi des femmes relativement élevés par rapport à ses voisins européens. Cette spécificité s'explique par de nombreux facteurs ; parmi ceux-là les dispositifs de conciliation du travail et de la vie de famille jouent peut-être un rôle. Plusieurs dispositifs peuvent être envisagés, comme l'aménagement du temps de travail, les modes de garde et le congé parental notamment. La question est de savoir s'ils influencent la fécondité d'une part et l'emploi d'autre part. Cette question est particulièrement intéressante à étudier lors de l'entrée en parentalité pour les femmes, période pendant laquelle vies familiale et professionnelle sont susceptibles d'être profondément transformées.

Les précédentes analyses sur l'entrée en parentalité mettent en avant les conditions souvent requises pour vouloir un premier enfant. À ce sujet, Arnaud Reignier-Loilier et Anne Solaz [2010] citent dans leur article, entre autres facteurs, l'emploi, les ressources financières et la stabilité du couple. Ces conditions influencent avant tout le désir d'enfant pour le premier enfant, c'est-à-dire au moment où la question de l'entrée en parentalité se pose. Pourtant, les résultats de la littérature économique sur la fécondité sont assez contrastés.

Pour les femmes, que l'emploi soit considéré comme un pré requis important pour avoir un premier enfant est un phénomène relativement récent. La littérature économique a montré que la corrélation entre le taux d'emploi des femmes et l'indice de fécondité n'est positive que depuis quelques années [D'Addio-Dervaux - Mira d'Ercole - 2005]. Au contraire, c'est plutôt la précarité et la mauvaise insertion sur le marché du travail qui viennent expliquer les reports de fécondité. Pour la France en tout cas, l'étude de Meron et Widmer [2002] montre que le chômage des femmes favoriserait le report des naissances, contrairement à ce que l'on observe en Allemagne et au Royaume-Uni. Ce résultat est actualisé par le travail récent d'A. Pailhé et A. Solaz [2011], qui considère la question d'un point de vue dynamique, en prenant en compte la durée du chômage.

Dans cette étude, ce n'est plus le fait d'être au chômage au moment de la formation du couple qui repousse les naissances, mais plutôt les emplois précaires ou le fait de perdre son emploi. C'est donc la précarité inattendue qui a le plus d'effets négatifs sur le calendrier des naissances.

Plutôt que la stabilité de l'emploi, d'autres courants de la littérature mettent plutôt en avant l'organisation du temps de travail et la possibilité d'aménager ses horaires pour expliquer l'impact de l'emploi sur la fécondité. Selon A. D'Addio-Dervaux et M. Mira D'Ercole [2005] le travail à temps partiel a un effet positif sur les taux de fécondité des pays de l'OCDE. Il en va de même des horaires flexibles. Ces dernières années, les politiques qui permettent de mieux concilier le travail et la maternité sont mises en avant (Agenda de Lisbonne - 2000). Leur principe est d'augmenter les taux d'emploi des femmes mais de développer en parallèle des dispositifs qui permettraient la conciliation. L'aménagement du temps de travail, le congé parental et les services de garde pour la petite enfance sont ainsi les trois principaux objectifs recommandés. Selon les différentes études, les services de garde influencent la fécondité, mais l'impact est faible [Pasqua et al. - 2005], [Del Boca - 2002], [Kravdal - 1996]. Pour le congé parental, sur données agrégées, A.H. Gauthier et J. Hatzius [1997] trouvent que l'allongement de la durée du congé augmente la fécondité, bien que l'impact soit aussi relativement réduit. La rémunération du congé joue également un rôle important. Ces différents travaux montrent donc les liens complexes entre la situation sur le marché du travail, les dispositifs de conciliation et la fécondité.

Afin d'appréhender leurs effets sur la fécondité, il est intéressant d'observer dans quelle mesure ces différents dispositifs sont pris en compte dans la décision d'avoir un enfant, et en particulier, un premier enfant. Ce travail étudie donc les déterminants des naissances pour le premier enfant, notamment chez les femmes, et l'impact de la situation sur le marché du travail, de l'aménagement du temps de travail et des dispositifs de conciliation disponibles sur ces naissances. Après avoir considéré les conditions nécessaires pour avoir un premier enfant, l'effet de cette naissance sur l'activité des femmes en France est examiné. Pour les générations récentes, les femmes s'arrêtent peu pour la naissance de leur premier enfant.

Mais c'est surtout depuis les années 1970 que l'emploi des femmes atteint des taux importants. Le rôle des dispositifs de conciliation (tel que le congé parental) dans le retour à l'emploi est intéressant à étudier, en particulier dans une étude longitudinale qui prend en compte les évolutions des caractéristiques des congés, ainsi que du marché du travail. Lors de l'extension de l'Allocation Parentale d'Education (APE) au second enfant en 1994, T. Piketty [2003] avait évalué l'impact de cette réforme à la fois sur la fécondité, et sur le retour à l'emploi. Selon ses résultats, la réforme a eu un impact négatif sur l'emploi des mères de deux enfants, notamment pour les moins qualifiées. A plus long terme, ces femmes ne semblent pas avoir eu de difficultés pour retourner sur le marché du travail. Cependant, avoir utilisé l'APE pour le rang 2 favorisait le retrait du marché du travail pour le rang 3 et avait donc des conséquences durables sur l'emploi des femmes qui avaient utilisé cet outil de conciliation. Par ailleurs, la réforme de l'APE n'expliquerait, toujours selon le travail de T. Piketty, que 20 % de la hausse de la fécondité dans les années qui ont suivies. En 2004, la réforme du Complément Libre Choix d'Activité (CLCA) est venue étendre la rémunération proposée précédemment par l'APE pour le premier enfant, pendant une durée de six mois. Cette réforme a-t-elle un impact sur le marché du travail pour les femmes, après la naissance de leur premier enfant ?

Pour répondre à ces différentes questions, nous allons utiliser l'enquête ERFI (Etudes des Relations Familiales et Intergénérationnelles (INED/INSEE)) pour la France. Dans le cadre de ce travail, cette enquête présente plusieurs intérêts. Elle nous permet tout d'abord d'étudier assez précisément les déterminants des intentions de fécondité pour les trois ans à venir. Dans le travail d'A. Pailhé [2009], les intentions de fécondité sont considérées comme un indicateur pertinent de la fécondité effective. Cet indicateur présente en effet l'intérêt d'être borné temporellement, pour une relativement courte durée, ce qui permet d'appréhender la planification du projet de grossesse. Par rapport à une question sur le nombre d'enfant souhaité, qui capture plus une norme sociale, cette question cerne mieux la fécondité [Neyer – Rieck - 2009]. Cependant, A. Reignier-Loilier [Régnier-Loilier - Vignoli, 2010], précisément sur cette enquête, note une différence dans la qualité de l'indicateur entre ceux qui veulent un enfant et ceux qui n'en veulent pas.

Pour ceux qui déclarent ne pas vouloir d'enfant d'ici trois ans, les intentions de fécondité prédisent plutôt bien les comportements. En revanche, pour ceux qui veulent un enfant d'ici trois ans, les intentions de fécondité ont tendance à surestimer les comportements réels. Par ailleurs, la réalisation (ou non réalisation) des intentions évolue en fonction de l'âge et de la situation sur le marché du travail. Le deuxième temps de ce travail consiste donc à comparer les facteurs qui expliquent les intentions de fécondité avec ceux qui expliquent le fait d'avoir eu un enfant, quand il était planifié trois ans plus tôt. La qualité de cet indicateur de fécondité est ainsi discutée. La seconde vague de l'enquête ERFI, qui a eu lieu trois ans après la première, permet d'observer si les intentions de fécondité sont réalisées ou non. Dans le cas des répondantes qui n'ont pas eu d'enfant dans cet intervalle alors qu'elles le souhaitaient, on peut se demander si elles ont repoussé ce projet ou si elles y ont renoncé. Cette question est traitée en observant les intentions de fécondité lors de la deuxième vague de l'enquête.

En résumé, la première partie de ce travail consiste à comparer les déterminants des projets de fécondité et ceux des réalisations des intentions de fécondité positives (les intentions des répondants qui voulaient un enfant dans les trois ans lors de la première vague).

La deuxième partie de ce travail est traitée avec la grille professionnelle produite lors de la deuxième vague, et étudie les tendances sur le long terme du congé parental, de l'activité des femmes pour leur premier enfant. Pour les générations plus récentes, l'effet de la réforme de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) est sondé.

## **1 - Le cadre théorique**

Le cadre d'analyse des décisions de fécondité le plus courant en économie provient de la « nouvelle économie de la famille », inspirée par les travaux de Gary S. Becker [1981]. Selon cette théorie, la « demande » d'enfant est déterminée par le coût des enfants, en termes de temps et d'argent. Ce cadre théorique permet de proposer des hypothèses de travail sur l'impact de la situation sur le marché du travail, du revenu, des CSP et des diplômes sur la demande d'enfant.

Un revenu plus élevé du ménage relâche la contrainte budgétaire et augmente la demande d'enfant. Mais le coût des enfants est à la fois défini par leur nombre (quantité) et par les dépenses de services et d'éducation que les parents sont prêts à consentir pour leurs enfants (qualité). En calculant les élasticités/revenus sur données américaines, Becker et Lewis [1973] obtiennent une élasticité/revenu de la quantité inférieure à l'élasticité/revenu de la qualité. Quand le revenu du ménage augmente, la famille aura donc plutôt tendance à augmenter la qualité, c'est-à-dire les dépenses associées aux enfants. Mais cette augmentation de la qualité entraîne mécaniquement une augmentation du prix de la quantité et donc, potentiellement, une réduction du nombre d'enfants voulu. Ce mécanisme permet d'expliquer pourquoi les ménages qui ont un revenu plus faible peuvent avoir plus d'enfants que les ménages qui ont un revenu supérieur. La demande d'enfant suit une « courbe en U » en fonction du revenu. Les classes moyennes auront tendance à limiter le nombre d'enfants, mais à augmenter les dépenses pour chaque enfant.

Par ailleurs, les enfants sont un bien particulièrement intensif en temps. Dans la théorie beckerienne, les enfants représentent un coût d'opportunité important pour les femmes, sur lesquelles repose la charge de l'éducation. Pour élever leurs enfants, elles doivent renoncer à une partie (si elles réduisent leur temps de travail) ou à la totalité du salaire qu'elles pourraient recevoir sur le marché du travail. Plus ce salaire est élevé, plus le coût d'opportunité est important. Ainsi, d'après ce cadre d'analyse, les femmes qui reçoivent un salaire élevé ou qui veulent favoriser leur carrière peuvent préférer réduire leur demande d'enfant. Un diplôme plus élevé, qui pourrait permettre d'obtenir un salaire important, devrait avoir le même effet.

L'effet de l'insertion des femmes sur le marché du travail est plus difficile à prévoir dans ce modèle. Le chômage par exemple peut encourager la demande d'enfant. L'absence d'emploi diminue le coût d'opportunité associé à la perte de salaire. D'autre part, les femmes bénéficient de temps pour s'occuper elles-mêmes des enfants, ce qui diminue le coût de la garde. Le temps partiel et les aménagements d'horaires sont également susceptibles de jouer dans ce sens. A l'inverse, l'insécurité économique peut agir comme un facteur non incitatif dans la mesure où le couple n'est pas assuré de son revenu dans le long terme.

Pour ce qui est de l'impact des dispositifs institutionnels de conciliation du travail et de la vie familiale, dans ce cadre théorique, tout dispositif qui viendrait alléger le coût des enfants, comme un service de garde gratuit ou accessible par exemple devrait augmenter la fécondité. De la même manière, le congé maternité ou le congé parental rémunéré, en permettant aux femmes de conserver leurs emplois tout en compensant la perte de salaire, devrait aussi favoriser la demande d'enfant.

## 2 – Les précédents travaux empiriques

Sur l'enquête ERFI, plusieurs travaux ont déjà discuté les effets sur les intentions de fécondité de facteurs tels que la situation sur le marché du travail, les politiques de conciliation et les dispositifs institutionnels (comme le congé et la garde d'enfant). Il en va ainsi du travail d'A. Pailhé [2009] qui traite, avec cette enquête, de l'impact de la situation du marché du travail et des politiques de conciliation sur les intentions de fécondité pour la France, l'Allemagne et la Fédération Russe. L'auteur observe séparément les intentions de fécondité pour les répondants qui n'ont pas encore d'enfant et pour ceux qui sont déjà parents. Ces travaux confirment que les caractéristiques du marché du travail sont plus significatives pour le premier enfant que pour les suivants. De manière globale, l'intention d'avoir un premier enfant dépend du statut sur le marché du travail et, dans une moindre mesure, des politiques de conciliation des entreprises. Pour les enfants suivants, ce sont surtout des facteurs démographiques et culturels qui jouent, et en particulier le nombre d'enfant déjà eu. A. Pailhé trouve notamment que les femmes qui ont les situations les moins stables sur le marché du travail ont des intentions de fécondité plus faibles que les autres. Le chômage notamment a un effet négatif sur les intentions de fécondité des femmes sans enfant. Le statut de l'époux joue aussi un rôle : quand l'époux ne travaille pas, les intentions de fécondité des femmes se trouvent réduites. De la même manière, et ce résultat est spécifique à la France, les intentions de fécondité des hommes augmentent quand leur conjointe occupe un emploi. L'idée que la femme doit avoir un emploi avant d'avoir un enfant semble donc partagée par les hommes et les femmes. A. Pailhé montre également que la flexibilité des horaires de travail ne favorise significativement les projets d'enfant qu'en Allemagne. Dans le cas de la France, le coefficient est non significatif. L'accès à la garde formelle ne semble pas, par ailleurs, affecter les intentions de fécondité.

L'étude « *Moving towards gender equality* » [Neyer – Rieck - 2009] porte sur les intentions de fécondité pour le premier enfant dans quatre pays (Bulgarie, Russie, Allemagne, France). Cet article travaille surtout sur les réponses aux questions « *Avoir un enfant dépend de.. ?* », c'est-à-dire sur les évaluations subjectives des conditions requises pour avoir un enfant.

Ainsi, les auteurs montrent que les femmes qui déclarent qu'avoir des enfants dépend de leur travail vont moins souvent vouloir des enfants dans les trois ans que les autres femmes. Le travail apparaît donc ici comme une contrainte pour la fécondité. Ce résultat ne se retrouve pas en revanche pour les hommes. De la même manière, si l'opportunité de prendre un congé parental n'a pas d'impact sur les intentions des hommes et des femmes, les répondants qui déclarent qu'avoir des enfants dépend beaucoup du mode de garde sont moins susceptibles de vouloir un premier enfant dans les trois prochaines années, toutes choses égales par ailleurs. D'après les auteurs, ceux qui prennent en compte la disponibilité du service de garde semblent douter que les services de garde nécessaires soient disponibles. Les résultats sur la situation sur le marché du travail vont dans le même sens que dans l'étude précédente : l'emploi à temps plein favorise les projets d'enfants par rapport aux autres situations. Cette condition n'est par ailleurs significative que pour les femmes, ce qui tend à montrer que la situation sur le marché du travail est plus importante pour les femmes que pour les hommes.

Dans un premier temps, le travail effectué ici cherche à reproduire ces résultats dans le cas de la France uniquement, en mêlant les variables de la situation objective sur le marché du travail et les variables plus subjectives, dans le but de déterminer quels facteurs expliquent le plus les projets de fécondité. Il s'agira aussi de compléter ces analyses en prenant en compte les diplômes et les CSP des répondantes ainsi que les revenus du ménage afin d'étudier de potentielles différences de comportement dues à des inégalités. L'emploi sera lui perçu à travers l'activité, l'expérience et le type de contrat (CDI, CDD, ...). Quant aux dispositifs de conciliation, ils sont de deux sortes. Tout d'abord, la distinction entre l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel permet de rendre compte du temps de travail. La possibilité d'aménager ses horaires et le fait de travailler dans une entreprise publique seront également étudiés à cet effet. Enfin, dans la mesure où l'étude se concentre sur le premier enfant, pour lequel les dispositifs institutionnels n'ont pas été encore utilisés, le congé parental et le mode de garde seront appréhendés à travers leurs évaluations subjectives pour voir s'ils sont plutôt perçus comme une contrainte ou comme un facteur améliorant. Dans un deuxième temps, ces résultats seront comparés aux naissances effectives dans les trois ans qui ont suivis, grâce à la deuxième vague de l'enquête, afin de voir si ces mêmes facteurs expliquent ou non la réalisation de ces projets de fécondité.

### 3 – Les données

Pour ce travail, nous utilisons les données de l'enquête ERFI pour la France, produites dans le cadre du projet GGS (*Generations and Gender Surveys* - Unece). Ce sont des données de panel, ce qui permet dans un premier temps d'observer les intentions de fécondité pour les trois prochaines années des répondants de la première vague en 2005, puis de les comparer avec les résultats de la seconde vague en 2008, soit trois ans après. Par ailleurs, la seconde vague comporte un calendrier professionnel pour tous les répondants. Les événements professionnels peuvent être datés par rapport aux événements familiaux, comme la naissance des enfants. Dans la première partie de ce travail, l'échantillon d'observation est défini par les répondants concernés par la question des intentions de fécondité. Dans la seconde, nous prendrons en compte toutes les femmes de l'enquête qui ont eu au moins un enfant. Il faut néanmoins tenir compte de l'attrition pour utiliser la seconde vague (encadré 1).

Dans la première partie, les observations concernent donc les répondants ayant répondu à la question « *Avez-vous l'intention d'avoir un enfant dans les trois prochaines années ?* » lors de la première vague. Cette question est filtrée dans l'enquête ERFI : elle n'est posée qu'aux femmes qui ont moins de 50 ans, aux hommes qui ont moins de 50 ans, ou qui ont plus de 50 ans et sont en couple avec une femme de moins de 50 ans. Par ailleurs, les répondants qui, à leur connaissance, ne peuvent pas avoir d' (autre) enfant ou qui ont un conjoint qui ne peut pas avoir d' (autre) enfant ne sont pas interrogés. De même, dans la première vague d'ERFI, une précédente question : « *souhaitez-vous avoir des enfants dans votre vie* » sert aussi de filtre (ceux qui répondent « *non* » ne sont pas interrogés sur leurs intentions de fécondité d'ici trois ans). Dans l'enquête, on peut répondre à cette question « *oui* », « *probablement, oui* », « *probablement, non* », « *non* », « *ne sait pas* ». Pour constituer la variable dépendante de la première partie de ce travail, la réponse est transformée en variable dichotomique. La valeur 1 regroupe alors les réponses « *oui* » et « *probablement, oui* ». Les trois autres items seront regroupés dans la valeur 0. La réponse « *ne sait pas* » est considérée comme une réponse négative car ces réponses ne correspondent pas au projet d'enfant que nous cherchons ici à déterminer.

Pour éviter de conditionner le projet d'enfant à la formation du couple, et comme le fait A. Pailhé [2009], nous ne considérons dans cet échantillon que les répondants en couple (qu'ils soient en revanche cohabitant ou non cohabitant). Notre échantillon compte donc 1 410 répondants, dont 809 femmes. 815 répondants n'ont pas encore d'enfant. Sur l'échantillon global, 58,7 % des répondants déclarent vouloir un enfant d'ici trois ans.

**Tableau 1 – Statistiques descriptives de l'échantillon de la vague 1**

<b>Echantillon</b>	1410	
<b>Homme</b>	601	42,62 %
<b>Femmes</b>	809	57,38 %
<b>Veut avoir un enfant d'ici 3 ans</b>	829	58,79 %
<b>Ne veut pas avoir d'enfant d'ici 3 ans</b>	581	41,21 %
<b>N'a pas d'enfant</b>	815	57,80 %
<b>A déjà eu au moins un enfant</b>	595	42,20 %

Cet échantillon initial est ensuite suivi en vague 2 de l'enquête. Mais, du fait de l'attrition, il n'est plus représentatif de la population française ayant des intentions de fécondité.

Dans notre analyse, nous allons nous concentrer sur les femmes qui n'ont encore jamais eu d'enfant (leurs conjoints peuvent en revanche en avoir eu lors d'une autre union). Les femmes qui ont déjà des enfants et les hommes ne sont étudiés qu'à titre de comparaison, afin d'observer les différences pour chacun de ces groupes.

Ainsi 57,8 % de notre échantillon de 1 410 répondants n'ont pas encore eu d'enfant. En moyenne, les répondants sans enfant sont moins bien insérés sur le marché du travail : ils sont plus jeunes, ont moins d'expérience, sont moins nombreux à être en CDI. En revanche, ils sont plus diplômés. La population des répondants sans enfant contient peut-être des individus qui ont reporté leur fécondité pour poursuivre leurs études et augmenter leur capital humain.

L'activité est aussi répartie de manière assez différente entre les hommes et les femmes. L'emploi à temps partiel est beaucoup plus important pour les femmes que pour les hommes. De même, très peu d'hommes dans cet échantillon sont en congé parental ou en congé paternité. Enfin, les femmes sont plus nombreuses à travailler dans une entreprise publique, ce qui pourrait s'expliquer par une préférence chez les femmes, pour des carrières favorisant la conciliation entre le travail et la famille.

On remarque tout particulièrement que les femmes qui ont déjà des enfants sont beaucoup plus à temps partiel que les autres. Le temps partiel apparaît alors comme un possible facteur de conciliation, mais après la naissance des enfants. Par ailleurs, on relève aussi une forte proportion de femmes inactives chez les femmes qui ont déjà des enfants, proportion qui correspond au nombre relativement élevé de femmes au foyer.

Pour l'échantillon qui nous intéresse, les femmes qui n'avaient pas d'enfant en 2005, la répartition dans l'emploi, après attrition, est à peu près similaire. En revanche, l'échantillon en vague 2 est composé de femmes plus diplômées et plus riches en moyenne, ce qui peut aussi biaiser nos résultats lors de la comparaison entre les intentions en vague 1 et les réalisations lors de la vague 2.

**Tableau 2 – Statistiques descriptives de l'échantillon en vague 1 et en vague 2 de l'enquête**

Description de l'échantillon

	Vague 1				Vague 2			
	Sans enfant en 2005		Avec enfant(s) en 2005		Sans enfant en 2005		Avec enfant(s) en 2005	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Âge en 2005	24,93	27,07	30,71	34,24	25,2	27,12	31,14	34,53
Veut un enfant dans les 3 prochaines années en 2005	55,94	47,09	67,29	67,88	57,84	52,91	68,18	66,67
Ne veut pas d'enfant dans les 3 prochaines années	44,06	52,91	32,71	32,12	42,16	47,09	31,82	33,33
Emploi à temps plein	53,28	68,81	42,68	84,31	55,23	73,54	47,27	85,94
Emploi à temps partiel	9,43	3,36	20,87	2,19	8,17	2,65	19,55	2,08
Chômage	6,76	9,79	12,46	10,95	6,86	8,47	10,45	8,85
Étudiant	27,87	16,82	0,62	0,73	27,12	14,29		1,04
Inactif	0,82	1,22	10,9	0,73	0,33	1,06	9,09	0,52
En Congé maternité/paternité	1,84		3,12	0,73	2,29		4,09	1,04
En congé parental			9,35	0,36			9,55	0,52
CDI	45,49	58,72	65,73	77,74	47,06	62,96	71,36	81,77
Expérience moyenne	4,21	6,76	9,54	13,58	4,14	6,59	9,98	13,89
Entreprise publique	18,65	13,46	23,36	19,34	21,57	14,29	26,82	19,79
Aménagement d'horaires	29,1	32,72	41,12	39,05	28,1	38,62	42,27	44,79
Avoir un enfant dépend du congé parental	40,78	32,42	46,42	29,2	39,22	33,33	49,55	29,69
Avoir un enfant dépend des modes de garde	55,94	50,46	47,66	47,45	54,25	50,79	47,27	45,83
Avoir un enfant dépend de son travail	72,95	62,08	47,98	41,24	74,18	64,55	49,09	39,58
Avoir un enfant dépend du travail de son conjoint	47,54	62,08	29,28	42,34	46,41	62,43	27,74	43,23
Diplôme < Bac	19,06	34,25	31,46	43,8	14,05	30,16	29,09	39,58
Bac – Bac + 2	45,7	38,53	41,12	31,02	46,08	41,8	41,36	31,25
Diplôme > Bac	35,25	27,22	27,41	25,28	39,87	28,04	29,55	29,17
Agriculteurs		0,61	0,31	1,09		0,53		1,56
Artisans	0,82	3,67	2,49	5,47	0,98	4,23	2,73	4,69
Cadres	8,4	10,7	9,97	15,69	9,15	14,29	10,91	16,67
Professions intermédiaires	31,15	23,85	28,97	26,64	33,99	25,4	31,36	29,69
Employés	28,69	13,46	36,14	12,04	24,84	12,17	35	8,85
Ouvriers	4,3	30,58	9,03	37,96	4,9	27,51	9,55	37,5
Sans Professions	26,64	17,13	13,08	1,09	26,14	15,87	10,45	1,04
0-999€	20,08	14,68	5,61	5,84	18,3	11,64	4,09	4,69
1000-1499€	17,01	20,18	13,4	10,95	15,03	16,93	12,27	8,33
1500-1999€	16,19	17,43	12,77	14,96	13,4	18,52	12,27	15,1

### Encadré 1 - Attrition entre les deux vagues

Seuls 907 répondants (sur 1 410) se retrouvent dans la deuxième vague, ce qui correspond à un taux d'attrition de 35,67 %. Ce taux est à peu près similaire à celui obtenu pour l'enquête globale (Arnaud Reignier-Loilier).

Le tableau suivant présente les caractéristiques de cette attrition en fonction des caractéristiques d'intérêt de notre analyse.

**Tableau 3 – Distribution de l'attrition entre les vagues 1 et 2 de l'enquête ERFI**

	Présents dans les 2 vagues		Absents en vague 2		% d'attrition
<b>Observations</b>	<b>907</b>		<b>503</b>		<b>35,67 %</b>
<b>Age moyen</b>	<b>29.01</b>		<b>27.71</b>		<b>-</b>
	<i>Fréquence</i>	<i>%</i>	<i>Fréquence</i>	<i>%</i>	<b>-</b>
<b>Hommes</b>	<b>381</b>	<b>42,01 %</b>	<b>220</b>	<b>43,74 %</b>	<b>36,60 %</b>
<b>Femmes</b>	<b>526</b>	<b>57,99 %</b>	<b>283</b>	<b>56,26 %</b>	<b>34,98 %</b>
<b>Voulaient avoir un enfant</b>	<b>555</b>	<b>61,19 %</b>	<b>274</b>	<b>54,47 %</b>	<b>33,05 %</b>
<b>Ne voulaient pas avoir d'enfant</b>	<b>352</b>	<b>38,81 %</b>	<b>229</b>	<b>45,53 %</b>	<b>39,41 %</b>
<b>N'avaient pas d'enfant</b>	<b>495</b>	<b>54,58 %</b>	<b>320</b>	<b>63,62 %</b>	<b>39,26 %</b>
<b>Avaient des enfants</b>	<b>412</b>	<b>45,42 %</b>	<b>183</b>	<b>36,38 %</b>	<b>30,75 %</b>
<b>En emploi à temps plein</b>	<b>577</b>	<b>63,62 %</b>	<b>276</b>	<b>54,87 %</b>	<b>32,36 %</b>
<b>En emploi à temps partiel</b>	<b>77</b>	<b>8,49 %</b>	<b>53</b>	<b>10,54 %</b>	<b>40,77 %</b>
<b>Au chômage</b>	<b>77</b>	<b>8,49 %</b>	<b>58</b>	<b>11,53 %</b>	<b>42,96 %</b>
<b>Etudiant</b>	<b>112</b>	<b>12,35 %</b>	<b>83</b>	<b>16,50 %</b>	<b>42,56 %</b>
<b>Congé maternité</b>	<b>18</b>	<b>1,98 %</b>	<b>3</b>	<b>0,60 %</b>	<b>14,28 %</b>
<b>Congé parental</b>	<b>22</b>	<b>2,43 %</b>	<b>9</b>	<b>1,79 %</b>	<b>29,03 %</b>
<b>Inactif</b>	<b>24</b>	<b>2,65 %</b>	<b>21</b>	<b>4,17 %</b>	<b>46,67 %</b>
<b>0 - 999 €</b>	<b>96</b>	<b>10,58 %</b>	<b>84</b>	<b>16,70 %</b>	<b>46,67 %</b>
<b>1 000 – 1 499 €</b>	<b>121</b>	<b>13,34 %</b>	<b>101</b>	<b>20,08 %</b>	<b>45,54 %</b>
<b>1 500 – 1 999 €</b>	<b>132</b>	<b>14,55 %</b>	<b>86</b>	<b>17,10 %</b>	<b>39,44 %</b>
<b>2 000 – 2 499 €</b>		<b>59,00 % 17,53 %</b>	<b>83</b>	<b>16,50 %</b>	<b>34,30 %</b>
<b>2 500 – 2 999 €</b>	<b>155</b>	<b>17,09 %</b>	<b>62</b>	<b>12,33 %</b>	<b>28,57 %</b>
<b>&gt; 3 000 €</b>	<b>244</b>	<b>26,90 %</b>	<b>87</b>	<b>17,30 %</b>	<b>26,28 %</b>

<b>Agriculteurs</b>	<b>4</b>	<b>0,44 %</b>	<b>2</b>	<b>0,40 %</b>	<b>33,33 %</b>
<b>Artisans, commerçants, chefs entreprise</b>	<b>26</b>	<b>2,87 %</b>	<b>13</b>	<b>2,58 %</b>	<b>33,33 %</b>
<b>Cadre et Professions intellectuelles supérieures</b>	<b>111</b>	<b>1,24 %</b>	<b>40</b>	<b>7,95 %</b>	<b>26,49 %</b>
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>278</b>	<b>30,65 %</b>	<b>118</b>	<b>23,46 %</b>	<b>29,80 %</b>
<b>Employés</b>	<b>193</b>	<b>21,28 %</b>	<b>140</b>	<b>27,83 %</b>	<b>42,04 %</b>
<b>Ouvriers</b>	<b>160</b>	<b>17,64 %</b>	<b>94</b>	<b>18,69 %</b>	<b>37,00 %</b>
<b>Sans profession</b>	<b>135</b>	<b>14,88 %</b>	<b>96</b>	<b>19,09 %</b>	<b>41,56 %</b>
<b>Diplôme &lt; Bac</b>	<b>240</b>	<b>26,46 %</b>	<b>186</b>	<b>36,98 %</b>	<b>43,66 %</b>
<b>Diplôme Bac – Bac + 2</b>	<b>371</b>	<b>40,90 %</b>	<b>195</b>	<b>38,77 %</b>	<b>34,45 %</b>
<b>Diplôme &gt; Bac + 2</b>	<b>296</b>	<b>32,64 %</b>	<b>122</b>	<b>24,25 %</b>	<b>29,19 %</b>

L'attrition paraît décroissante avec le revenu et le diplôme. De la même manière, elle est beaucoup moins forte pour les personnes en emploi à temps complet que pour les autres types d'activité. Elle culmine avec le chômage et l'inactivité. De même pour les CSP, elle est particulièrement forte pour les employés et les personnes sans profession. Donc notre échantillon la deuxième vague est moins représentative de la population française, du fait d'un biais en faveur des classes plus favorisées.

Par ailleurs, l'attrition est plus importante chez les jeunes (la moyenne d'âge de l'échantillon des absents en deuxième vague est plus faible que celle des présents de la première vague), ce qui pourrait s'expliquer par des déménagements, potentiellement dus à la naissance d'un enfant ou à une insertion sur le marché du travail, ce qu'il est important de prendre en compte dans ce travail. L'attrition beaucoup plus élevée chez les répondants qui n'avaient pas d'enfant par rapport à ceux qui avaient déjà un enfant risque aussi de biaiser notre analyse. Cela pose problème pour étudier la naissance du premier enfant. L'attrition est cependant plus faible chez les répondants qui voulaient avoir un enfant que chez ceux qui n'en voulaient pas. On peut donc espérer que ce résultat atténuera le biais précédent.

## 4 – Analyse économétrique

### 41 – Modélisation

L'analyse économétrique effectuée ici consiste donc en un ensemble de régressions logistiques. Dans un premier temps, la variable dépendante est la variable dichotomique sur les intentions de fécondité pour les trois prochaines années. Cette variable dépendante est utilisée pour analyser des projets de fécondité lors de la première vague. Pour étudier les réalisations de ces intentions, la variable dépendante est une autre variable dichotomique valant 1 quand le répondant a eu (au moins) un enfant entre les deux vagues de l'enquête. Ces deux variables dépendantes sont évaluées tour à tour en fonction de la situation sur le marché du travail, des variables d'évaluations subjectives des intentions de fécondité, des diplômes, de la CSP et des revenus, ainsi que de la situation du conjoint. Il s'agit donc d'évaluer l'importance de ces différents facteurs.

La situation sur le marché du travail est décrite par l'activité, le contrat de travail et l'expérience. L'activité est classée en sept catégories : en emploi<sup>1</sup>, au chômage, étudiant, en congé maternité, en congé parental et inactif<sup>2</sup>. Etre en emploi à temps plein et en emploi à temps partiel est ensuite distingué afin de déterminer l'impact du temps de travail sur les intentions de fécondité. Dans les différentes régressions logistiques qui sont effectuées par la suite, l'emploi à temps plein est utilisé comme catégorie de référence et les autres situations sont donc comparées à cette catégorie majoritaire. La situation sur le marché du travail est aussi appréhendée à travers les années d'expérience (la différence entre l'année d'enquête et l'année d'entrée sur le marché du travail) et la stabilité du contrat de travail (une variable trichotomique égale 2 quand la personne est employée en CDI ou titulaire de la fonction publique, à 1, quand elle est employée en CDD, intérim, stage ou tout autre type d'emploi à durée limitée et à 0 pour les personnes sans contrat de travail).

---

<sup>1</sup> La catégorie en emploi comprend les salariés ou indépendants, les membres d'une entreprise familiale ou d'une exploitation agricole, les apprentis sous contrat ou en stage rémunéré.

<sup>2</sup> La catégorie inactive est composée des répondants au foyer ou en congé maladie longue durée ou en incapacité longue durée/permanente.

Outre le temps partiel, sont ajoutées deux variables permettant d'analyser la conciliation par la modulation du temps de travail. Une variable trichotomique valant 2 quand le répondant peut aménager ses horaires, 1 quand il ne le peut pas et 0 quand il n'est pas concerné, est utilisée. Puis, une variable caractérisant les entreprises publiques, réputées plus conciliantes pour les femmes en terme d'adaptation du temps de travail pour des raisons familiales, par rapport aux entreprises privées est aussi ajoutée. Des variables semblables sont utilisées pour caractériser la situation du conjoint.

Ces premiers ensembles de variables décrivent la situation objective des répondantes. Pour prendre en compte les facteurs subjectifs quatre variables sont considérées : « *avoir des enfants dépend du fait d'avoir un congé parental* », « *avoir des enfants dépend du mode de garde* », « *avoir des enfants dépend de son travail* », « *avoir des enfants dépend du travail de son conjoint* ». Elles sont utilisées sous la forme dichotomique. Ces variables prennent la valeur 0 quand les individus ont répondu « *pas du tout* ». Les autres réponses (« *un peu* », « *beaucoup* », « *énormément* ») sont regroupées dans la valeur 1 de la variable dummy.

Pour prendre en compte les inégalités entre les différents groupes sociaux, sont ajoutés dans l'analyse les diplômes, indicateurs du capital humain des individus, les CSP, indicateurs du milieu social, et les revenus du ménage. Les diplômes sont regroupés en trois catégories (« *inférieur au baccalauréat* », « *compris entre un baccalauréat et un Bac + 2* », « *supérieur à Bac + 2* »), avec la catégorie intermédiaire (« *Bac - Bac+2* ») comme catégorie de référence. Pour caractériser la CSP des individus, leur dernière profession est prise en compte, afin de considérer aussi les répondants qui ne travaillent pas au moment de l'enquête. La variable de référence est la catégorie « *employée* », qui constitue pour les femmes sans enfant la catégorie la plus nombreuse. Enfin, la variable de revenu est composée de fourchette de revenu mensuel pour le ménage. La valeur de référence est la tranche 2 000 – 2 499 euros. La moitié des répondants se situent dans les tranches inférieures, toujours pour les femmes sans enfant.

Enfin, ces régressions sont contrôlées par des variables décrivant les caractéristiques démographiques et le milieu familial de l'individu : l'âge, le nombre de frères et sœurs du répondant, le fait d'être marié ou non, de cohabiter avec son conjoint ou non.

Nous allons donc étudier la probabilité de vouloir un enfant dans les trois ans pour les femmes sans enfant à l'aide d'un modèle logistique qui prend en compte toutes ces caractéristiques. Pour savoir si ces facteurs sont différents pour le premier enfant et pour les suivants, nous allons ensuite comparer un modèle explicatif des intentions de fécondité pour le premier enfant avec un modèle qui considère les intentions de fécondité pour un enfant suivant, pour les couples qui ont déjà eu des enfants auparavant. Nous, nous intéressons plus particulièrement aux femmes, mais les régressions présentent aussi les résultats pour les hommes (en annexe), à titre de comparaison.

## **42 – Déterminants des intentions de fécondité**

### *421 – Un modèle familial prégnant*

Il est tout d'abord assez intéressant de remarquer que les variables démographiques et le « modèle familial » sont associés à des coefficients tout à fait significatifs dans ces estimations. L'âge augmente significativement la probabilité de vouloir un enfant dans les trois prochaines années. En revanche, l'âge au carré est à peine significatif à 10 %. Le coefficient de l'âge au carré serait toutefois pris en compte que la probabilité de vouloir un premier enfant augmenterait avec l'âge jusqu'à 37- 38 ans. A partir de ce seuil, l'âge diminuerait la probabilité de vouloir un premier enfant. Ce seuil se situe plutôt autour de 30 ans pour les femmes qui ont déjà des enfants [Tableau 5] et de 32 ans pour les hommes sans enfant [Annexe 1]. L'âge a donc un impact particulier sur les intentions de fécondité des femmes sans enfant. La contrainte biologique qui explique probablement que les femmes qui ont des enfants renoncent à leurs intentions de fécondité à partir d'un certain âge n'est pas prise en compte pour les femmes sans enfant. L'idée sous-jacente est aussi qu'en France, peu de femmes restent sans enfant. Ces résultats correspondent à ceux d'A. Reignier-Loilier et A. Solaz [2010]. Dans cet article, les auteurs observent qu'à partir de 20-24 ans, les intentions de fécondité augmentent avec l'âge. Elles diminuent autour de 30 ans pour les femmes qui ont des enfants, tandis que les femmes sans enfant continuent de vouloir des enfants jusqu'à un âge assez avancé.

Être mariée, avoir un conjoint non cohabitant et le nombre de frères et sœurs du répondant sont aussi des facteurs significatifs. Pour les femmes sans enfant, être mariée augmente presque la probabilité de vouloir un enfant d'un point de pourcentage. Dans leur étude sur ERFI, G. Neyer et D. Rieck [2009] trouvaient qu'être mariée par rapport à être cohabitante n'augmentait pas les intentions de fécondité. Ici, l'effet pur du mariage est distingué en contrôlant par ailleurs la cohabitation, c'est pourquoi on trouve un coefficient positif et significatif. Ce résultat va plutôt dans le sens de celui obtenu par A. Pailhé et A. Solaz [2011]. Leur recherche montre qu'en France, le mariage n'est pas une condition nécessaire pour avoir des enfants. La moitié des naissances se produit en effet en dehors du mariage. Cependant, les personnes qui se marient sont « sélectionnées », plus orientées vers la famille et plus susceptibles d'avoir des enfants rapidement. Ainsi, le mariage favorise l'entrée en parentalité.

Le fait d'avoir un conjoint non cohabitant diminue significativement la probabilité de vouloir un premier enfant pour les femmes. Avoir une union stable apparaît donc bien comme une condition pour avoir un premier enfant. L'union stable est aussi déterminante pour les hommes alors que, contrairement aux femmes, le mariage ne favorisait pas leurs projets.

Enfin, le nombre de frères et sœurs agit aussi positivement autour de 0.2 points de pourcentage, ce qui concorde également avec les précédents résultats sur l'entrée en parentalité [Régnier-Loilier - 2006]. Ce résultat est propre aux femmes, le nombre de frères et sœurs n'intervenant pas pour les hommes [Annexe 1].

Ainsi, les projets de fécondité des femmes sans enfant sont assez fortement influencés par leur situation de couple. Les femmes qui ont déjà eu des enfants y sont en revanche beaucoup moins sensibles. Ces caractéristiques relèvent donc bien des spécificités de l'entrée en parentalité. Il est cependant intéressant de voir qu'elles s'appliquent plus aux femmes qu'aux hommes.

Dans ce premier modèle, nos variables d'intérêt pour évaluer l'impact de la situation sur le marché du travail sont l'activité, l'expérience et le fait d'être ou non en CDI.

La probabilité de vouloir un premier enfant augmente avec l'expérience pendant 7-8 ans. Avoir une certaine expérience, et donc être inscrit sur le marché du travail, favorise donc les projets de fécondité. Ce résultat est propre aux femmes. Pour les hommes sans enfant [Annexe 1], les années d'expérience ne semblent pas influencer leurs projets de fécondité.

Pour l'activité, mis à part le fait d'être étudiante, qui n'est significatif qu'à 10 % aucune situation, comparée au travail à temps plein, n'explique les projets de fécondité. Être étudiante diminue toutefois fortement la probabilité de vouloir un enfant. Ce résultat semble confirmer que pour vouloir avoir un premier enfant, il faut être inscrit sur le marché du travail et avoir fini ses études. En revanche, être à temps partiel, au chômage ou à temps plein ne produit pas de différence significative. A. Pailhé [2009] met à jour, elle, un effet significatif de l'activité pour le premier enfant : par rapport à un emploi stable, le chômage diminue significativement la probabilité de vouloir un premier enfant pour les femmes. La différence de résultat provient du fait qu'on a ici séparé l'effet des variables : notre modèle compare le fait d'être en emploi avec les autres situations, puis le fait d'être au CDI par rapport à tout autre type de contrat. Observé séparément, l'effet de ces différentes variables est non significatif. On remarque cependant que la variable de chômage est négative alors que celle d'emploi à temps partiel est positive. Les signes des coefficients sont donc dans le sens attendu.

Le deuxième modèle se concentre sur les dispositifs d'adaptation du temps de travail. L'aménagement des horaires et le fait de travailler dans une entreprise publique n'ont pas d'impact. Ce résultat est plutôt spécifique à la France. En Allemagne, la possibilité d'aménager ses horaires de travail augmente la probabilité de vouloir un enfant [Pailhé - 2009].

La comparaison avec les hommes [Annexe 1] est intéressante car, dans leur cas, presque aucune des variables de situation sur le marché du travail n'est significativement différente de 0 : la situation sur le marché du travail semble donc moins compter pour les hommes que pour les femmes dans la décision d'entrer en parentalité. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'avoir un enfant modifie la carrière des femmes de manière plus importante que celle des hommes. C'est pourquoi les conditions d'activité des hommes jouent moins dans cette décision.

#### *423 – Diplômes et revenus influencent le calendrier de naissance*

Le troisième modèle (3) contrôle la situation sur le marché du travail par le diplôme, la CSP et le revenu. Dans cette estimation, plus aucune des variables d'activité ou d'expérience n'est significative pour les femmes. Les projets de fécondité seraient donc plus expliqués par les inégalités sociales que par la situation sur le marché du travail en tant que telle. Les variables conservent cependant le même signe que précédemment. En revanche, par rapport à un diplôme « *Bac-Bac +2* », un diplôme supérieur est associé à un coefficient significatif et négatif. Plus que l'activité, c'est bien le diplôme qui explique le calendrier des naissances. Les femmes les plus diplômées auront tendance à retarder la naissance du premier enfant ou à y renoncer [Ekert-Jaffé et al - 2002].

Aucune des CSP n'a d'impact significatif. En revanche, le revenu du ménage donne des résultats intéressants. Par rapport à un ménage qui dispose d'un revenu mensuel de 2 000-2 499 euros, toutes les autres tranches de revenu ont un impact positif sur le fait de vouloir un premier enfant. Appartenir à la tranche supérieure augmente très fortement la probabilité de vouloir un enfant, de même qu'appartenir à une tranche inférieure. Une sorte de courbe en U des intentions de fécondité autour de la tranche de revenu médiane se dégagerait ici. De la même manière que pour la situation sur le marché du travail, le revenu n'a pas d'impact significatif sur les intentions de fécondité pour les femmes qui ont déjà des enfants. Pour les hommes [Annexe1], les variables de revenu ne sont pas toutes significatives. Cette même courbe en U autour de la tranche médiane est cependant observable.

Les intentions de fécondité pour le premier enfant vont dans le sens de la théorie économique sur la substitution quantité/qualité : les revenus médians vont attacher plus d'importance à la qualité et donc reporter leurs intentions de fécondité. Pour le revenu par ailleurs, cette analyse semble donc confirmer l'hypothèse selon laquelle les conditions matérielles influencent la décision d'avoir un premier enfant et ne jouent pas sur la décision d'en avoir un suivant.

**Tableau 4 - Estimation des intentions de fécondité pour les femmes sans enfant**

Variables	(1) Intentions de fécondité	(2) Intentions de fécondité	(3) Intentions de fécondité	(4) Intentions de fécondité	(5) Intentions de fécondité	(6) Intentions de fécondité
<b>Age</b>	0.488** (0.242)	0.500** (0.242)	0.693*** (0.265)	0.497** (0.240)	0.706*** (0.263)	0.661** (0.264)
<b>Age<sup>2</sup></b>	-0.00659 (0.00462)	-0.00680 (0.00463)	-0.00915* (0.00493)	-0.00679 (0.00458)	-0.00957* (0.00488)	-0.00868* (0.00491)
<b>Marié</b>	0.966** (0.450)	0.918** (0.450)	0.975** (0.468)	0.946** (0.452)	0.935** (0.470)	1.029** (0.472)
<b>Conjoint non cohabitant</b>	-0.766*** (0.228)	-0.739*** (0.229)	-0.807*** (0.255)	-0.785*** (0.233)	-0.840*** (0.260)	-0.779*** (0.261)
<b>Nombre de frères et sœurs</b>	0.207*** (0.0735)	0.205*** (0.0736)	0.189** (0.0779)	0.202*** (0.0741)	0.187** (0.0788)	0.176** (0.0774)
<b>Expérience</b>	0.162** (0.0817)	0.168** (0.0822)	0.123 (0.0889)	0.150* (0.0821)	0.106 (0.0900)	0.120 (0.0906)
<b>Expérience<sup>2</sup></b>	-0.0105** (0.00536)	-0.0110** (0.00538)	-0.0101* (0.00573)	-0.0104* (0.00533)	-0.00922 (0.00569)	-0.00994* (0.00576)
<b>Emploi à temps plein</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Emploi à temps partiel</b>	0.114 (0.353)	0.0615 (0.359)	0.107 (0.377)	0.104 (0.355)	0.102 (0.384)	0.170 (0.399)
<b>Chômage</b>	-0.334 (0.560)	-0.601 (0.594)	-0.295 (0.467)	-0.400 (0.433)	-0.242 (0.476)	-0.272 (0.469)
<b>Etudiant</b>	-0.575 (0.443)	-0.843* (0.489)	-0.403 (0.553)	-0.644** (0.304)	-0.402 (0.557)	-0.292 (0.565)
<b>Inactif</b>	-0.356 (1.345)	-0.641 (1.361)	-0.115 (1.514)	-0.522 (1.299)	-0.215 (1.536)	-0.283 (1.510)
<b>Congé maternité</b>	0.252 (0.949)	0.145 (0.935)	0.373 (1.015)	0.258 (0.962)	0.504 (1.044)	0.263 (0.998)
<b>Etre en CDI</b>	0.0604 (0.237)	0.179 (0.257)				
<b>Travailler dans une entreprise publique</b>		-0.332 (0.251)				
<b>Pouvoir aménager ses horaires</b>		-0.0582 (0.215)				
<b>Diplôme &lt; Bac</b>			-0.350 (0.341)		-0.383 (0.345)	-0.352 (0.346)
<b>Bac - Bac + 2</b>			Réf.		Réf.	Réf.

<b>Diplôme &gt; Bac + 2</b>			-0.950***		-0.957***	-0.949***
			(0.294)		(0.297)	(0.297)
<b>Cadre et Professions intellectuel. supérieures</b>			0.214		0.318	0.199
			(0.487)		(0.497)	(0.491)
<b>Professions interméd.</b>			0.100		0.146	0.0513
			(0.310)		(0.313)	(0.313)
<b>Employé</b>			Réf.		Réf.	Réf.
<b>Ouvrier</b>			-0.391		-0.417	-0.416
			(0.618)		(0.632)	(0.620)
<b>Sans Profession</b>			0.0861		0.0990	0.134
			(0.542)		(0.546)	(0.552)
<b>0 – 999 €</b>			0.121		0.123	0.285
			(0.445)		(0.446)	(0.457)
<b>1 000 – 1 499 euros</b>			0.961**		0.963**	0.991**
			(0.402)		(0.407)	(0.405)
<b>1 500 – 1 999 euros</b>			0.123		0.0958	0.142
			(0.393)		(0.397)	(0.395)
<b>2 000 – 2 499 euros</b>			Réf.		Réf.	Réf.
<b>2 500 – 3 000 euros</b>			1.226***		1.230***	1.237***
			(0.453)		(0.457)	(0.459)
<b>Plus de 3 000 euros</b>			0.283		0.249	0.348
			(0.394)		(0.398)	(0.399)
<b>Avoir des enfants dépend de la prise congé parental</b>				0.295	0.289	
				(0.256)	(0.269)	
<b>Avoir des enfants dépend du mode de garde</b>				-0.257	-0.375	
				(0.258)	(0.270)	
<b>Avoir des enfants dépend de son travail</b>				-0.497*	-0.484	
				(0.284)	(0.301)	
<b>Avoir des enfants dépend du travail de son conjoint</b>				-0.152	-0.0670	
				(0.242)	(0.255)	
<b>Conjoint à temps plein</b>						Réf.
<b>Conjoint à temps partiel</b>						-0.206
						(0.723)
<b>Conjoint au chômage</b>						-0.482
						(0.485)
<b>Conjoint étudiant</b>						-0.956*
						(0.522)
<b>Conjoint en CDI</b>						0.0132
						(0.193)
<b>Constant</b>	-7.892**	-7.746**	-11.17***	-7.361**	-10.69***	-10.60***
	(3.148)	(3.150)	(3.498)	(3.118)	(3.481)	(3.514)
<b>Observations</b>	488	488	484	488	484	484

Standard errors in parentheses  
\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

#### 424 – *Le poids des déterminants subjectifs des projets d'enfant*

Les modèles (4) et (5) utilisent les variables subjectives comme variables d'intérêt. Quand on ne contrôle pas par les inégalités (les diplômes, les CSP et les revenus), la variable « *avoir des enfants dépend de son travail* » est significative et négative, ce qui est similaire aux résultats obtenus par G. Neyer et D. Rieck [2009] : les femmes qui pensent qu'avoir des enfants dépend de leur travail vont avoir tendance à repousser leur fécondité. Ce résultat n'est plus significatif lorsque les inégalités sont introduites comme variables de contrôle dans l'estimation. Ces dernières capturent le pouvoir explicatif de la variable « *avoir des enfants dépend de son travail* ». Pour les hommes en revanche, penser qu'avoir des enfants dépend de son travail diminue significativement la probabilité de vouloir entrer en parentalité. Ce résultat est paradoxal dans la mesure où aucune des variables décrivant la situation des hommes sur le marché du travail de manière plus objective ne semble influencer significativement leur fécondité. Globalement, le marché du travail semble toutefois être une contrainte aux projets d'enfant pour les répondants sans enfant. Les dispositifs de garde et de congé parental n'ont pas ici d'impacts significatifs.

#### 425 – *La situation du conjoint*

Enfin, les caractéristiques du conjoint (6) ne produisent pas de résultat très significatif. Pour les femmes sans enfant, la situation du conjoint influence toutefois les projets de fécondité. Tous les coefficients associés aux variables d'activité du conjoint sont négatifs (bien que non significatifs, excepté pour la variable d'étudiant). Un conjoint à temps plein, la variable de référence, semble donc être la situation la plus favorable aux projets de fécondité. De manière intéressante, on peut observer que la situation du conjoint influence plus les projets d'enfant des hommes que des femmes [Annexe 1]. En effet, pour les hommes, avoir une conjointe au chômage est aussi associée à un coefficient significatif et négatif. En revanche, avoir une conjointe avec un diplôme supérieur à Bac + 2 augmente la probabilité de vouloir un enfant. La probabilité de vouloir un enfant dans les trois prochaines années pour un homme augmente avec le capital humain de sa compagne et sa stabilité sur le marché du travail.

Ce résultat est cohérent avec les résultats obtenus par A. Pailhé [2009]. D'après ces travaux, ce trait semble spécifique à la France, par rapport à ce qui est observé en Russie et en Allemagne : les hommes semblent avoir intégré l'idée que leur conjointe doit avoir un emploi avant de faire un premier enfant.

Finalement, comme dans les précédents travaux, ces différentes estimations confirment que pour le premier enfant, les intentions de fécondité des femmes sont influencées par leur situation (et celle de leur conjoint) sur le marché du travail. Cependant, regarder séparément l'activité et la stabilité du contrat de travail produit des résultats moins significatifs que ceux obtenus par A. Pailhé [2009]. Par ailleurs, contrôler la situation par les diplômes, les CSP et les revenus diminue le pouvoir explicatif des variables d'activité et des variables subjectives sur l'importance du travail ou des dispositifs de conciliation. En accord avec ce que trouvent A. Régnier-Loilier et A. Solaz [2010], les conditions matérielles considérées sous le prisme des revenus, importent dans la décision d'avoir un premier enfant, ce qui n'avait pas été pris en compte dans les précédents travaux sur les intentions de fécondité dans ERFI.

#### *426 – Les particularités des déterminants du premier enfant*

##### **↳ Des conditions objectives moins marquées**

Pour comparer les caractéristiques des projets de fécondité des autres rangs de naissance, le même modèle est appliqué aux répondants qui avaient déjà des enfants. Sont par ailleurs pris en compte le nombre d'enfants déjà eus, l'âge au premier enfant et le fait d'avoir un enfant de moins de trois ans au domicile du couple.

Ainsi que le montre A. Pailhé [2009], pour les répondants qui ont déjà des enfants, ce qui influence le plus les intentions de fécondité est le nombre d'enfants déjà eus. Le fait d'avoir deux enfants, souvent considéré comme la norme, est ici utilisé comme référence pour étudier l'impact du nombre d'enfant sur les projets de fécondité. Avoir eu un enfant augmente fortement la probabilité de vouloir un nouvel enfant.

En revanche, en avoir déjà trois est non significatif et en avoir déjà quatre diminue significativement cette probabilité. Le nombre d'enfant est par ailleurs un des rares facteurs explicatifs des intentions de fécondité des femmes qui avaient déjà des enfants.

Etre mariée a toujours une influence positive sur le fait de vouloir un nouvel enfant d'ici trois ans pour les femmes qui ont déjà des enfants, ce qui montre que la sélection pour le mariage s'exerce non seulement lors de l'entrée en parentalité, mais aussi pour les naissances suivantes. En revanche, la cohabitation du conjoint ne rentre plus en ligne de compte. Habiter ensemble est plus une condition nécessaire pour l'entrée en parentalité que pour les projets d'enfant suivant. De même, le nombre de frères et sœurs du répondant, facteur qui influençait fortement la probabilité de vouloir un premier enfant, n'est plus significatif qu'à 10 % et le coefficient est de moitié celui des estimations pour le premier enfant. Ce résultat est cependant différent de ce que trouve A. Régnier-Loilier [2006]. D'après lui, le nombre de frères et sœurs influençaient la fécondité des répondants sans enfant et non pas celle des parents. On peut raisonnablement penser que ces disparités proviennent des différentes questions posées. L'article d'A. Régnier-Loilier étudie le nombre d'enfant souhaité, alors que ce travail porte sur les intentions de fécondité. Pour ces dernières, le nombre de frères et sœurs augmente la probabilité de vouloir un nouvel enfant.

Si la situation sur le marché du travail n'est pas significative pour expliquer les projets d'agrandissement de la famille dans les trois ans, les CSP ont plus de poids pour les naissances suivantes que pour le premier enfant. Pour les femmes, être cadre ou profession intellectuelle supérieure est associé à un coefficient fortement négatif. Les femmes cadres limitent plus leur fécondité que les femmes employées, ce qui est un résultat assez courant dans la littérature économique [Ekert-Jaffé et al - 2002]. Ainsi, si les CSP ne jouent pas sur le projet d'avoir un premier enfant, elles influencent le nombre d'enfant.

De la même manière, plus aucune des caractéristiques du conjoint ne joue un rôle dans les projets de fécondité. Ce résultat est assez attendu dans la mesure où, pour le premier enfant, seul le fait d'avoir un conjoint étudiant avait un impact. Or, dans l'échantillon des répondants qui avaient déjà des enfants, la proportion d'étudiant est très faible.

## ↳ Des dispositifs de conciliation plus significatifs ?

Il est en revanche intéressant de constater l'effet différencié des variables subjectives : pour les femmes qui avaient déjà des enfants, la variable « *avoir des enfants dépend du fait de pouvoir prendre un congé parental* » augmente la probabilité de vouloir des enfants. Pour ces femmes, le congé parental semble favoriser la fécondité. Toutefois, pour savoir si le fait d'avoir effectivement pris un congé parental influence la probabilité de vouloir un nouvel enfant, nous avons estimé le même modèle, en ajoutant une variable dichotomique traduisant le fait d'avoir pris un congé parental pour la naissance d'un enfant précédent. Les résultats de cette estimation sont présentés en Annexe 3. Cette variable est tout à fait non significative et très proche de 0. L'hypothèse selon laquelle le congé parental favoriserait la naissance d'un enfant supplémentaire n'est donc pas ici vérifiée. Pour certaines femmes toutefois, il semble rentrer en ligne de compte. Cet écart s'explique peut-être par les caractéristiques propres à la population qui prend des congés parentaux. Cette question sera considérée dans la deuxième partie de ce travail.

De la même manière, penser qu'avoir des enfants dépend du mode de garde diminue la probabilité de vouloir un autre enfant (significatif à 10 %). Or, il est probable que ces femmes, ayant déjà des enfants, ont effectivement été confrontées à la question de la garde. L'impact de cette variable traduirait donc les difficultés qu'elles ont pu rencontrer sur le marché de la garde. Comme dans le cas du congé parental, ce résultat est comparé avec une estimation de notre modèle qui inclut les fréquences de garde et les dépenses faites pour la garde des enfants tous modes confondus [Annexe 3]. Ces variables sont toutes non significativement différentes de 0, mis à part la fréquence d'utilisation de la crèche, et les dépenses totales qui sont toutes deux significatives à 10 %, mais dont les coefficients sont très proches de 0. Comme dans le cas du congé parental, l'hypothèse d'une contrainte sur le marché de la garde semble exister pour certaines femmes, mais n'est pas vérifiée pour l'ensemble de la population. Les données ne nous permettent toutefois pas de rendre compte des problèmes d'offre des modes de garde : seule la fréquence d'utilisation est prise en compte, ce qui ne permet pas de traiter de celles qui n'ont pas trouvé l'offre nécessaire pour satisfaire leur demande.

Ainsi, plutôt que les dispositifs eux-mêmes, c'est le poids qui leur est accordé dans les projets de fécondité qui compte. La question serait alors de déterminer les caractéristiques des femmes qui accordent du poids à ces dispositifs afin de produire une analyse plus fine de cet impact.

En conclusion, cette première partie a illustré le fait que la situation du marché du travail influence plus la planification du premier enfant que des enfants suivants, ce qui est plutôt conforme aux travaux précédents de la littérature. Les outils de conciliation (le temps partiel, l'aménagement des horaires, le fait de travailler dans une entreprise publique, le congé parental ou les modes de garde) ne jouent pas dans cette décision. Dans la décision d'avoir un autre enfant, quand on en a déjà un, les résultats de ces outils ne sont pas réellement probants. Cependant, pour ceux qui attachent de l'importance au congé parental et aux modes de garde, le premier semble favoriser la fécondité alors que le second apparaît plutôt comme une contrainte qui limiterait cette même fécondité.

Tous ces résultats portent avant tout sur les projets de fécondité dans les trois ans. Après avoir observé leurs déterminants, il est maintenant intéressant de les comparer aux réalisations et non réalisations de ces intentions.

Tableau 5 - Estimation des intentions de fécondité pour les femmes avec enfant

Variables	(1) Intentions de fécondité	(2) Intentions de fécondité	(3) Intentions de fécondité	(4) Intentions de fécondité	(5) Intentions de fécondité	(6) Intentions de fécondité
Âge	0.585* (0.351)	0.582* (0.352)	0.655* (0.363)	0.749** (0.364)	0.778** (0.375)	0.660* (0.368)
Âge <sup>2</sup>	-0.00968* (0.00576)	-0.00978* (0.00579)	-0.0111* (0.00595)	-0.0123** (0.00597)	-0.0135** (0.00617)	-0.0112* (0.00603)
Marié	1.003*** (0.318)	1.006*** (0.318)	1.133*** (0.338)	0.975*** (0.329)	1.064*** (0.346)	1.131*** (0.339)
Conjoint non cohabitant	0.130 (0.487)	0.144 (0.488)	0.175 (0.571)	0.112 (0.493)	0.224 (0.589)	0.305 (0.582)
Nbre frères et sœurs	0.129** (0.0656)	0.131** (0.0662)	0.116* (0.0665)	0.107 (0.0665)	0.101 (0.0674)	0.119* (0.0671)
Avoir déjà un enfant	1.358*** (0.351)	1.373*** (0.352)	1.372*** (0.363)	1.420*** (0.362)	1.361*** (0.372)	1.377*** (0.368)
Avoir déjà 2 enfants	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Avoir déjà 3 enfants	-0.0431 (0.527)	-0.0228 (0.533)	0.0636 (0.576)	-0.183 (0.534)	-0.154 (0.585)	0.0537 (0.578)
Avoir déjà 4 enfants	-2.487* (1.273)	-2.440* (1.275)	-2.491* (1.320)	-2.712** (1.288)	-2.908** (1.357)	-2.645** (1.344)
Avoir un enfant de - de trois ans	0.0167 (0.334)	-0.0385 (0.339)	0.120 (0.357)	0.00127 (0.337)	0.0368 (0.362)	0.142 (0.358)
Âge au 1er enfant	-0.0326 (0.0267)	-0.0304 (0.0269)	-0.0342 (0.0279)	-0.0293 (0.0268)	-0.0321 (0.0275)	-0.0337 (0.0284)
Expérience	-0.0544 (0.0960)	-0.0553 (0.0964)	-0.0464 (0.102)	-0.0870 (0.0973)	-0.0683 (0.104)	-0.0490 (0.103)
Expérience <sup>2</sup>	0.00316 (0.00438)	0.00330 (0.00444)	0.00429 (0.00451)	0.00450 (0.00439)	0.00588 (0.00464)	0.00444 (0.00457)
Emploi à temps plein	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Emploi à temps partiel	0.0474 (0.361)	0.0842 (0.364)	0.00465 (0.387)	0.0175 (0.371)	0.0448 (0.397)	-0.0184 (0.397)
Chômage	0.314 (0.649)	0.311 (0.685)	-0.247 (0.483)	-0.138 (0.447)	-0.169 (0.506)	-0.184 (0.497)
Étudiant	-1.038 (1.596)	-1.134 (1.617)	-1.436 (1.912)	-1.388 (1.532)	-1.636 (1.922)	-1.370 (1.917)
Inactif	0.863 (0.749)	0.838 (0.791)	0.0420 (1.297)	0.323 (0.546)	-0.233 (1.291)	0.0401 (1.314)
Congé maternité	-0.154 (0.775)	-0.0975 (0.773)	-0.423 (0.831)	-0.358 (0.803)	-0.438 (0.886)	-0.441 (0.844)
Congé parental	-0.642 (0.499)	-0.646 (0.503)	-1.153** (0.554)	-0.969* (0.514)	-1.333** (0.571)	-1.123** (0.555)
Être au CDI	0.316 (0.304)	0.385 (0.319)				
Travailler en entreprise publique		0.177 (0.298)				
Pouvoir aménager ses horaires		-0.255 (0.263)				
Diplôme < Bac			-0.593 (0.406)		-0.861** (0.427)	-0.675 (0.413)
Bac - Bac +2			Réf.		Réf.	Réf.
Diplôme > Bac + 2			0.260 (0.419)		0.289 (0.431)	0.231 (0.422)
Artisan, commerçant, chef d'entreprise			-1.132 (0.885)		-0.714 (0.923)	-1.095 (0.899)
Cadre et Professions			-1.419**		-1.308**	-1.420**

<b>intellect. supérieures</b>						
			(0.600)		(0.626)	(0.604)
<b>Professions Interméd.</b>			-0.497		-0.532	-0.497
			(0.411)		(0.428)	(0.413)
<b>Employé</b>			Réf.		Réf.	Réf.
<b>Ouvrier</b>			-0.621		-0.704	-0.471
			(0.506)		(0.519)	(0.516)
<b>Sans Profession</b>			-0.109		0.376	-0.0490
			(1.240)		(1.239)	(1.256)
<b>0 – 999 euros</b>			0.0618		0.0707	-0.108
			(0.809)		(0.827)	(0.828)
<b>1 000 – 1 499 euros</b>			-0.493		-0.396	-0.508
			(0.536)		(0.558)	(0.550)
<b>1 500 – 1 999 euros</b>			0.489		0.403	0.410
			(0.519)		(0.541)	(0.526)
<b>2 000 – 2 499 euros</b>			Réf.		Réf.	Réf.
<b>2 500 – 3 000 euros</b>			-0.346		-0.285	-0.336
			(0.494)		(0.507)	(0.498)
<b>Plus de 3 000 euros</b>			-0.382		-0.286	-0.349
			(0.478)		(0.496)	(0.487)
<b>Avoir des enfants dépend de la prise d'un congé parental</b>				0.681**	0.669**	
				(0.287)	(0.301)	
<b>Avoir des enfants dépend du mode de garde</b>				-0.447	-0.587*	
				(0.299)	(0.323)	
<b>Avoir des enfants dépend de son travail</b>				-0.584*	-0.455	
				(0.305)	(0.324)	
<b>Avoir des enfants dépend du travail de son conjoint</b>				-0.106	-0.143	
				(0.309)	(0.327)	
<b>Conjoint à temps plein</b>						
<b>Conjoint à temps partiel</b>						0.350
						(1.027)
<b>Conjoint au chômage</b>						0.333
						(0.754)
<b>Constant</b>	-8.923*	-8.758*	-8.599	-10.40*	-9.635*	-8.684
	(5.159)	(5.198)	(5.355)	(5.358)	(5.518)	(5.422)
<b>Observations</b>	321	321	320	321	320	318

Standard errors in parentheses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## 43 – Les déterminants des réalisations de ces intentions

### 431 – Planification et limites

Parmi les 907 observations de notre échantillon après attrition, les caractéristiques se classent de la manière suivante.

**Tableau 6 - Statistiques descriptives de l'échantillon lors de la deuxième vague**

	Femmes sans enfant		Femmes avec enfant		Hommes sans enfant		Hommes avec enfant		Total	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
<b>Enfant entre les 2 vagues</b>										
<b>Observations</b>	209	97	133	87	147	42	124	68	613	294
<b>%</b>	68,30	31,70	60,45	39,55	77,78	22,22	64,58	35,42	67,59	32,41
<b>Voulaient des enfants en 2005 (%)</b>	52,54	47,46	51,33	48,67	63	37	61,72	38,28	56,22	43,78
<b>Ne voulaient pas d'enfant en 2005 (%)</b>	89,92	10,08	80	20	94,38	5,62	70,31	29,69	85,51	14,49
<b>Total (Observations)</b>	306		189		220		192		907	

A l'instar de ce que souligne d'A. Reignier-Loilier [Régnier-Loilier – Vignoli - 2010] les intentions de fécondité négatives prédisent mieux les comportements que les intentions de fécondité positives, qui ont tendance à les surestimer. Parmi les répondants qui voulaient un enfant en 2005, seuls 43,78 % en ont effectivement eu entre les deux vagues de l'enquête. Parmi ceux qui n'en voulaient pas, 85,51 % ont réalisé leur projet et n'ont pas eu d'enfant. Pour ces derniers, les taux de réalisation sont bien meilleurs pour les répondants qui n'avaient pas d'enfant. Seules 10 % des femmes et 5 % des hommes ont eu des enfants qu'ils ne souhaitaient pas avoir, alors que ces taux atteignent 20 % pour les femmes qui avaient des enfants et 30 % pour les hommes. Ces chiffres confirment tout d'abord que la planification des naissances n'est pas parfaite. Selon A. Reignier-Loilier [2005], une naissance sur dix arrive alors que le répondant n'y pensait pas.

Cependant, les écarts entre les couples sans enfant et les couples avec enfants illustrent le fait que pour le premier enfant la planification de la naissance est plus importante que pour les naissances suivantes. A. Régnier-Loilier et A. Solaz [2010] montrent que le taux d'avortement est plus élevé chez les femmes sans enfant. Ce recours plus important à l'avortement est expliqué en partie par les conditions préalables plus importantes que se fixent les personnes avant d'entrer en parentalité. Nous allons donc maintenant étudier, uniquement dans le cas des femmes qui n'avaient pas d'enfant et qui en voulaient, les facteurs qui expliquent pourquoi leur projet a abouti ou non.

#### *432 – Réaliser ou ne pas réaliser ?*

Quels facteurs expliquent le fait que les femmes qui voulaient avoir un premier enfant en 2005 aient mené à bien (ou non) leur projet ? L'échantillon des répondants qui voulaient, en 2005, un enfant dans les trois ans à venir, compte 555 répondants en deuxième vague. 312 (56,22 %) voulaient avoir leur premier enfant et 243 (43,78 %) leur enfant suivant. La stratégie empirique utilisée est la même que celle de la première partie. Les mêmes variables explicatives sont mises dans les différents modèles. Le but est en effet de voir comment les caractéristiques des individus au moment de la formulation du projet de fécondité influencent sa réalisation. Plusieurs facteurs ont cependant pu intervenir au cours des trois ans et jouer sur cette réalisation. Tout d'abord, si le couple a connu une rupture, il est probable que cela ait nuit à la réalisation du projet de fécondité. Sur les 555 répondants qui sont concernés par cette analyse, 39 ont connu une rupture, mais seulement 6 d'entre eux ont effectivement eu des enfants. Les réalisations ou non réalisations peuvent aussi être influencées par les difficultés physiologiques qui peuvent être rencontrées dans la recherche d'une grossesse. Pour tenir compte de ces difficultés, une variable dummy valant 1 si au cours des trois dernières années le répondant a essayé d'avoir un enfant sans succès est ajoutée. Cette question englobe donc à la fois ceux qui ont utilisé la procréation médicalement assistée et ceux qui n'y ont pas eu recours. Elle ne s'adresse pas dans le questionnaire aux femmes enceintes au moment de l'enquête.

Pour l'analyse effectuée ici, les femmes enceintes au moment de l'enquête qui n'ont pas eu d'autre enfant dans l'intervalle sont considérées comme n'ayant pas réalisé leurs intentions de fécondité dans les trois ans (elles n'ont pas d'enfant au terme de la troisième année). Ce choix est fait pour tenir compte de la durée de trois ans dans lequel devait se réaliser ce projet. Cependant, ce retard de fécondité pourrait être expliqué par des difficultés pour tomber enceinte. Après vérification, aucune des femmes enceintes de notre échantillon (ou d'hommes dont la conjointe est enceinte) n'a utilisé de procréation médicalement assistée pour avoir cette grossesse.

Ce retard est donc considéré comme dû à d'autres facteurs et les femmes enceintes sont comptées dans la catégorie des répondants n'ayant pas réalisé leurs intentions. Enfin, pour prendre en compte la dynamique du marché du travail et du cycle de vie, il convient de prendre en compte l'activité en 2008 par rapport à celle de 2005. Pour les répondants qui ont eu un enfant entre les deux vagues de l'enquête, il est difficile de déterminer ici si les changements produits au cours des trois ans sont dus à la naissance ou y sont extérieurs<sup>3</sup>. En revanche, pour les répondants qui n'ont pas eu d'enfant, les changements sur le marché du travail peuvent potentiellement expliquer la non réalisation des projets de fécondité. Le tableau suivant montre les trajectoires des femmes sans enfant sur le marché du travail entre les deux vagues de l'enquête.

**Tableau 7 - Trajectoires des femmes sans enfant qui n'ont pas réalisé leurs intentions de fécondité entre les deux vagues**

2008 - 2005	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel	Chômage	Étudiante	Congé maternité	Total
<b>Emploi à temps plein</b>	50	1	1	0	3	55
<b>Emploi à temps partiel</b>	4	7	0	0	0	11
<b>Chômage</b>	5	2	1	0	0	8
<b>Étudiante</b>	11	2	2	3	0	18
<b>Congé maternité</b>	1	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	71	12	4	3	3	93

<sup>3</sup> Dans la partie 2 de ce mémoire, on utilisera la grille professionnelle pour dater les événements les uns par rapport aux autres. Dans cette partie, on se contentera de prendre uniquement en compte la situation au moment des deux vagues de l'enquête.

Les plus importants mouvements se produisent vers l'emploi (de la situation d'étudiante, mais aussi de chômeuse). Pour prendre en compte ces trajectoires, une variable traduisant le fait d'obtenir un emploi entre les deux vagues est créée. Cette variable prend la valeur 1 quand un répondant hors du marché du travail lors de la première vague se retrouve en emploi (à temps plein ou partiel) lors de la deuxième vague.

Le tableau 8 présente les statistiques descriptives de l'échantillon qui n'a pas réalisé ses intentions de fécondité, par rapport à celui qui les a réalisées. L'analyse ne porte ici que sur les répondants sans enfant afin de se concentrer sur l'entrée en parentalité.

La rupture d'union semble être plutôt bien corrélée avec le fait de ne pas avoir eu d'enfant puisqu'elle est beaucoup plus importante dans l'échantillon qui n'a pas eu d'enfant que dans celui qui en a eu. En revanche, la part de répondants déclarant avoir eu des difficultés pour avoir un enfant est plus importante chez les femmes qui en ont effectivement eues, que chez les autres. Les raisons du renoncement au projet d'enfant sont donc à chercher ailleurs que dans les contraintes physiologiques. La comparaison entre les deux échantillons montre que les répondants qui n'ont pas réalisé leurs intentions de fécondité sont moins bien insérés sur le marché du travail : ils sont moins nombreux à être en emploi, comptent en revanche plus d'étudiants, ont une expérience moyenne plus faible et sont moins nombreux à être en CDI. Ils sont aussi moins riches. Parmi les répondants qui voulaient des enfants lors de la première vague, les mieux insérés sur le marché du travail semblent avoir plus réalisé leurs intentions de fécondité. En revanche, la proportion de femmes qui ont obtenu un emploi entre les deux vagues est plus importante chez les répondantes qui n'ont pas réalisé leur intention de fécondité. Obtenir un emploi pourrait avoir tendance à retarder les projets d'enfant. Le tableau 9 présente les régressions logistiques estimant la probabilité d'avoir réalisé ses intentions de fécondité pour les femmes qui voulaient un premier enfant.

**Tableau 8 - Statistiques descriptives des répondants de la vague 2 qui déclaraient vouloir un enfant dans les trois prochaines années en vague 1**

	Pas d'enfant en 2005 - 2008		Enfant(s) né(s) entre 2005 et 2008	
	Femmes (93)	Hommes (62)	Femmes (83)	Hommes (37)
Age en 2005	26,68	28,12	26,65	29,51
Rupture d'union	20,97	11,83	3,61	0
Difficulté à avoir un enfant dans les 3 ans	4,30	1,61	8,43	0
<b>Répartition par activité en 2005 (en pourcentage)</b>				
Emploi à temps plein	59,14	80,65	75,9	97,3
Emploi à temps partiel	11,83	6,45	7,23	0
Chômage	8,60	6,45	6,02	2,7
Etudiant	19,35	4,84	4,82	0
Inactif	0	1,61	1,20	0
En congé maternité / paternité	1,08	0	4,82	0
CDI	53,76	70,97	69,88	86,49
Expérience moyenne (années)	5,20	7,54	5,37	8,32
Entreprise publique	17,20	9,68	31,33	18,92
Aménagement d'horaires	31,18	51,61	28,92	48,65
<b>Répartition par diplôme en 2005 (en pourcentage)</b>				
Diplôme < BAC	13,98	35,48	13,25	21,62
BAC – BAC + 2	48,39	38,71	42,17	45,95
Diplôme > BAC	37,63	25,81	44,58	32,43
<b>Répartition par CSP en 2005 (en pourcentage)</b>				
Agriculteurs	0	0	0	2,7
Artisans	3,23	6,45	0	0
Cadres	9,68	14,52	13,25	13,51
Professions intermédiaires	39,78	22,58	40,96	43,24
Employés	20,43	9,68	32,53	8,11
Ouvriers	7,53	40,32	8,43	32,43
Sans profession	19,35	6,45	4,82	0
<b>Répartition par tranche de revenu (en pourcentage)</b>				
0 – 999 euros	12,90	8,06	4,82	0
1 000 euros – 1 499 euros	20,43	19,35	14,46	13,51
1 500 euros – 1 999 euros	13,98	19,35	8,43	21,62
2 000 euros – 2 499 euros	10,75	14,52	24,10	8,11
2 500 euros – 2 999 euros	22,58	19,35	15,66	24,32
3 000 euros et plus	19,35	19,35	32,53	32,43
Obtenir un emploi	22,58	9,68	12,05	2,7

Pour les femmes qui n'avaient pas d'enfant, les facteurs démographiques jouent de manière importante. L'âge et l'âge au carré sont très significatifs. Toutes choses égales par ailleurs, l'âge augmente la probabilité de réaliser ses intentions de fécondité jusqu'à 26 ans. Passé ce seuil, l'âge diminue cette probabilité. Ce résultat suit la même logique que ce que trouve A. Reignier-Loilier [Régnier-Loilier, Vignoli, 2010] sur les réalisations en France et Italie : la probabilité de ne pas réaliser est plus faible pour les répondants entre 25 et 34 ans et augmente par la suite. L'âge a aussi le même impact sur la probabilité de réaliser ses intentions pour les femmes que ce soit ou non leur premier enfant, puisque les coefficients ont la même valeur pour les femmes qui avaient déjà des enfants [Annexe 4]. Ainsi, alors que la contrainte biologique de l'âge n'apparaissait pas lors des projets de fécondité, elle est réintroduite pour la réalisation de ces projets.

L'impact du mariage sur les intentions se retrouve aussi sur les réalisations. Parmi celles qui voulaient un enfant lors de la première vague, les femmes mariées sont plus susceptibles d'en avoir effectivement un. La sélection faite au moment du mariage, qui favorisait les intentions de fécondité, favorise aussi les réalisations de ces projets. Le mariage semble toutefois ne jouer que comme une incitation à avoir le premier enfant. Il n'explique pas le nombre d'enfant que va contenir la famille. Pour les femmes qui avaient déjà des enfants en 2005, le fait d'être mariée n'influence pas la réalisation de leur projet.

Le « modèle familial » constitué par le nombre de frères et sœurs du répondant n'influence que le projet de fécondité, mais n'a pas d'impact sur la réalisation de ce projet. Ce modèle sert donc plutôt de norme que de facteur explicatif de la fécondité.

De la même manière, le fait d'avoir un conjoint non cohabitant ne joue pas dans la réalisation. Dans la mesure où l'échantillon utilisé ici ne traite que des conjoints non cohabitant qui voulaient avoir un enfant, ce résultat n'est toutefois pas surprenant. La sélection s'était faite au moment de la formulation des intentions de fécondité. Enfin, comme attendu, la rupture de l'union entre les deux vagues diminue la probabilité de réaliser ses intentions. En revanche, les difficultés physiologiques rencontrées pour avoir un enfant ne semblent pas influencer cette réalisation.

Le modèle (1) étudie l'impact de l'activité sur la probabilité d'avoir effectivement eu un enfant. Aucune des variables expliquant la situation sur le marché du travail n'a d'impact sur cette réalisation. Il faut être inséré sur le marché du travail pour vouloir un enfant, mais, en revanche, parmi ceux qui en veulent, la situation sur ce marché n'a pas d'impact significatif. Ce résultat rappelle l'analyse d'A. Pailhé et A. Solaz [2011] sur l'impact du chômage sur la fécondité : être au chômage au moment de la formation de l'union ne retarde pas le calendrier des naissances. Ce résultat peut peut-être s'appliquer aux différentes situations sur le marché du travail. La situation sur le marché du travail ne retarde pas la fécondité si les projets d'enfant ont été formulés auparavant. Obtenir un emploi est en revanche tout à fait significatif et diminue fortement la probabilité de réaliser ses intentions. Cette variable est relativement imparfaite, dans la mesure où on regarde la situation au moment de la première et de la deuxième vague et qu'on ne prend pas en compte les événements situés entre les deux, comme la naissance d'un enfant, par exemple. Cependant il est possible que les individus ayant obtenu un emploi aient préféré retarder leur fécondité. Cette hypothèse est testée par la suite en étudiant, parmi les répondantes qui n'ont pas eu d'enfant, quelles sont leurs intentions de fécondité lors de la deuxième vague. En effet, obtenir un emploi devrait être un facteur de report et non d'abandon. Finalement, plus que la situation sur le marché du travail, c'est la dynamique de celui-ci qui influence les réalisations.

Les diplômes et les revenus ne semblent pas expliquer la réalisation ou non réalisation des intentions de fécondité. Ici aussi, la sélection a aussi pu être faite au moment du projet. Les étudiantes qui voulaient poursuivre leurs études pour augmenter leurs diplômes et leur capital humain avaient dû déclarer ne pas vouloir d'enfant en 2005. Elles ne sont donc pas prises en compte dans cette analyse. Par rapport aux employées, les professions intermédiaires et les ouvrières vont avoir une probabilité plus faible de réaliser leurs intentions de fécondité.

Quand on ne contrôle pas par les diplômes, les CSP et les revenus, penser qu'avoir des enfants dépend du congé parental augmente la probabilité de réaliser ses intentions de fécondité. Le congé parental semble donc jugé par celles qui le prennent comme un facteur encourageant la fécondité. Le fait que ce résultat ne tienne pas quand on contrôle par les diplômes, les CSP et les revenus peut être lié à la population qui prend des congés parentaux. Nous reviendrons sur cette question dans la deuxième partie de ce mémoire.

Pour les femmes qui avaient déjà des enfants [Annexe 4], la principale différence tient au fait qu'être inactive est associée à une plus forte probabilité de réaliser ses intentions de fécondité. Pour les inactives, cela peut s'expliquer par le fait qu'elles sont femmes au foyer et donc ne rencontrent pas de contrainte sur le marché du travail pour entraver leurs projets de fécondité. L'estimation pour les femmes qui avaient des enfants en 2005 comporte cependant très peu d'observations et les coefficients sont alors difficiles à interpréter. Il est tout de même intéressant de voir que pour les femmes qui avaient des enfants, croire qu'avoir des enfants dépend du mode de garde influence aussi négativement les réalisations des intentions de fécondité. On retrouve ici, comme dans les déterminants du projet, l'idée d'une contrainte sur le marché de la garde qui limiterait la fécondité.

La réalisation des projets de fécondité des femmes sans enfant en 2005 est relativement faible et concerne moins de la moitié des projets formulés lors des intentions de fécondité. Cet indicateur n'est donc pas très robuste, tout du moins pour prédire la fécondité dans le laps de temps considéré. Peu de facteurs viennent par ailleurs expliquer ces réalisations. Le mariage et l'âge auquel ces projets ont été faits sont des déterminants importants. Une fois le projet d'enfant énoncé, la situation sur le marché du travail et les inégalités sociales ne viennent pas influencer les réalisations. La non réalisation est, elle, plus clairement expliquée par la rupture de l'union et par le fait d'obtenir un emploi. Cette deuxième idée est assez intéressante parce qu'elle confirme la théorie selon laquelle il faut avoir un emploi pour faire un premier enfant.

Ce qu'il faut tester maintenant, c'est si avoir obtenu un emploi reporte les projets de fécondité. En d'autres termes, est-ce qu'une fois la condition nécessaire d'avoir un emploi est obtenue, les répondants vont-ils de nouveau vouloir un enfant ? Pour étudier cela, nous allons considérer les intentions de fécondité des répondants qui voulaient des enfants en première vague et n'en ont pas eu entre les deux vagues. En désirent-ils encore lors de la deuxième vague ?

**Tableau 9 - Estimation des réalisations des intentions positives exprimées lors de la vague 1 pour les femmes alors sans enfant**

Variables	(1) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(2) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(3) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(4) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(5) Avoir un enfant entre 2005 et 2008
Âge	2.419*** (0.733)	2.508*** (0.762)	2.877*** (0.822)	2.347*** (0.746)	2.973*** (0.882)
Âge <sup>2</sup>	-0.0449*** (0.0136)	-0.0466*** (0.0141)	-0.0539*** (0.0152)	-0.0432*** (0.0136)	-0.0562*** (0.0162)
Marié	1.248** (0.574)	1.344** (0.587)	1.472** (0.657)	1.558** (0.614)	1.841** (0.717)
Conjoint non cohabitant	-0.633 (0.429)	-0.662 (0.436)	-0.853* (0.503)	-0.792* (0.468)	-0.822 (0.554)
Nombre de frères et sœurs	-0.0955 (0.141)	-0.104 (0.145)	-0.0750 (0.144)	-0.0935 (0.152)	-0.0283 (0.154)
Rupture d'union	-1.622** (0.802)	-1.572* (0.812)	-1.452* (0.852)	-1.743** (0.833)	-1.573* (0.909)
Cherché à avoir un enfant sans y parvenir	0.279 (0.775)	0.0991 (0.786)	0.919 (0.892)	0.663 (0.794)	1.304 (0.958)
Expérience	-0.122 (0.157)	-0.117 (0.159)	-0.181 (0.186)	-0.0277 (0.172)	-0.0706 (0.212)
Expérience <sup>2</sup>	0.0157 (0.0107)	0.0163 (0.0108)	0.0223* (0.0123)	0.00746 (0.0118)	0.0160 (0.0141)
Emploi à temps plein	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Emploi à temps partiel	-0.0563 (0.646)	0.142 (0.663)	0.0338 (0.688)	-0.180 (0.694)	-0.322 (0.761)
Chômage	1.369 (1.235)	2.199 (1.344)	1.793 (1.448)	0.359 (1.332)	0.485 (1.550)
Étudiant	0.577 (1.176)	1.476 (1.304)	3.018 (1.986)	0.0622 (1.310)	2.380 (2.155)
Congé maternité	2.988* (1.707)	3.279* (1.740)	3.774* (1.985)	2.549 (1.856)	3.606 (2.307)
Être au CDI	0.313 (0.429)	0.275 (0.429)	0.343 (0.516)	0.191 (0.469)	0.237 (0.573)
Obtenu un emploi entre les deux vagues	-1.902* (0.980)	-2.071** (1.001)	-2.699** (1.183)	-1.586 (1.084)	-2.300* (1.299)
Travailler dans une entreprise publique		0.584 (0.381)			
Pouvoir aménager ses horaires		0.110 (0.363)			
Diplôme < Bac			0.486		-0.116

			(0.732)		(0.843)
<b>Bac - Bac +2</b>			Réf.		Réf.
<b>Diplôme &gt; Bac + 2</b>			0.285		0.103
			(0.547)		(0.599)
<b>Cadre et Professions intellectuelles sup.</b>			-1.196		-0.904
			(0.832)		(0.923)
<b>Professions intermédiaires</b>			-1.101**		-1.178*
			(0.553)		(0.622)
<b>Employé</b>			Réf.		Réf.
<b>Ouvrier</b>			-1.641**		-2.067**
			(0.800)		(0.831)
<b>Sans Profession</b>			-2.948		-3.020
			(1.954)		(2.073)
<b>0 – 999 euros</b>			-1.000		-0.817
			(1.107)		(1.184)
<b>1 000 – 1 499 euros</b>			-0.581		-1.016
			(0.747)		(0.807)
<b>1 500 – 1 999 euros</b>			-0.398		-0.769
			(0.815)		(0.853)
<b>2 000 – 2 499 euros</b>			Réf.		Réf.
<b>2 500 – 3 000 euros</b>			-1.543**		-1.811**
			(0.692)		(0.744)
<b>Plus de 3 000 euros</b>			0.0191		-0.121
			(0.662)		(0.718)
<b>Avoir des enfants dépend de la prise d'un congé parental</b>				0.863*	0.737
				(0.498)	(0.556)
<b>Avoir des enfants dépend du mode de garde</b>				-0.652	-0.875
				(0.463)	(0.545)
<b>Avoir des enfants dépend de son travail</b>				-0.134	-0.126
				(0.462)	(0.558)
<b>Avoir des enfants dépend du travail de son conjoint</b>				-1.164***	-1.496***
				(0.436)	(0.514)
<b>Constant</b>	-32.01***	-34.03***	-36.59***	-30.60***	-36.33***
	(9.710)	(10.20)	(10.85)	(10.08)	(11.76)
<b>Observations</b>	175	175	172	175	172

Standard errors in parentheses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Pour étudier les reports ou les abandons, nous observons les répondants qui voulaient un enfant en première vague et n'en ont pas eu entre les deux vagues (307 personnes). La variable dépendante est une variable dichotomique similaire à celle utilisée pour la première vague, traduisant leurs intentions de fécondité lors de la deuxième vague. Il est important de noter que la question des intentions de fécondité en deuxième vague ne porte pas sur les mêmes filtres que celle posée en première vague. Notamment, si en première vague la question n'est pas posée aux répondants qui déclarent ne pas du tout vouloir d'enfant, en deuxième vague, ce filtre ne s'applique pas et cette question est posée à tous les répondants de moins de 50 ans (ou pour les hommes, avec une conjointe de moins de 50 ans) qui n'ont pas d'impossibilité biologique pour concevoir un enfant. Cependant, dans cette partie, puisque les répondants considérés avaient déclaré vouloir des enfants en 2005, les filtres de la première vague s'appliquent et on n'a pas, a priori, de problème de comparaison entre les données. Le tableau suivant présente la répartition des intentions de fécondité des femmes sans enfant lors de la deuxième vague en fonction des caractéristiques qui nous intéressent. Ceux qui déclarent vouloir un enfant d'ici trois ans (alors qu'ils en voulaient déjà un trois ans avant) ont certainement repoussé leurs projets d'enfants ; les autres ont abandonné.

**Tableau 10 - Statistiques descriptives des individus qui voulaient des enfants lors de la 1<sup>ère</sup> vague et qui n'en ont pas eus**

	Abandon				Report			
	F sans enfant	H sans enfant	F avec enfants	H avec enfants	F sans enfant	H sans enfant	F avec enfants	H avec enfants
Observations	22	18	54	49	71	44	21	28
Pourcentage	23,66	29,03	72	63,64	76,334	70,97	28	36,36
Moyenne d'âge	32,54	33,44	36,55	38,12	28,85	30,23	34,71	36,6
<b>Répartition par activité (%)</b>								
Emploi à temps plein	77,77	83,33	61,11	100	76,06	93,18	66,67	89,29
Emploi à temps partiel	18,18	11,11	18,52		11,27	2,27	14,29	
Chômage			9,26		5,63	2,27	4,76	10,71
Etudiant	4,55				2,82	2,27		
Inactif		5,56	7,47				14,29	
Congé maternité			3,7		4,23			
Obtenir un emploi (en %)	22,73	0	11,11	4,08	22,54	13,64	9,52	7,14

Le pourcentage d'abandon est beaucoup plus faible chez les répondants sans enfant. L'idée, sous-jacente ici, est que peu de gens souhaitent vivre sans enfant en France [Régnier-Loilier – Solaz - 2010]. Ceux qui n'ont pas encore d'enfant vont plutôt reporter leur fécondité qu'abandonner (pour les trois ans à venir). Ceux qui abandonnent sont aussi en moyenne plus âgés. Cette particularité relève plus des caractéristiques des intentions de fécondité : les intentions de fécondité variant avec l'âge [Régnier-Loilier – Vignoli - 2010], les plus âgées vont avoir tendance à renoncer à leur projet. Les caractéristiques de l'emploi sont difficiles à analyser sur un si petit échantillon. La variable « *obtenir un emploi* » est assez également répartie entre les femmes sans enfant qui ont abandonné et celles qui ont reporté leur fécondité.

Le tableau 11 présente les résultats de l'estimation logistique des intentions de fécondité en deuxième vague des femmes sans enfant qui en voulaient un en 2005, mais n'en ont toujours pas en 2008. Les variables explicatives sont les mêmes que dans l'analyse des intentions de fécondité en 2005, mais construites cette fois avec les données de la deuxième vague. Aucun coefficient n'est significatif, ni pour les femmes avec enfant ni pour celles sans enfant. Les reports ou les abandons sont difficilement explicables avec nos données. L'échantillon utilisé ici est toutefois assez petit, ce qui explique peut-être les défauts de l'analyse économétrique.

**Tableau 11 - Estimation des intentions de fécondité de vague 2 des femmes sans enfant qui n'ont pas réalisé leurs intentions de vague 1**

Variables	(1)	(2)
	Intentions de fécondité en 2008	Intentions de fécondité en 2008
	Sans enfant	Avec enfant
Âge	1.373 (0.835)	0.507 (1.092)
Âge <sup>2</sup>	-0.0220* (0.0132)	-0.000249 (0.0167)
Conjoint en 2008	1.662** (0.813)	0.168 (1.450)
Nombre de frères et sœurs du répondant	0.115 (0.150)	-0.391 (0.252)
Avoir un enfant		2.061* (1.154)
Avoir un enfant de moins de 3 ans		1.604 (1.117)
Âge au premier enfant		-0.546** (0.228)
Expérience	-0.0157 (0.0230)	0.0440 (0.0290)
Expérience <sup>2</sup>	3.00e-05 (6.99e-05)	-0.000188* (0.000109)
Emploi à temps plein (2008)	Réf.	Réf.
Emploi à temps partiel (2008)	-0.424 (0.781)	0.0514 (0.929)
Chômage (2008)		-0.311 (2.063)
Étudiant (2008)	0.0287 (1.852)	
Inactif (2008)		-0.456 (1.845)
Avoir obtenu un emploi entre 2005 et 2008	-0.694 (0.810)	-0.370 (1.142)
CDI (2008)	0.652 (0.516)	-0.522 (0.833)
Constant	-20.86* (12.45)	-5.407 (18.02)
Observations	86	67

Standard errors in parenthèses - \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## 5 – Conclusion de la partie 1

Ces différentes estimations des projets de fécondité et de leurs réalisations nous apportent quelques enseignements sur le débat concernant la conciliation travail/famille. Tout d'abord, comme le montre la littérature, il semble bien que ce soit pour le premier enfant que la situation sur le marché du travail et les conditions matérielles jouent le plus. Cependant, quand les différentes facettes du travail sont disséquées, les résultats obtenus ne sont pas aussi marqués que ceux présentés par d'autres articles. Si A. Pailhé [2009] montre qu'être au chômage diminue la probabilité de vouloir un premier enfant par rapport à être en emploi stable, ne comparer que le chômage à l'emploi à temps plein ne permet pas d'obtenir des résultats significativement différents de 0. De la même manière, considérer le CDI séparément ne montre pas d'impact significatif du contrat de travail sur les intentions de fécondité. L'emploi semble pourtant bien être un pré-requis pour avoir un enfant. Les années d'expérience sur le marché du travail augmentent significativement les projets d'avoir un premier enfant et, par rapport à l'emploi à temps plein, être étudiant les diminue significativement. Par ailleurs, les non réalisations s'expliquent par le fait d'avoir obtenu un emploi. L'insertion sur le marché du travail semble donc passer avant la réalisation des projets de fécondité. La réalisation des projets de fécondité elle, s'explique assez mal en fonction des autres caractéristiques du travail. Les seuls déterminants importants, outre celui mentionné ci-dessus, sont l'âge et le modèle familial, en particulier le fait d'être marié. Le revenu notamment qui avait un impact tout à fait significatif sur les intentions de fécondité des femmes et des hommes pour leur premier enfant n'a pas d'impact significatif sur la réalisation de ces intentions.

Pour ce qui est des politiques de conciliation, ni le temps partiel, ni les aménagements d'horaires, ni le travail en entreprise publique n'influencent la fécondité pour le premier enfant, que ce soit pour le projet ou pour la réalisation. Ce résultat est, d'après A. Pailhé [2009], propre à la France, pour ce qui est des aménagements d'horaires. Pour le temps partiel, O. Thévenon [2009] montre aussi que le travail à temps partiel n'est pas « une modalité d'ajustement fréquente de l'emploi aux contraintes familiales », notamment pour le premier enfant. En France, la majorité de l'emploi des femmes se fait à temps plein, c'est pourquoi ces dispositifs n'influencent pas l'entrée en parentalité.

En revanche, bien que nous ne puissions pas vérifier que ce résultat est robuste en observant les conditions d'accès effectives aux modes de garde, il semblerait bien qu'il existe une contrainte sur le marché de la garde, contrainte qui vient limiter et les projets d'enfants et leurs réalisations. Cette contrainte n'apparaît cependant qu'après le premier enfant, pour les parents qui y sont effectivement confrontés. Enfin, pour le congé parental, il existe, pour le premier enfant, un impact positif de ce dispositif pour les répondants qui pensent qu'avoir un enfant dépend du congé parental. Celui-ci ne se maintient pas quand on contrôle le modèle par les variables d'inégalités. Il est possible que cette différence s'explique par les caractéristiques de la population qui prend des congés parentaux. C'est, dans une deuxième partie, l'objet sur lequel nous allons travailler.

La seconde partie de ce travail se penche sur le deuxième versant de l'entrée en parentalité, c'est-à-dire le type de comportement vis-à-vis du marché du travail adopté par les femmes au moment de la naissance du premier enfant, et les conséquences de cette naissance sur leur activité. Le but de ce travail étant par ailleurs d'évaluer l'impact des dispositifs de conciliation, cette deuxième partie étudie le congé parental au moment de cette naissance. Pour ce faire, nous utilisons le calendrier professionnel proposé dans l'enquête ERFI, lors de la seconde vague. Ce calendrier permet en effet de dater les différentes situations d'activité ou d'inactivité par rapport aux événements biographiques, et de déterminer si les femmes ont pris un congé parental ou non (encadré 2). La situation sur le marché du travail peu après la naissance peut aussi être appréhendée. Ces données sont longitudinales, ce qui donne une perspective générationnelle à cette étude. Dans un premier temps, il s'agit donc de regarder le type de congé choisi à la naissance du premier enfant et la situation sur le marché du travail quelques temps après pour l'ensemble des générations. Dans un deuxième temps, seules les générations les plus récentes sont prises en compte pour tenter d'évaluer l'effet de la réforme de la PAJE sur le choix du congé et sur l'activité un an après.

# 1 – Activité des femmes au moment de la naissance du premier enfant

## 11 – Etude longitudinale du congé parental

### Encadré 2 : La grille professionnelle dans l'enquête ERFI

La grille professionnelle de l'enquête ERFI, uniquement proposée lors de la seconde vague, permet d'identifier si les répondants ont pris ou non un congé parental lors de la naissance de leur premier enfant. Cette grille se présente en effet sous la forme d'une frise sur laquelle les répondants devaient dater, au mois près, depuis leur 16 ans, chaque période d'activité/inactivité de plus de trois mois ou d'une durée inférieure mais significative pour le répondant, et qualifier leur situation sur le marché du travail. Les périodes d'emploi, de chômage, d'études, de congé parental et d'inactivité peuvent ainsi être déterminées.

A chaque période, il est par ailleurs demandé au répondant s'il est à temps plein ou à temps partiel et s'il a acquis des diplômes. Cette grille professionnelle permet donc de comparer la situation sur le marché du travail avec les événements biographiques, comme ici la naissance du premier enfant. Elle permet donc de savoir quelle était l'activité des répondants au moment de la naissance de leur premier enfant et s'ils ont pris un congé parental. Il est cependant important de noter plusieurs problèmes soulevés par cette grille professionnelle pour l'analyse du congé parental. Tout d'abord, le congé parental n'est pas distingué du congé maternité. Il est donc difficile de différencier les répondantes qui ont pris un congé parental en tant que tel et celles qui n'ont pris qu'un congé maternité.

Par ailleurs, dans l'enquête le terme de congé parental désigne le contrat de travail par lequel un individu salarié depuis un an dans une entreprise peut arrêter de travailler ou réduire son activité jusqu'au troisième anniversaire de son enfant, et retrouver son poste ou un poste équivalent à la fin. L'observation de l'activité des répondantes qui déclarent avoir pris un congé parental, un an avant la naissance de leur premier enfant, montre que si environ 90 % étaient sur le marché du travail, 10 % des autres sont réparties dans des catégories qui ne devraient pas y avoir droit (chômage, étudiantes). Cela est d'autant plus vrai que le congé parental est long. Les données n'informent pas non plus sur la rémunération du congé parental ou sur la durée de cette rémunération par rapport au congé.

Sans pouvoir distinguer le congé parental rémunéré du non rémunéré, le congé parental est ici uniquement considéré en tant que retrait du marché du travail, théoriquement sous la forme d'un contrat qui permet d'y retourner (contrairement à inactive). Le congé parental est ici défini pour les femmes qui déclarent être en congé parental au moment de la naissance de leur premier enfant ou qui déclarent l'être dans les trois mois qui suivent cette naissance. Bien que les conditions d'éligibilité ne semblent pas toujours respectées, toutes les déclarations de congé parental sont acceptées comme telles.

Si les données ne permettent pas de distinguer le congé parental du congé maternité, il convient cependant d'essayer de faire la différence entre les deux, puisqu'ils ne possèdent pas les mêmes critères d'éligibilité, les mêmes rémunérations, les mêmes durées et donc les mêmes impacts sur la carrière des femmes. Un congé maternité, depuis 1978, représente seize semaines rémunérées à 90 % du salaire. Il est accessible à toutes les femmes en emploi, quelle que soit leur situation. Les chômeuses peuvent aussi y avoir droit. En revanche le congé parental peut durer jusqu'à trois ans, il n'était pas rémunéré, jusqu'en 2004, pour le premier enfant et les conditions d'éligibilité sont plus drastiques puisqu'il faut avoir travaillé dans la même entreprise depuis au moins un an. Dans l'enquête ERFI, les congés parentaux ne peuvent être différenciés qu'en fonction de leur durée. Le tableau suivant présente les différentes durées des congés parentaux pris pour la naissance du premier enfant dans notre échantillon, toutes générations confondues.

**Tableau 12 - Durée des congés parentaux pris au moment de la naissance du premier enfant**

Durée du congé (mois)	Fréquence	%	% cumulé
<b>Moins de 2 mois</b>	49	5,81	5,81
<b>3 mois</b>	132	15,64	21,45
<b>4 mois</b>	184	21,80	43,25
<b>5 mois</b>	120	14,22	57,46
<b>6 mois</b>	86	10,19	67,65
<b>De 7 à 9 mois</b>	107	12,67	80,33
<b>De 10 à 14 mois</b>	65	7,70	88,03
<b>Plus de 15 mois</b>	101	11,97	100

Les durées des congés parentaux déclarées sont assez variées. Les congés de quatre mois et moins, qui désignent a priori les congés maternités ne représentent que 43,25 % des congés pris. Or, le congé parental devrait être moins répandu que le congé maternité. L'enquête Modes de garde et d'accueil de la petite enfance [Crenner - 2011], sur des données de 2007, estime que 12 % des mères d'enfant de moins de trois ans sont en congé parental total.

Ici le congé parental total et le congé à temps partiel sont agrégés, mais les chiffres obtenus sont toujours bien supérieurs. Il semblerait donc que la déclaration de congé parental ne soit pas entièrement corrélée à la réalité. La distinction congé maternité et congé parental est donc difficile à effectuer à partir de la durée du congé. Dans l'analyse réalisée ici, nous allons considérer séparément un congé plus court, de moins de six mois (57,46 % des cas) et un congé plus long, de six mois et plus (42,54 % des cas). La question est de savoir si les caractéristiques des femmes qui prennent l'un ou l'autre type de congé diffèrent. Afin de pouvoir comparer le fait de prendre un congé parental par rapport à devenir inactive au moment de la naissance du premier enfant, les femmes qui étaient déjà inactives un an avant la naissance de leur premier enfant ne sont pas prises en compte car la probabilité qu'elles soient inactives au moment de la naissance est très importante. Notre échantillon d'analyse est donc composé des femmes en emploi (à temps plein ou à temps partiel), au chômage ou étudiante un an avant la naissance de leur premier enfant. Il s'agit alors de voir quels facteurs favorisent la prise du congé parental par rapport au fait de devenir inactive ou de ne pas modifier sa situation sur le marché du travail. Notre analyse porte donc sur la comparaison entre quatre catégories : celles qui prennent un congé parental de moins de six mois, celles qui prennent un congé parental de plus de six mois, celles qui deviennent inactives et celles qui ne prennent ni congé, ni période d'inactivité et qui restent dans une des catégories d'activité considérée (emploi, chômage, étudiante). Parmi celles qui ne modifient pas leur situation, on compte, toutes générations confondues, 90 % de personnes en emploi, 5 % de chômeuses et 5 % d'étudiantes. L'échantillon est donc constitué de 2 307 femmes, nées entre 1926 et 1987. Le graphique 2 montre la répartition de l'activité des femmes au moment de la naissance de leur premier enfant en fonction de ces quatre catégories.

Globalement, l'utilisation du congé parental augmente de façon assez importante avec l'année de naissance de la mère. Cette croissance se fait plutôt dans un premier temps pour le congé de moins de six mois, mais à partir des générations nées à la fin des années 1950, la proportion de femmes qui prennent un congé parental de plus de six mois augmente plus fortement.

Cette nouvelle tendance à l'utilisation de congés longs semblent donc intervenir assez vite après la création du congé parental en janvier 1977 (encadré 3) et croître assez régulièrement pour les générations suivantes. Jusqu'aux générations nées dans les années 1950, la part des femmes ne s'arrêtant pas au moment de la naissance de leur enfant était supérieure à 50 %. Elle est progressivement remplacée par le congé parental. Devenir inactive au moment de la naissance de son premier enfant diminue et est aussi remplacé par le congé parental.

### **Encadré 3 : Réformes des congés maternité et parental pouvant concerner le premier enfant**

**1909** : introduction de 8 semaines de congé maternité non rémunérées.

**1928** : les paiements sont généralisés pour les fonctionnaires. Les congés sont rémunérés à 100 % des salaires pendant deux mois.

**1946** : le congé maternité passe à 14 semaines et est payé à 50 % des salaires.

**1971** : la rémunération du congé maternité passe à 90 % du salaire.

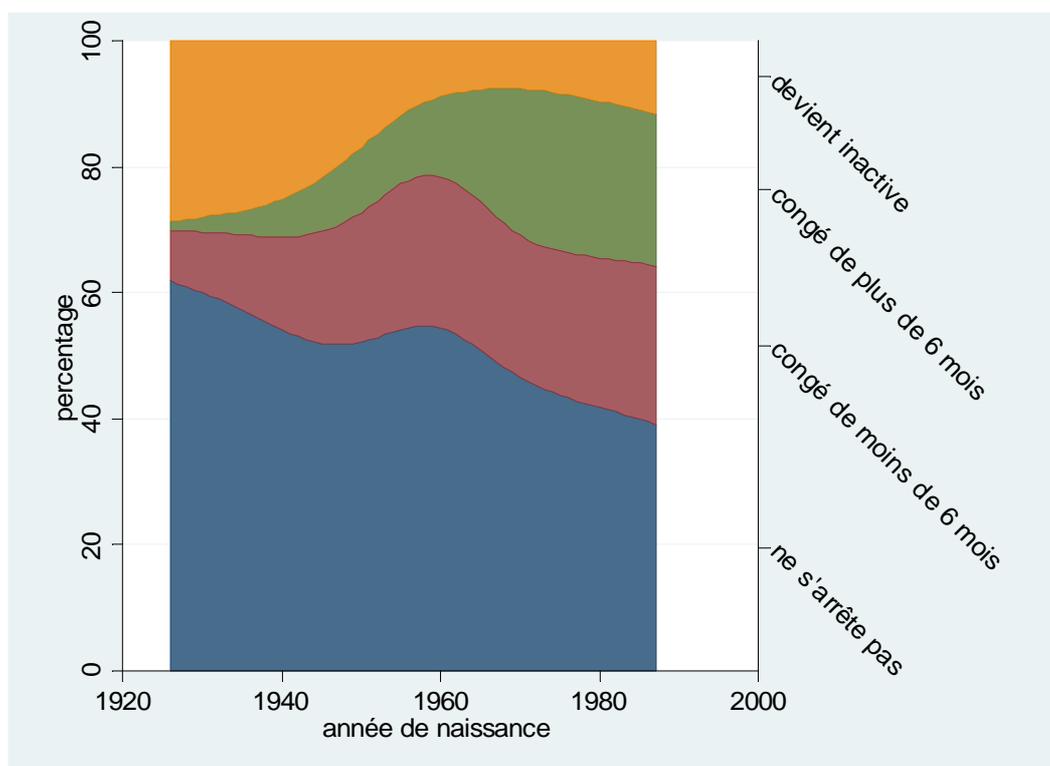
**1977** : introduction du congé parental, non rémunéré, de la fin du congé maternité jusqu'à 2 ans de congé. Pour être éligible, un an dans la même entreprise est requis et l'entreprise doit compter plus de 200 salariés.

**1978** : le congé maternité est allongé jusqu'à 16 semaines, dont 6 avant la naissance.

**1986** : le congé parental peut être pris pendant 3 ans depuis la fin du congé maternité jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant.

**2004** : le paiement pendant le congé parental est étendu au premier enfant (CLCA : Complément Libre Choix d'Activité). Il est maintenant aussi payé pour le premier enfant pendant 6 mois après le congé maternité. C'est un paiement forfaitaire (513 euros en 2005) payé sous conditions de ressources.

**Graphique 1 - Type de congé pris par les femmes au moment de la naissance de leur premier enfant (par année de naissance des femmes)**



## 12 – Les déterminants des congés parentaux

### 121 – Analyse graphique

Prendre un congé parental est soumis à des conditions d'éligibilité. La plupart des répondantes qui prennent un congé parental devraient avoir été en emploi un an avant. Cependant, comme la définition du congé parental est déclarative et que le congé maternité n'est pas distingué du congé parental, il est aussi possible d'avoir des chômeuses ou des étudiantes qui un an plus tard déclarent prendre un congé parental. Les quatre graphiques suivants présentent les situations d'activité un an avant.

Le graphique 2 présente l'activité des femmes qui ont pris un congé parental de moins de six mois. Dans la plus grande majorité (presque 100 % pour les premières générations, à 80 % pour les suivantes), ces femmes étaient en emploi à temps plein un an avant la naissance de leur enfant. La tendance de la proportion de femmes à temps plein est toutefois à la baisse, remplacée par une augmentation du temps partiel et du chômage. Ces évolutions peuvent être dues aux changements du marché du travail en général et pour les femmes en particulier. Avec la crise économique des années 1970, les femmes nées vers le milieu des années 1950 auront plutôt tendance à rencontrer la précarité et le chômage au moment de leur arrivée sur le marché du travail. Les années 1980-2000 voient aussi l'augmentation massive du temps partiel pour les femmes. Ces évolutions sont aussi remarquables dans les autres graphiques, traduisant donc plus cette mutation du marché du travail en lui-même.

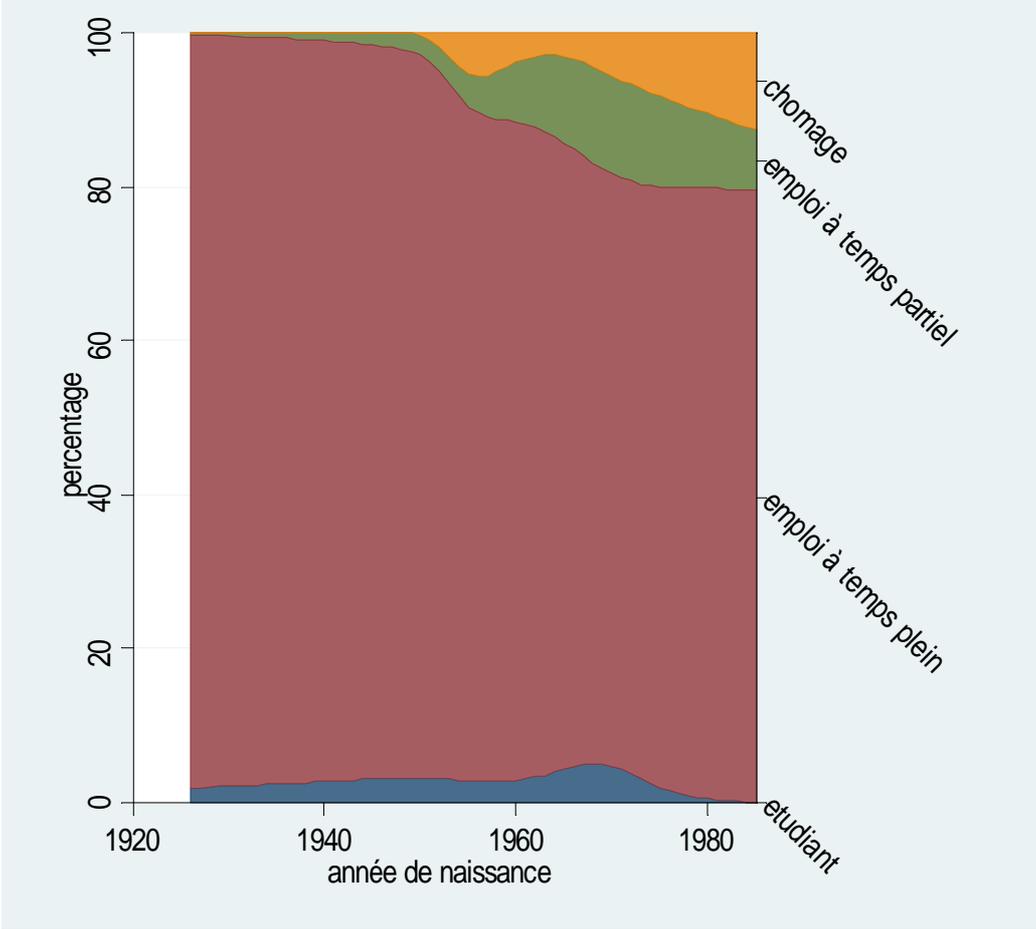
Le graphique 3 représente l'activité des femmes qui ont pris un congé parental de plus de six mois. Globalement l'emploi à temps plein est légèrement inférieur que dans le cas du congé parental de moins de six mois, mais sa tendance est relativement stable. La part d'étudiantes et d'emplois à temps partiel est croissante. En revanche, la part des chômeurs est négligeable. L'absence de chômeuses chez les femmes prenant un congé parental de plus de six mois est assez attendue puisque les conditions d'éligibilité du congé parental impliquent d'être en emploi depuis un an dans la même entreprise.

Alors que les femmes qui deviennent inactives à la naissance de leur premier enfant étaient la plupart du temps en emploi à temps plein jusqu'à la génération 1950-1955, les générations les plus récentes sont plus composées d'étudiantes et de chômeuses. Ces femmes sont sur le marché du travail dans les années 1970-1980, décennies où le congé parental a été aménagé et rendu attractif (cf. supra). Les femmes de cette génération qui étaient en emploi ont peut-être alors préféré prendre un congé parental, qui préserve leur emploi à la sortie plutôt que de devenir inactives. Ne vont alors devenir inactives que celles qui n'ont pas accès au congé parental.

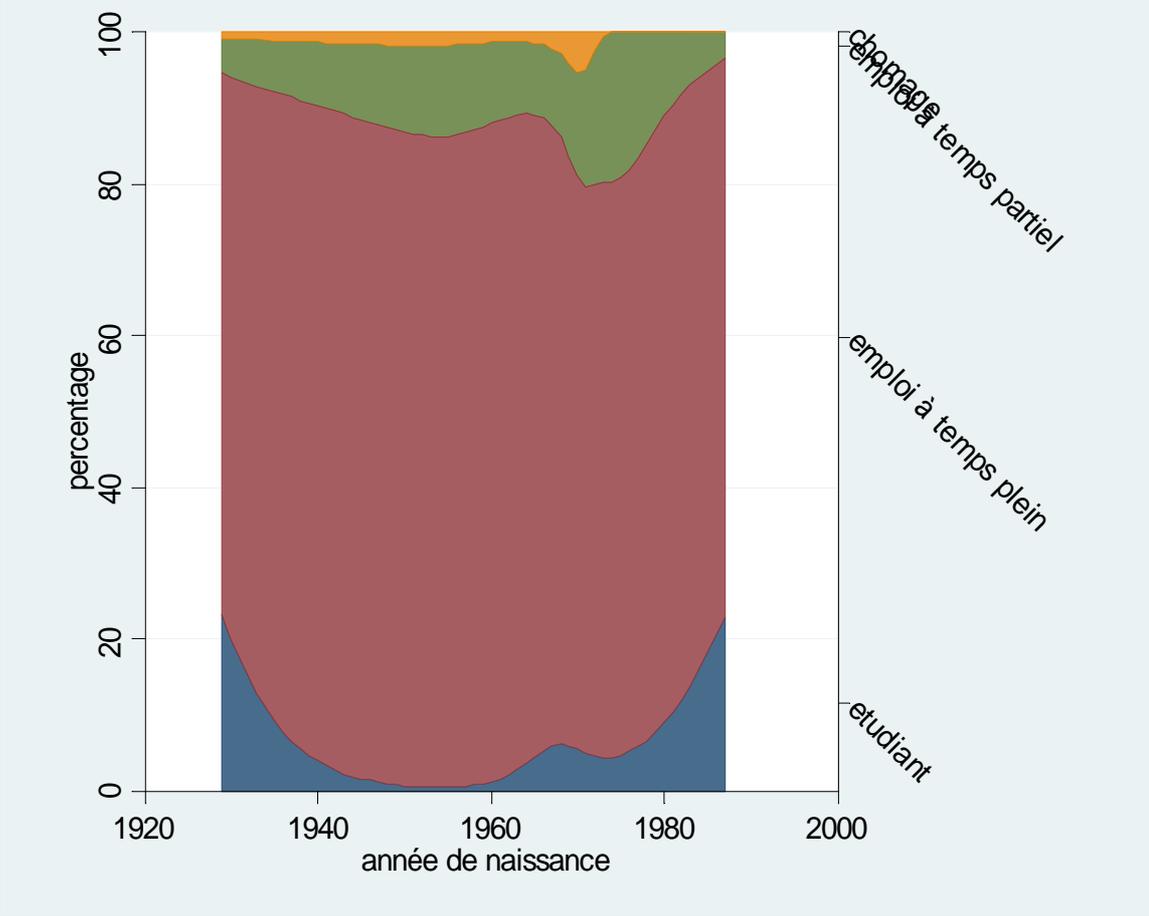
Pour les générations 1960-1970, le temps partiel avant la naissance du premier enfant était assez répandu chez les femmes qui sont devenues inactives. Cette proportion a fortement diminué dans les années récentes, ce qui peut aussi être dû au transfert vers le congé parental. On peut penser que de plus en plus de femmes deviennent inactives lorsqu'elles n'ont pas accès au congé parental.

Pour les femmes ne modifiant pas leur situation à la naissance de leur enfant, une partie importante semble être expliquée par le fait qu'elles n'ont pas le droit au congé parental. On compte en effet une part importante d'étudiantes et de chômeuses. Cependant la majorité est en emploi à temps plein ou à temps partiel. C'est en effet dans cette catégorie que l'on trouve la proportion de femmes à temps partiel la plus importante. Ce phénomène peut soit s'expliquer par un temps partiel précaire qui ne donne pas accès aux congés parentaux, soit un temps partiel aménageable, qui permet de concilier le travail et la vie familiale et ne nécessite pas de s'arrêter. Compte tenu des déterminants du temps partiel pour les jeunes qui n'ont pas encore d'enfant, la première analyse semble plus vraisemblable. Une partie importante des femmes qui ne s'arrêtent pas sont en emploi à temps plein. Pour elles, il s'agit peut être d'un choix de carrière. L'analyse graphique ne nous permettant pas de trancher ces questions, nous allons passer maintenant à l'analyse économétrique.

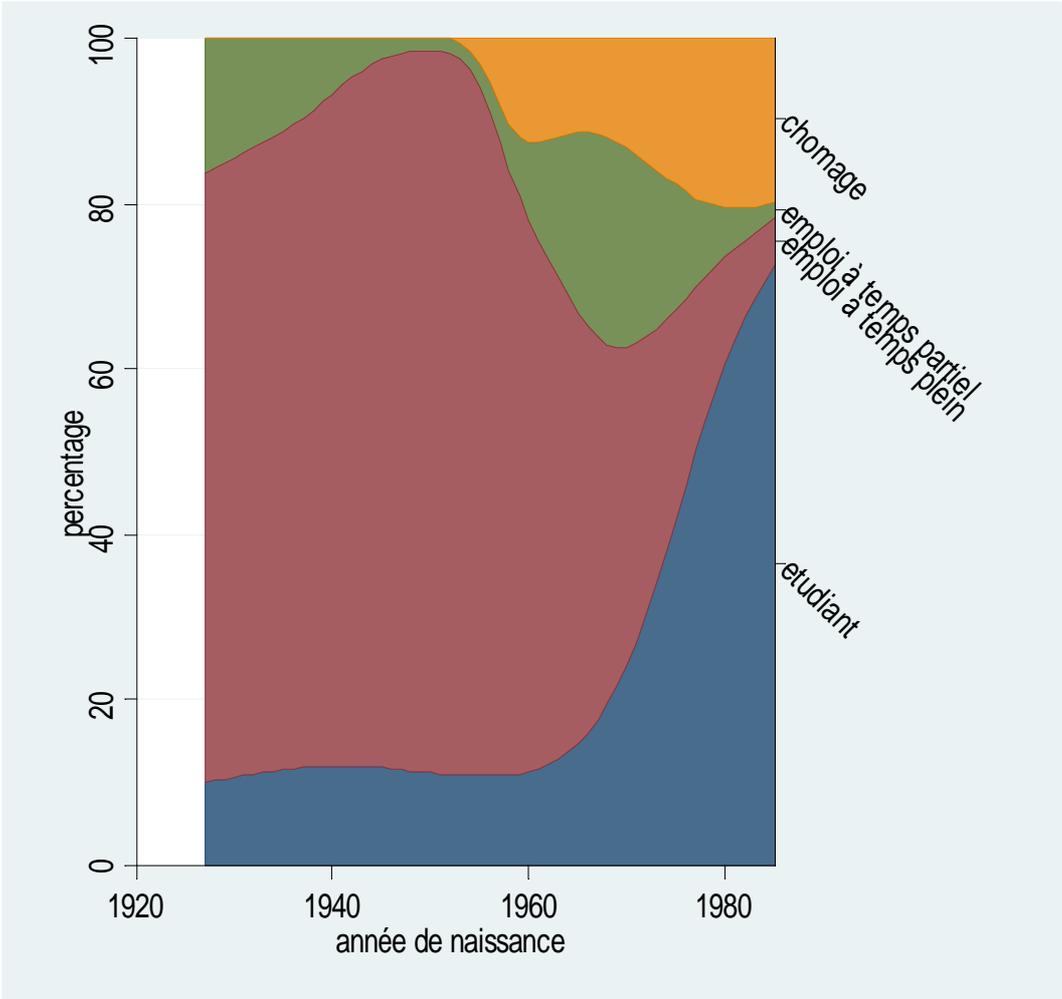
**Graphique 2 - Activité des femmes qui ont pris un congé parental de moins de 6 mois, un an avant la naissance de leur premier enfant**



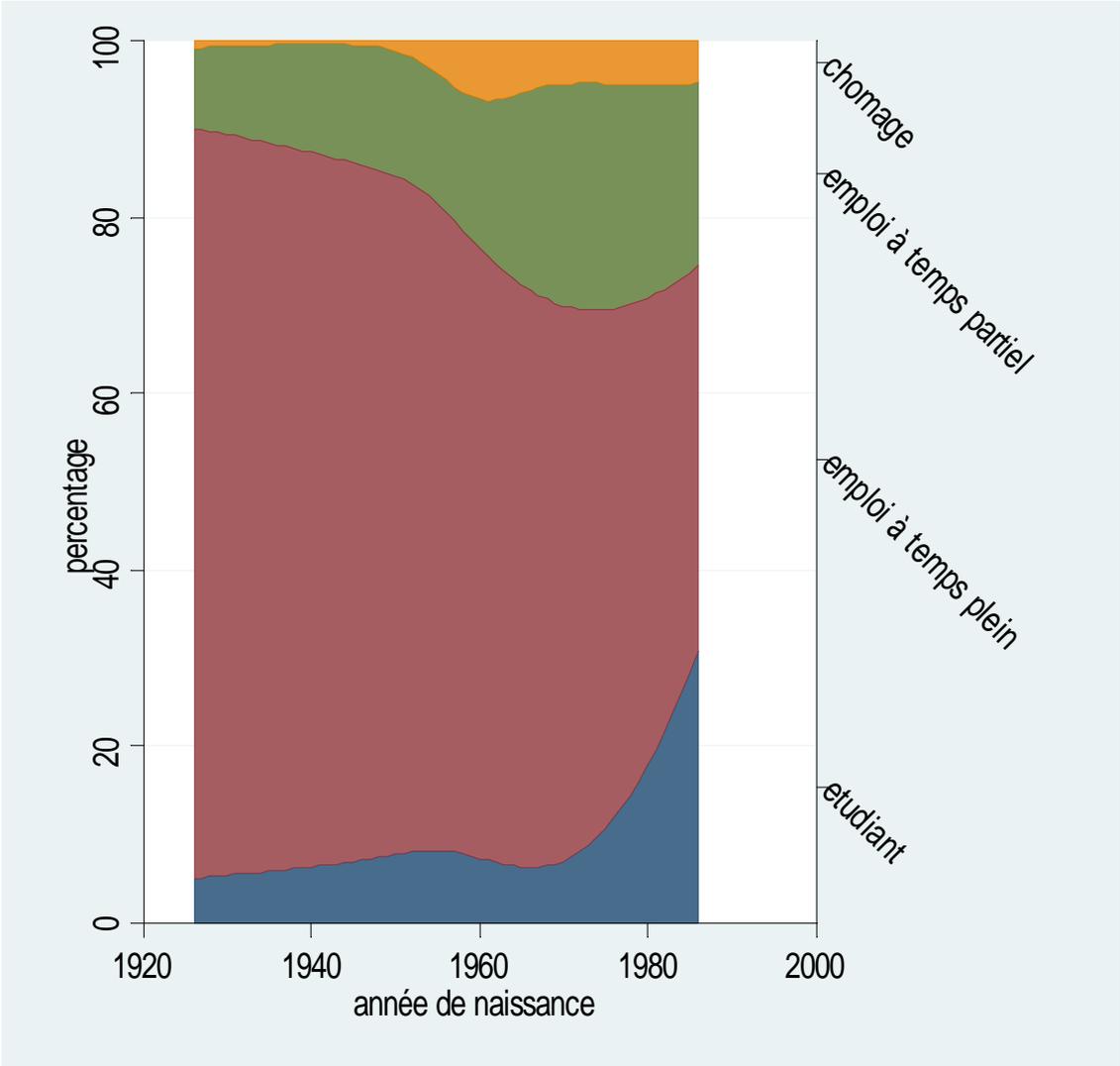
**Graphique 3 - Activité des femmes qui ont pris un congé parental de plus de six mois, un an avant la naissance de leur premier enfant**



**Graphique 4 - Activité des femmes qui deviennent inactives, un an avant la naissance de leur premier enfant**



**Graphique 5 - Activité des femmes qui ne s'arrêtent pas, un an avant la naissance de leur premier enfant**



Pour étudier les déterminants de l'activité sur le type de comportement au moment de la naissance du premier enfant, nous avons réalisé un modèle logit multinomial non ordonné<sup>4</sup> afin de comparer les différentes situations entre elles.

### Encadré 4 : le logit multinomial

La variable dépendante est donc une variable à quatre modalités :

- ❖ 0 si la répondante ne change pas de situation lors de la naissance de son premier enfant,
- ❖ 1 si elle prend un congé maternité/parental de moins de six mois,
- ❖ 2 si elle prend un congé parental de plus de six mois,
- ❖ 3 si elle devient inactive.

Dans le cadre d'un modèle multinomial non ordonné, lorsque la variable dépendante comprend  $J$  catégories  $j$  ( $j=0, \dots, J-1$ ), on peut former au total  $J(J-1)/2$  équations pour opposer 2 à 2 ces  $J$  catégories. Il y a  $J-1$  équations indépendantes car l'une des  $j$  catégories est prise comme référence. Les équations indépendantes sont celles qui opposent séparément chacune des autres catégories à cette modalité de référence. Le premier modèle présenté ici comprend donc 6 équations, dont 3 seulement sont indépendantes. Avec  $Y$ , la variable dépendante,  $X_k$  la  $k$ -ième variable explicative,  $\beta_{jk}$ , le coefficient de  $X_k$  dans l'équation  $j$ , on a :

$$\log \left[ \frac{Pr(Y=j)}{Pr(Y=0)} \right] = \alpha_j + \sum_{k=1, \dots, K} \beta_{jk} X_k \quad j=1, \dots, J, k=1, \dots, K$$

$\exp(\beta_{jk})$  donne l'effet de  $X_k$  sur la probabilité que la répondante se trouve dans la situation  $j$  plutôt que dans la situation de référence. Ces modèles sont estimés à l'aide du logiciel STATA.

<sup>4</sup> On aurait pu penser que ces catégories pouvaient suivre un modèle polytomique ordonné. Afin de départager ces deux modèles, on a fait un test d'égalité des pentes qui nous a fait choisir le modèle non ordonné (cf annexe 6).

Pour expliquer la variable dépendante, l'activité sur le marché du travail un an auparavant est prise en compte comme variable d'intérêt. D'après l'échantillon construit, dans lequel les inactives un an avant la naissance du premier enfant ne sont pas considérées, les catégories d'activité un an avant la naissance du premier enfant sont donc : en emploi à temps plein, qui sert de référence, en emploi à temps partiel, au chômage et étudiante. L'expérience professionnelle acquise sur le marché du travail au moment de la naissance du premier enfant est aussi utilisée pour caractériser l'implantation sur le marché du travail. Elle est calculée comme la différence entre la date de naissance du premier enfant et la date du premier emploi du répondant, s'il a déjà travaillé. Le diplôme acquis au moment de la naissance de l'enfant est susceptible de jouer aussi, comme indicateur du capital humain de la répondante. Les mêmes catégories de diplômes que dans la partie 1 sont utilisées : diplôme inférieur au Bac, diplôme entre Bac et Bac+2, catégorie qui sert de référence, et diplôme supérieur à Bac + 2. Enfin, l'âge de la mère lors de la naissance du premier enfant sert de variable de contrôle, de même que la génération de naissance de la mère qui capture les évolutions temporelles. Les résultats de l'estimation sont présentés dans le tableau 13.

La variable de génération, significative dans toutes les équations, indique les tendances temporelles. Prendre un congé parental suit une tendance plutôt croissante alors que devenir inactive par rapport à toutes les autres situations est plutôt décroissant, comme le montrait déjà l'analyse graphique.

Dans toutes les équations estimées, les variables décrivant l'activité un an avant la naissance de l'enfant sont significatives. Être étudiante un an avant la naissance de son enfant diminue la probabilité de prendre un congé parental quelle qu'en soit la longueur et augmente la probabilité d'être inactive dans toutes les équations concernées. Les conditions d'éligibilité requises pour prendre un congé parental expliquent vraisemblablement l'effet de cette variable. En effet, être étudiante n'est pas une variable significative dans l'équation qui oppose le congé parental de moins de 6 mois et celui de plus de 6 mois. Les étudiantes ont plus tendance à ne pas s'arrêter ou à devenir inactives. Elles deviennent d'ailleurs plus inactives qu'elles ne restent étudiantes.

Le travail à temps partiel, par rapport au travail à temps plein, diminue la probabilité de prendre un congé quel qu'il soit. Si a priori, un emploi à temps partiel pourrait remplir les conditions d'éligibilité du congé parental, C. Bourreau-Dubois, O. Guillot et E. Jankeliowitch-Laval [2001] montrent, dans une étude sur le travail à temps partiel et ses déterminants, sur les données françaises du panel européen des ménages (1994-1996), que les actives à temps partiel ont souvent moins d'ancienneté que les autres actives occupées. Dans leurs données, une sur cinq était présente dans l'établissement depuis moins d'un an, ce qui diminue leur probabilité d'être éligible au congé parental. Elles ont plus connu l'inactivité et le chômage depuis la fin de leurs études et cette précarité dans l'emploi est d'autant plus marquée quand ces femmes ne sont a priori pas à temps partiel pour concilier travail et famille, étant donné qu'elles n'ont pas encore d'enfant. Dans leur enquête, les salariées qui travaillent à temps partiel faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein ou qui voudraient augmenter leur temps de travail sont fortement représentées chez les femmes sans enfant, plus jeunes et moins diplômées. Donc il est possible qu'être à temps partiel diminue la probabilité de pouvoir postuler à un congé parental, par rapport à être à temps plein. Cela expliquerait pourquoi être à temps partiel favorise l'inactivité par rapport au congé. Cependant, être à temps partiel favorise aussi la probabilité de prendre un congé parental plus long. Une étude récente de la Drees sur le congé parental [Crenner - 2011] montre que les mères qui prennent un congé parental total sont souvent moins qualifiées que les mères qui travaillent. De même, dans le panel européen, les femmes sans enfant à temps partiel sont aussi moins diplômées. Ces caractéristiques du temps partiel pour les femmes qui n'ont pas encore d'enfant pourraient alors aussi expliquer pourquoi elles ont plus tendance à prendre un congé parental long plutôt qu'un congé parental court. En revanche, et pour terminer avec la complexité de l'interprétation de ce type d'emploi, le temps partiel augmente aussi, toutes catégories confondues, la probabilité de ne pas s'arrêter. Cette caractéristique peut aussi être due au fait qu'être à temps partiel peut également permettre de mieux concilier le travail et la vie de famille. Il semble donc exister une assez grande hétérogénéité du temps partiel, qu'il est difficile d'interpréter sans savoir dans quelles conditions il a été pris.

Le chômage augmente la probabilité d'être inactive plutôt que de prendre un congé parental. Cet effet peut être dû aux conditions d'éligibilité du congé parental qui ne sont pas remplies pour les femmes au chômage un an avant la naissance de leur premier enfant. De la même manière, si le chômage un an avant augmente la probabilité de prendre un congé parental court plutôt que long, c'est peut-être parce qu'une femme peut obtenir un congé maternité quand elle est au chômage, ce qui n'est pas le cas pour le congé parental.

Pour les diplômés, les femmes ayant un diplôme supérieur à « Bac + 2 » ont une plus forte probabilité de ne pas s'arrêter que de prendre un congé parental de plus de 6 mois ou de devenir inactive. En revanche, pour les congés parentaux plus courts, le coefficient n'est pas significatif : les femmes les plus diplômées vont soit avoir tendance à ne pas s'arrêter, soit à ne pas s'arrêter longtemps [Ekert-Jaffé et al - 2002].

Le fait de ne pas s'arrêter peut aussi englober des catégories assez hétérogènes : d'un côté les femmes les plus diplômées qui préféreront rester sur le marché du travail, de l'autre des femmes à temps partiel ou au chômage qui ne remplissent peut-être pas les conditions d'éligibilité pour prendre un congé, mais qui peuvent aussi, grâce à leur emploi du temps, plus concilier le travail et la famille. Il est difficile de distinguer ces deux populations avec les catégories d'analyse utilisées ici. Avoir les CSP permettrait de regarder la hiérarchie du marché du travail. Avec les données telles qu'on a ici, les différents effets ne peuvent pas être perçus de manière précise.

Enfin, l'âge au premier enfant n'explique que le fait de devenir inactive par rapport aux autres catégories. Il diminue la probabilité d'être inactive quelle que soit l'alternative. Cet effet peut s'expliquer par le fait que les femmes qui deviennent inactives sont souvent plus jeunes au moment de la naissance de leur premier enfant (Tableau 13). Leur inactivité peut être entre autre une conséquence du fait qu'elles ne remplissent pas les conditions d'éligibilité du congé parental parce qu'elles sont étudiantes ou assez peu insérées sur le marché du travail. Cela peut aussi être un choix de vie (quoique l'échantillon ait été au préalable sélectionné pour ne pas prendre en compte les femmes inactives un an avant la naissance de leur premier enfant). Ces femmes ont donc des enfants plus jeunes puisqu'elles ne cherchent pas à faire carrière auparavant.

**Tableau 13 - Age et expérience au premier enfant en fonction du type de comportement à la naissance du premier enfant (en pourcentage)**

	Âge moyen au premier enfant (toutes générations confondues)	Expérience moyenne (en mois) à la naissance du premier enfant (toutes générations confondues)
<b>Ne s'arrêtent pas</b>	25,85	73,36
<b>Preennent un congé parental de moins de 6 mois</b>	26,05	75,37
<b>Preennent un congé parental de plus de 6 mois</b>	26,83	79,57
<b>Deviennent inactives</b>	23,27	57,89

Ainsi donc, prendre un congé parental dépend avant tout des conditions d'éligibilités nécessaires. Il faut notamment être en emploi. Mais la difficile insertion dans l'emploi va plutôt mener à préférer un congé parental long que court, comme le montre aussi les résultats de la Drees [Crenner - 2011] sur l'enquête Mode de garde et accueil des jeunes enfants en 2007. Il y a donc une sélection au moment du choix d'arrêt lors de la naissance du premier enfant. Quelles vont alors être les conséquences sur le marché du travail après la naissance ?

**Tableau 14 - Estimation du logit multinomial de la situation d'activité de la mère au moment de la naissance de son premier enfant**

Variables	(1) Congé de moins de 6 mois vs pas d'arrêt	(2) Congé de plus de 6 mois vs pas d'arrêt	(3) Inactives vs pas d'arrêt	(4) Congé de plus de 6 mois vs congé de moins de 6 mois	(5) Inactive vs congé de moins de 6 mois	(6) Inactives vs congé de plus de 6 mois
<b>Génération de naissance de la mère</b>	0.121*** (0.0230)	0.261*** (0.0289)	-0.106*** (0.0259)	0.140*** (0.0321)	-0.227*** (0.0308)	-0.367*** (0.0357)
<b>En emploi à temps plein un an avant la naissance de l'enfant</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Étudiant un an avant naissance de l'enfant</b>	-0.989*** (0.316)	-0.598* (0.331)	1.099*** (0.261)	0.391 (0.412)	2.088*** (0.366)	1.697*** (0.382)
<b>En emploi à temps partiel un an avant la naissance de l'enfant</b>	-1.196*** (0.193)	-0.745*** (0.188)	-0.386* (0.216)	0.451* (0.242)	0.810*** (0.270)	0.359 (0.268)
<b>Chômage un an avant naissance de l'enfant</b>	-0.188 (0.290)	-1.149** (0.453)	0.739** (0.325)	-0.962** (0.482)	0.927** (0.370)	1.888*** (0.510)
<b>Diplôme inférieur au Bac à la naissance de l'enfant</b>	0.114 (0.124)	0.0621 (0.146)	0.0962 (0.140)	-0.0523 (0.164)	-0.0182 (0.163)	0.0340 (0.183)
<b>Diplôme entre Bac et Bac + 2 à la naissance de l'enfant</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme supérieur à Bac + 2 à la naissance de l'enfant</b>	-0.310 (0.191)	-0.572*** (0.212)	-0.675** (0.313)	-0.262 (0.242)	-0.365 (0.344)	-0.103 (0.358)
<b>Expérience à la naissance de l'enfant</b>	0.00627 (0.00396)	0.00680 (0.00461)	0.00996** (0.00485)	0.000525 (0.00529)	0.00369 (0.00561)	0.00317 (0.00616)
<b>Expérience au carré à la naissance de l'enfant</b>	-3.56e-05** (1.66e-05)	-3.63e-05* (1.88e-05)	-1.58e-05 (2.13e-05)	-7.03e-07 (2.21e-05)	1.98e-05 (2.46e-05)	2.05e-05 (2.64e-05)
<b>Âge au premier enfant</b>	0.0151 (0.0252)	0.0499* (0.0291)	-0.157*** (0.0323)	0.0347 (0.0329)	-0.172*** (0.0369)	-0.207*** (0.0401)
<b>Constant</b>	-2.143*** (0.521)	-4.557*** (0.628)	2.576*** (0.624)	-2.414*** (0.706)	4.719*** (0.726)	7.133*** (0.815)
<b>Observations</b>	2,307	2,307	2,307	2,307	2,307	2,307

Standard errors in parentheses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## 2 – Effets sur le retour à l'emploi des femmes

### 21 – Analyse graphique

Dans le deuxième temps de cette analyse, la situation des mères sur le marché du travail un an après la naissance de leur premier enfant est étudiée en fonction du type d'arrêt choisi lors de cette naissance (graphiques 6 à 9). Il s'agit de voir quelles sont les conséquences de chaque type d'arrêt sur l'activité. L'analyse graphique présente avant tout les évolutions générationnelles. L'analyse économétrique suivante détermine ensuite la significativité des différents déterminants.

La naissance du premier enfant éloigne un peu les femmes de l'emploi. Selon l'Enquête Famille et Employeurs [Pailhé – Solaz - 2006], sur des données de 1955 à 1985, les femmes sont 30 % à ne pas travailler avant la première naissance et 38 % à ne pas avoir d'emploi un an après. Les graphiques ci-dessous montrent que la part des femmes qui ne travaillent pas un an après la naissance de leur premier enfant est beaucoup plus importante pour les femmes qui sont devenues inactives ou qui ont pris un congé parental long. Les femmes qui ont pris un congé parental de moins de 6 mois après la naissance de leur premier enfant sont majoritairement en emploi à temps plein un an après la naissance. Toutefois, à partir des générations nées dans les années 1950, la proportion d'emploi à temps plein a tendance à diminuer et à être progressivement remplacée par du temps partiel et du chômage. Ces femmes ayant eu leurs enfants à partir du milieu des années 1970 en moyenne sont confrontées sur le marché du travail à la crise économique, ce qui peut expliquer ces tendances. Il est difficile de dire, avec l'analyse graphique, si la situation sur le marché du travail est liée à la naissance du premier enfant et au type de congé parental pris. En effet, la baisse de la proportion des femmes en emploi à temps plein un an après la naissance de leur premier enfant et la hausse du temps partiel ainsi que, dans une moindre mesure, du chômage, s'observent quel que soit le type de comportement eu au moment de la naissance du premier enfant. La part de temps partiel est supérieure pour les femmes qui ont pris un congé parental de plus de 6 mois.

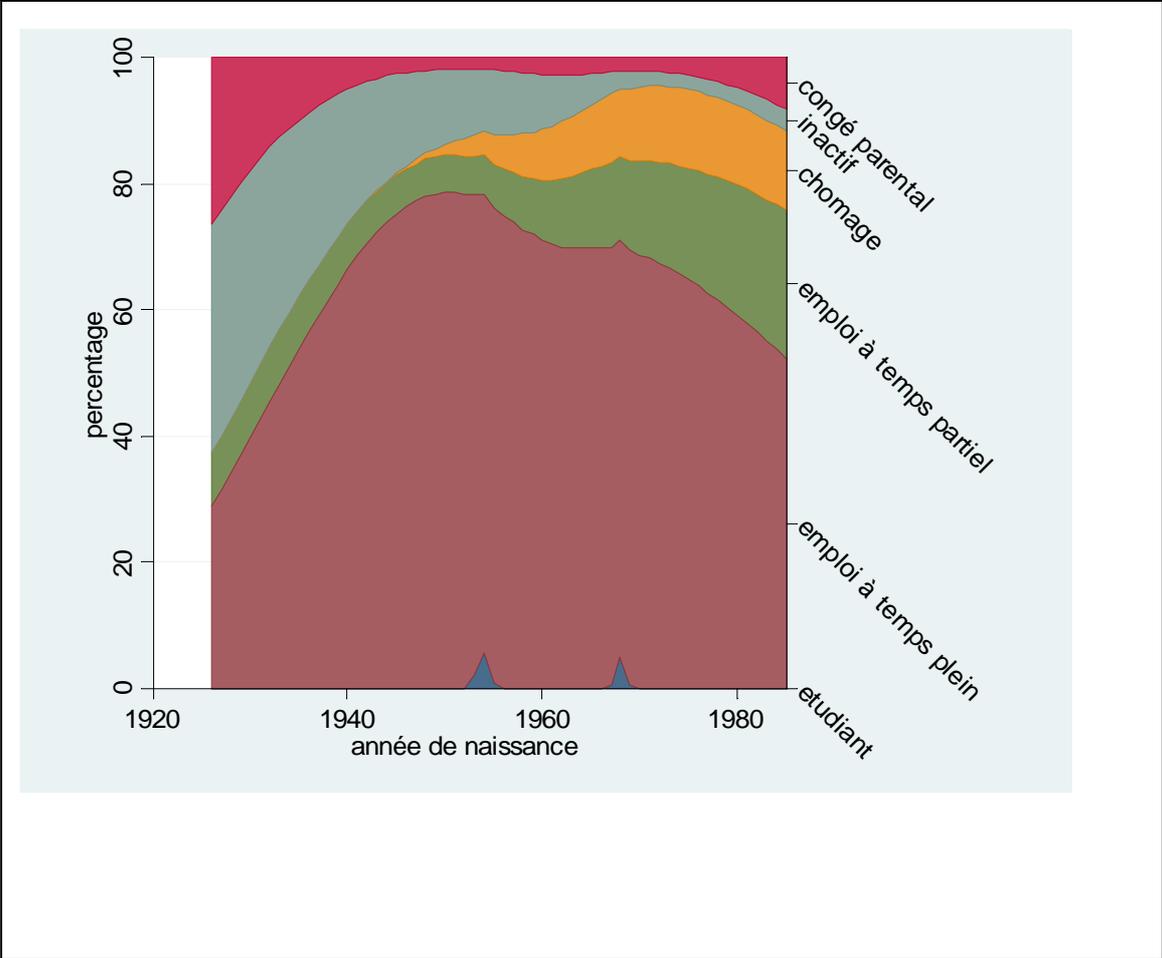
En revanche, avoir pris un congé parental de plus de 6 mois va de pair avec une moindre proportion de chômeuses et une quasi-absence de femmes inactives. Ces différences peuvent en partie s'expliquer par la proportion de femmes qui sont encore en congé parental, soit que celui-ci ne soit pas encore fini, soit qu'elles aient eu un deuxième enfant dans l'année écoulée. Au bout d'un an, il semble pourtant que la part de femmes de retour à l'emploi soit moindre pour les femmes qui ont pris un congé parental plus long et que celui-ci se fasse plus à temps partiel qu'à temps plein.

L'accroissement du temps partiel et du chômage s'observe aussi pour les femmes qui ne se sont pas arrêtées au moment de la naissance de leur premier enfant. La proportion importante de femmes qui étaient déjà à temps partiel et qui ne s'arrêtent pas est dans une certaine mesure une explication plausible. Cependant, cette proportion est plus importante et croissante un an après la naissance de leur premier enfant, ce qui tendrait à montrer qu'un certain nombre de femmes qui ne s'arrêtent pas de travailler au moment de la naissance de leur premier enfant passent à temps partiel dans l'année qui suit.

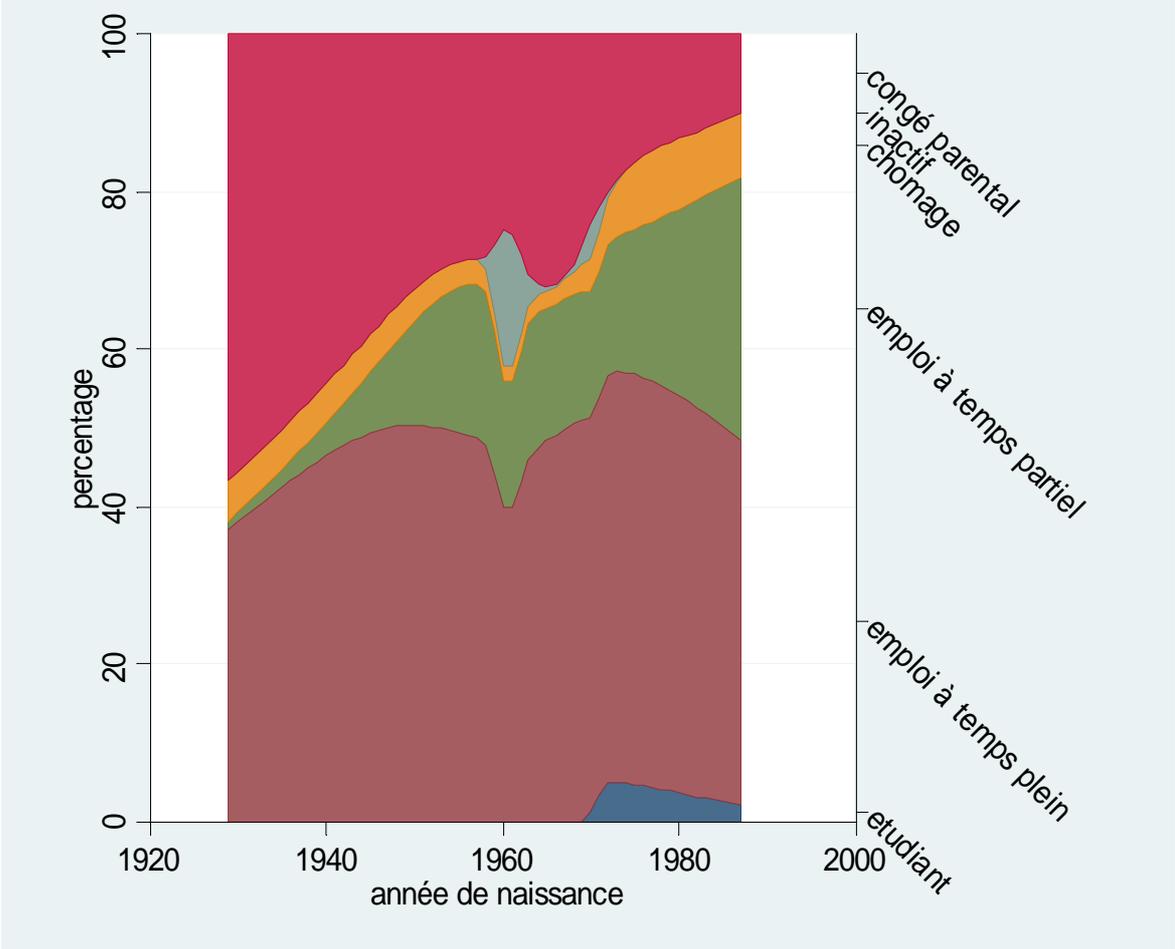
Enfin, la très grande majorité des femmes devenues inactives à la naissance de leur enfant le sont encore un an après. On observe cependant une tendance croissante au retour à l'emploi qui atteint à la fin de la période presque 20 % des cas. Ce retour se fait pour moitié à temps plein et pour moitié à temps partiel.

Un an après la naissance du premier enfant, mis à part pour les inactives, le retour à l'emploi est croissant. Cependant, la proportion de femmes à temps partiel ou au chômage est aussi croissante, décrivant la dégradation de la situation sur le marché du travail des femmes quel que soit le congé choisi. Quel est alors l'impact du type de congé choisi sur le retour à l'emploi et quelle forme ce retour prend-il un an après la naissance du premier enfant ?

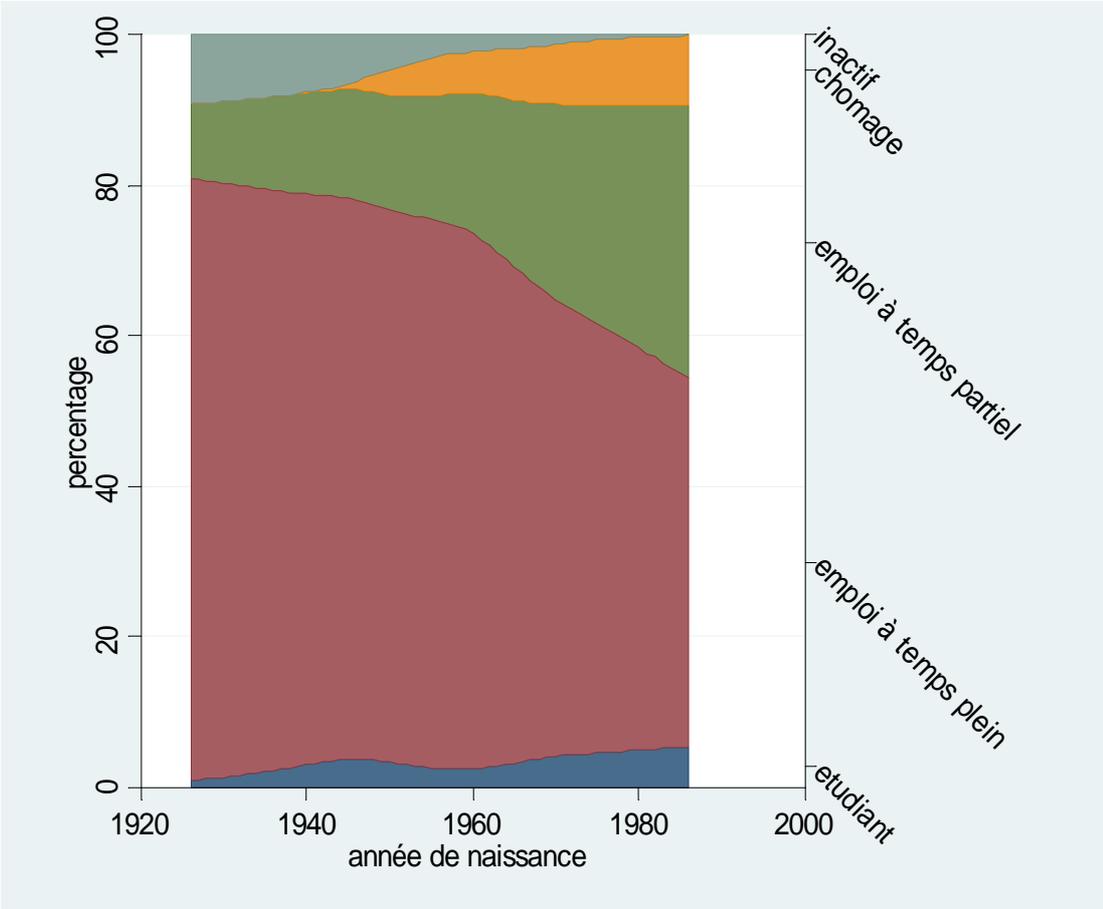
**Graphique 6 - Activité des femmes qui ont pris un congé parental de moins de 6 mois, un an après la naissance de leur premier enfant**



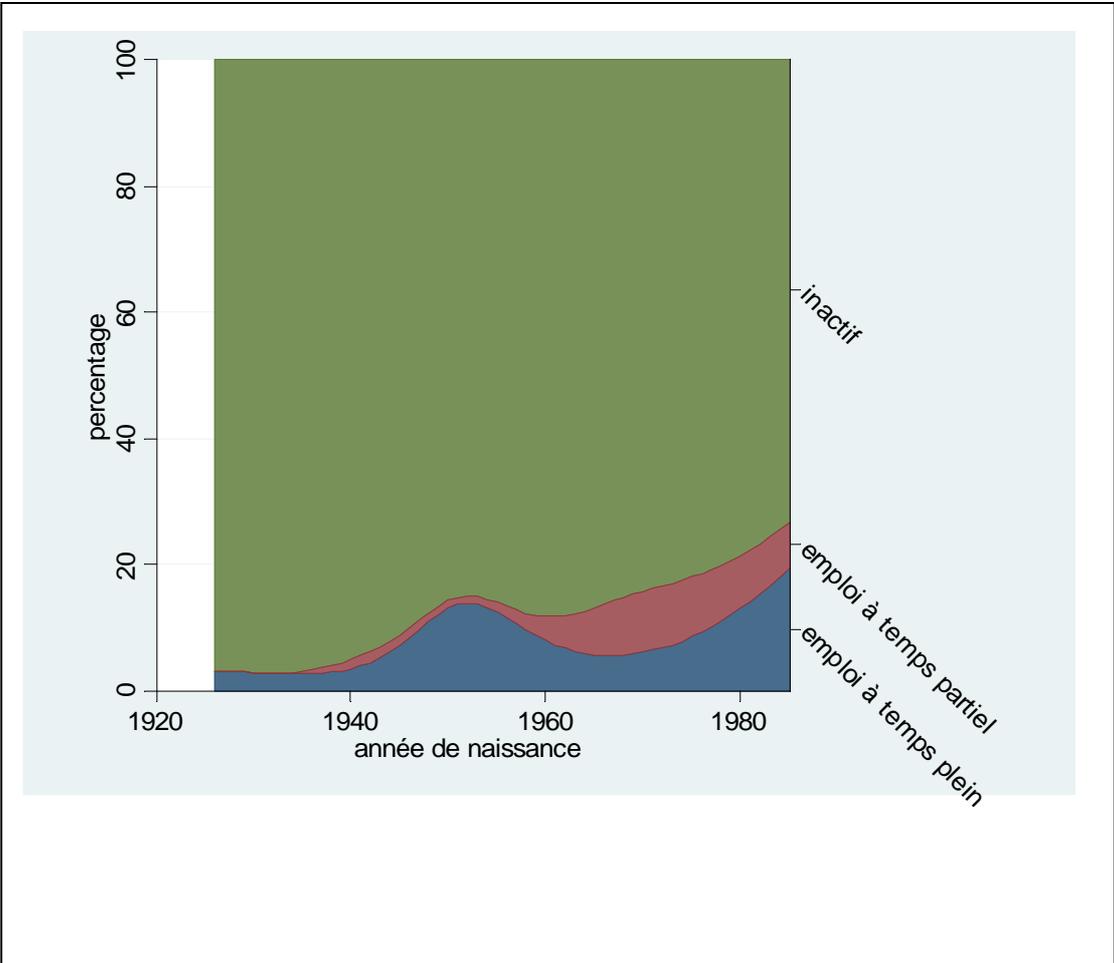
**Graphique 7 - Activité des femmes qui ont pris un congé parental de moins de 6 mois, un an après la naissance de leur premier enfant**



**Graphique 8 - Activité des femmes qui ont pris un congé parental de plus de 6 mois, un an après la naissance de leur premier enfant**



**Graphique 9 - Activité des femmes qui ne se sont pas arrêtées au moment de la naissance du premier enfant, un an après la naissance**



## 22 – Analyse économétrique

La stratégie empirique consiste à estimer de nouveau un modèle logistique multinomial non ordonné, dont la variable dépendante est cette fois une variable prenant la valeur 0 si la répondante n'a pas repris le travail (inactive ou en congé parental), 1, si elle est au chômage, 2 si elle est à temps partiel et 3 si elle est à temps plein. Les variables explicatives retenues sont encore une fois la génération, l'activité un an avant la naissance du premier enfant, l'expérience, les diplômes ainsi qu'une variable pour prendre en compte le fait que la répondante a pu avoir un deuxième enfant au cours de l'année écoulée, ce qui pourrait expliquer qu'elle reste encore éloignée du marché du travail. La variable d'intérêt décrit le type d'arrêt connu par la répondante au moment de la naissance du premier enfant. La catégorie « ne pas s'arrêter » sert de référence. Les effets d'un congé parental de moins de six mois, de plus de six mois et de l'inactivité au moment de la naissance du premier enfant y sont comparés. Les résultats de l'estimation sont présentés dans le tableau suivant.

Les situations sur le marché du travail un an avant peuvent avoir influencer les situations un an après. Etre étudiante un an avant la naissance augmente la probabilité d'être à temps partiel plutôt que dans n'importe quelle autre situation. Les étudiantes étaient en effet moins susceptibles d'avoir beaucoup d'expérience sur le marché du travail, ce qui rend plus difficile l'insertion sur le marché du travail et favorise les situations plus précaires. Avec l'enquête Familles et Employeurs, A. Pailhé et A. Solaz [2006] montrent que les mères étudiantes abandonnent le plus souvent leur cursus ou sont ralenties dans leur recherche d'emploi. De la même manière, avoir été au chômage un an avant la naissance du premier enfant diminue la probabilité d'être à temps plein un an après. Ce résultat va aussi dans le sens de ceux obtenus par A. Solaz et A. Pailhé [2006] : 15 % des chômeuses au moment de la naissance de leur premier enfant ont été ralenties dans leur recherche d'emploi.

En revanche, avoir été au chômage un an avant augmente la probabilité de se retrouver à temps partiel ou au chômage, mais pas celle de ne pas retourner sur le marché du travail. Toujours dans la même enquête [Pailhé – Solaz - 2006], 25 % des chômeuses avant la naissance intensifient leur recherche d'emploi, ce qui explique pourquoi avoir été au chômage ne conduit pas à sortir du marché du travail (par l'inactivité ou le congé parental).

Avoir été à temps partiel un an avant la naissance diminue la probabilité d'être à temps plein. En revanche, cela augmente la probabilité de travailler à temps partiel plutôt que d'être hors du marché du travail ou au chômage. L'inscription sur le marché du travail un an avant la naissance du premier enfant conditionne bien la situation un an après. Toujours d'après les mêmes auteures [Pailhé – Solaz - 2006], les femmes les mieux insérées sur le marché du travail sont celles qui modifient le moins leur activité professionnelle. Les sorties restent le fait des moins diplômées et des travailleuses précaires.

Les diplômes sont surtout significatifs dans les équations portant sur le chômage : un diplôme inférieur au baccalauréat augmente la probabilité d'être au chômage plutôt que dans toute autre situation. À l'inverse un diplôme supérieur au « Bac + 2 » diminue cette probabilité. En revanche, dans les équations comparant le chômage aux autres situations d'emploi, les coefficients des types de congé sont assez peu significatifs. Le chômage s'explique plus par la situation précédente sur le marché du travail et par le diplôme que par le type de comportement au moment de la naissance du premier enfant. Il n'y a qu'en comparaison avec le fait de sortir du marché du travail que les congés diminuent significativement la probabilité d'être au chômage. Les congés longs peuvent en effet ne pas être achevés à l'issue de cette année. Par ailleurs, après ces congés, les femmes doivent théoriquement retrouver leur emploi, ou bien choisir de s'arrêter. C'est pourquoi la probabilité qu'elles se retrouvent au chômage est faible.

L'expérience favorise l'activité par rapport aux situations en dehors du marché du travail, mais elle n'explique pas la probabilité d'être à temps plein plutôt qu'à temps partiel. Le temps partiel semble donc plus déterminé par la situation un an avant et par le type de congé pris.

Un congé de plus de 6 mois augmente la probabilité d'être à temps partiel plutôt qu'à temps plein, alors qu'un congé de moins de 6 mois ne pèse pas sur ces probabilités. D'une part, cette disparité peut être motivée par les difficultés pour concilier la vie de famille et le travail potentiellement rencontrées par les femmes qui prennent un congé long.

Dans une étude de la Drees sur le congé parental [Legendre – Vanovermeir - 2011], les raisons mentionnées par les femmes qui retournent sur le marché du travail avec des horaires réduits incluent les conditions de garde. Selon les résultats du panel européen [Bourreau-Dubois – Guillot - Jankekiowitch-Laval - 2001], parmi les femmes qui déclarent travailler à temps partiel pour concilier le travail et la famille, 25,3 % ont un enfant alors que 0,7 % n'en n'ont pas. Ainsi le temps partiel après la naissance du premier enfant peut s'expliquer en partie par des raisons de conciliation. La proportion de femmes avec un enfant s'élève cependant à 17 % parmi celles qui déclarent travailler à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé un emploi à temps plein et parmi celles qui déclarent vouloir travailler davantage. Les femmes qui prennent un congé long sont souvent moins bien insérées sur le marché du travail et peuvent rencontrer plus de difficultés à retourner sur le marché du travail à temps plein. Il est donc ici aussi difficile de conclure sur la nature du temps partiel après la naissance du premier enfant.

L'inactivité au moment de la naissance de l'enfant favorise la sortie du marché du travail. Il n'y a que lorsqu'on compare au chômage que l'inactivité ne conditionne pas la situation un an après la naissance.

De manière générale, s'être arrêtée pour la naissance de son premier enfant, quel que soit le type d'arrêt, favorise la sortie du marché du travail un an après. L'impact du congé long est plus important que celui du congé court et celui de l'inactivité est encore plus fort.

Il n'y a que lorsque l'on compare le travail à temps plein et la sortie du marché du travail que la naissance d'un nouvel enfant influe. Cette naissance favorise la sortie du marché du travail. Il n'est toutefois significatif qu'à 10 %. Ce faible effet s'explique surtout par le fait que peu de femmes ont eu un deuxième enfant un an après la naissance du premier (64 sur tout l'échantillon, toutes générations confondues).

Il y a donc un effet certains des différents congés sur le retour à l'emploi. Seul le congé de moins de 6 mois ne conduit pas au temps partiel plutôt qu'au temps plein. Même ce congé court augmente toutefois la probabilité de la sortie du marché du travail ou du chômage un an après plutôt que de travailler à temps plein un an après. Un congé parental plus long favorise la réinsertion à temps partiel quand il y a un retour à l'emploi. Ces résultats sont cependant biaisés par la proportion de femmes qui ne sont pas retournées sur le marché du travail un an après. D'après A. Pailhé et A. Solaz [2006], dans l'enquête Familles et Employeurs, au bout d'un an et demi, la moitié de celles qui s'étaient interrompues après avoir eu leur premier enfant ont déjà repris un emploi. Il convient donc de refaire la même analyse pour la situation sur le marché du travail trois ans après, afin de voir si les tendances se confirment ou non.

**Tableau 15 - Estimations par logit multinomial de la probabilité d'être en emploi à temps plein, en emploi à temps partiel, au chômage ou hors du marché du travail un an après la naissance du premier enfant**

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Variables	Non retour vs marché travail vs temps plein	Chômage vs temps plein	Temps partiel vs temps plein	Non retour vs marché du travail vs temps partiel	Chômage vs temps partiel	Chômage vs non retour vs marché du travail
<b>Génération de naissance de la mère</b>	-0.185***	0.295***	0.0863**	-0.272***	0.209***	0.481***
	(0.0332)	(0.0575)	(0.0408)	(0.0451)	(0.0654)	(0.0637)
<b>En emploi à temps plein un an avant la naissance 1er enfant</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Étudiante un an avant naissance 1er enfant</b>	0.205	0.139	2.071***	-1.866***	-1.932***	-0.0668
	(0.384)	(0.575)	(0.402)	(0.475)	(0.643)	(0.650)
<b>En emploi à temps partiel un an avant la naissance 1er enfant</b>	3.323***	2.458***	5.965***	-2.642***	-3.506***	-0.865*
	(0.363)	(0.481)	(0.319)	(0.267)	(0.428)	(0.465)
<b>Au chômage un an avant la naissance du premier enfant</b>	1.872***	3.502***	3.048***	-1.176**	0.455	1.631***
	(0.487)	(0.394)	(0.431)	(0.492)	(0.420)	(0.488)
<b>Âge au premier enfant</b>	-0.0395	-0.0523	-0.0749*	0.0354	0.0226	-0.0128
	(0.0357)	(0.0547)	(0.0426)	(0.0470)	(0.0622)	(0.0611)
<b>Avoir eu un deuxième enfant dans l'année</b>	1.248*	1.256	0.781	0.467	0.474	0.00762
	(0.659)	(1.154)	(0.926)	(0.838)	(1.290)	(1.148)
<b>Diplôme inférieur au Bac à la naissance de l'enfant</b>	-0.182	0.455*	-0.208	0.0261	0.664**	0.637**
	(0.170)	(0.253)	(0.213)	(0.232)	(0.298)	(0.286)
<b>Diplôme entre Bac et Bac + 2 à la naissance de l'enfant</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme supérieur à bac + 2 à la naissance de l'enfant</b>	-0.499	-1.017**	0.178	-0.677*	-1.195**	-0.518
	(0.311)	(0.519)	(0.319)	(0.390)	(0.568)	(0.579)
<b>Expérience un an après naissance 1er enfant</b>	-0.0142**	-0.0131*	0.00743	-0.0217***	-0.0206**	0.00109
	(0.00570)	(0.00758)	(0.00681)	(0.00750)	(0.00876)	(0.00859)
<b>Expérience au carré un an après la naissance 1er enfant</b>	5.10e-05**	6.38e-05**	1.68e-07	5.08e-05*	6.36e-05*	1.28e-05
	(2.21e-05)	(2.79e-05)	(2.63e-05)	(2.96e-05)	(3.27e-05)	(3.24e-05)
<b>Pas d'arrêt à naissance</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>A pris un congé parental de - 6 mois</b>	1.405***	0.514*	0.383	1.023***	0.131	-0.892***
	(0.222)	(0.268)	(0.249)	(0.300)	(0.331)	(0.329)
<b>A pris un congé parental de + 6 mois</b>	2.923***	0.416	1.140***	1.783***	-0.724*	-2.507***
	(0.228)	(0.345)	(0.261)	(0.292)	(0.398)	(0.388)
<b>Devenue inactive à la naissance 1er enfant</b>	5.279***	-13.60	0.891**	4.388***	-14.49	-18.88
	(0.276)	(545.7)	(0.444)	(0.407)	(545.7)	(545.7)
<b>Constant</b>	-0.182	-3.843***	-2.587***	2.406**	-1.255	-3.661***
	(0.724)	(1.197)	(0.907)	(0.989)	(1.377)	(1.324)
<b>Observations</b>	2,173	2,173	2,173	2,173	2,173	2,173

Standard errors in parentheses - \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Trois ans après la naissance de leur premier enfant, 16 % des femmes de l'échantillon ont eu un deuxième enfant et 6 % un troisième (toutes générations confondues). Ces naissances sont donc prises en compte pour étudier l'activité de nos femmes au bout de trois ans. Le modèle logistique utilisé ici emploie la même variable dépendante que précédemment (sur la situation des femmes sur le marché du travail), mais trois ans après la première naissance. Les variables explicatives ont aussi été actualisées : les mois d'expérience et les diplômes sont construits avec les données trois ans après la naissance. Enfin, l'activité un an avant la naissance est encore utilisée comme variable de contrôle, car elle est aussi susceptible d'influencer la trajectoire des femmes. En effet, les résultats de l'estimation de ce troisième modèle logistique (tableau 15) attestent que les variables d'emploi un an avant la naissance ont l'influence qu'elles avaient déjà an après la naissance. L'activité avant la naissance du premier enfant conditionne donc assez fortement l'activité trois ans après cette naissance. Ainsi, la situation sur le marché du travail est en partie déterminée avant la naissance de l'enfant et ne dépend que partiellement du type de congé pris.

Un emploi à temps partiel un an avant plutôt qu'à temps plein encourage la sortie du marché du travail trois ans après. Mais cela augmente aussi la probabilité d'être encore à temps partiel plutôt que d'être sortie du marché du travail. On identifie donc ici deux types de temps partiel. L'un mène plutôt à une sortie (au moins temporaire) du marché du travail, l'autre à une inscription sur le marché du travail, mais dans des emplois à temps partiel.

Un enfant né dans les trois ans désavantage le travail à temps plein par rapport au temps partiel ou à la sortie du marché du travail. Mais le temps partiel est préféré à la sortie du marché du travail suite à cette naissance. Si un deuxième enfant vient modifier les conditions d'emploi, cela ne pousse donc pas nécessairement à la sortie du marché du travail. Le deuxième enfant n'augmente pas non plus la probabilité d'être au chômage, excepté quand on compare au temps plein.

Pour le chômage, la durée des congés parentaux n'a encore une fois pas d'impact sur la probabilité d'être au chômage plutôt qu'à temps plein ou à temps partiel. Le chômage est surtout expliqué dans ces modèles par l'expérience sur le marché du travail trois ans après la naissance de l'enfant, c'est-à-dire par l'insertion sur le marché du travail. L'expérience diminue la probabilité d'être au chômage.

Travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein est en revanche expliqué par une mauvaise insertion sur le marché du travail avant la naissance de l'enfant, la naissance d'un deuxième enfant et le fait d'avoir pris un congé de plus de 6 mois ou d'être devenue inactive : un congé long semble bien avoir des effets durables en tout cas sur l'inscription dans le temps partiel.

Les sorties s'expliquent bien, comme dans l'article de Pailhé et Solaz [2006], par la mauvaise insertion sur le marché du travail. Les sorties concernent plus celles qui étaient à temps partiel ou au chômage un an avant la naissance de leur enfant. Tous les types de congés ont aussi un impact positif sur la probabilité de sortir du marché du travail.

Les diplômés supérieurs à « Bac +2 » diminuent la probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi. Ils diminuent aussi la probabilité de sortir du marché du travail plutôt que de travailler à temps partiel. Cependant, ils ne semblent pas favoriser l'emploi à temps plein par rapport à un temps partiel. Les diplômés jouent donc sur la reprise de l'emploi, mais pas tellement sur la forme que prend cette reprise.

De manière générale, les types de congé provoquent les mêmes effets sur la situation sur le marché du travail qu'un an après. Les coefficients sont cependant moins élevés : l'impact sur les probabilités est plus faible. Dans notre étude, on obtient donc un impact remarquable du choix du congé sur la situation trois ans après. Toutes choses égales par ailleurs, les arrêts pour le premier enfant accroissent la probabilité de sortir du marché du travail plutôt que d'être en emploi et de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein. Par rapport à ne pas s'être arrêté pour la première naissance, même un congé court favorise les sorties du marché du travail plutôt que les retours à temps plein ou partiel. Ce résultat est assez similaire à celui obtenu par T. Piketty [2003] sur l'extension de l'APE au deuxième enfant. Les femmes qui bénéficiaient de l'APE au deuxième enfant avaient plus de chance de sortir du marché du travail pour le troisième enfant. La réforme de la PAJE aura-t-elle les mêmes effets sur l'emploi des femmes après la première naissance ?

**Tableau 16 - Estimation d'un modèle logistique sur la situation des femmes sur le marché du travail 3 ans après la naissance de leur premier enfant**

Variables	(1) Non retour vs le marché du travail vs temps plein	(2) Chômage vs temps plein	(3) Temps partiel vs temps plein	(4) Non retour vs le marché du travail vs temps partiel	(5) Chômage vs temps partiel	(6) Chômage vs non retour vs le marché du travail
Génération de naissance de la mère	-0.0712*** (0.0258)	0.243*** (0.0670)	0.0833** (0.0365)	-0.154*** (0.0372)	0.160** (0.0721)	0.314*** (0.0689)
En emploi à temps plein un an avant la naissance 1er enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Étudiante un an avant naissance 1er enfant	-0.0619 (0.325)	-0.0113 (0.645)	1.298*** (0.394)	-1.360*** (0.431)	-1.309* (0.706)	0.0506 (0.677)
Emploi à temps partiel un an avant la naissance 1er enfant	2.993*** (0.308)	2.613*** (0.505)	5.214*** (0.300)	-2.221*** (0.206)	-2.601*** (0.453)	-0.380 (0.460)
Au chômage un an avant la naissance 1er enfant	0.683* (0.379)	2.500*** (0.418)	1.852*** (0.394)	-1.168*** (0.440)	0.649 (0.481)	1.817*** (0.474)
Âge au premier enfant	-0.0270 (0.0283)	-0.0186 (0.0605)	-0.0296 (0.0378)	0.00269 (0.0389)	0.0111 (0.0656)	0.00838 (0.0629)
A eu un deuxième enfant dans l'intervalle	0.389** (0.193)	0.879** (0.377)	1.320*** (0.230)	-0.932*** (0.244)	-0.442 (0.402)	0.490 (0.390)
A eu un troisième enfant dans l'intervalle	1.689 (1.279)	-10.76 (446.1)	-15.00 (2,601)	16.69 (2,601)	4.236 (2,639)	-12.45 (446.1)
Diplôme 3 ans après la naissance du premier enfant inférieur au Bac	-0.222* (0.134)	0.192 (0.294)	-0.147 (0.189)	-0.0749 (0.193)	0.339 (0.324)	0.414 (0.306)
Diplôme 3 ans après la naissance 1er enfant entre bac et Bac + 2	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme 3 ans après la naissance 1er enfant supérieur à Bac + 2	-0.280 (0.238)	-1.217* (0.667)	0.456 (0.278)	-0.736** (0.304)	-1.673** (0.692)	-0.937 (0.686)
Expérience 3 ans après la naissance 1er enfant	-5.96e-07 (0.00518)	-0.0194** (0.00816)	0.00792 (0.00674)	-0.00792 (0.00719)	-0.0273*** (0.00949)	-0.0194** (0.00884)
Expérience au carré 3 ans après la naissance du premier enfant	-1.39e-05 (1.91e-05)	7.04e-05*** (2.67e-05)	-1.38e-05 (2.31e-05)	-6.82e-08 (2.58e-05)	8.42e-05*** (3.14e-05)	8.42e-05*** (3.03e-05)
Pas arrêtée au moment de la naissance	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Avoir pris un congé parental de - de 6 mois	1.285*** (0.160)	0.484 (0.332)	0.302 (0.221)	0.983*** (0.234)	0.182 (0.370)	-0.801** (0.348)
Avoir pris un congé parental de + de 6 mois	1.576*** (0.182)	0.439 (0.402)	0.761*** (0.237)	0.815*** (0.247)	-0.321 (0.435)	-1.137*** (0.417)
Être devenue inactive à la naissance	3.442*** (0.199)	-0.491 (0.790)	0.711** (0.345)	2.731*** (0.318)	-1.202 (0.824)	-3.933*** (0.783)
Constant	-0.584 (0.603)	-3.889*** (1.355)	-3.358*** (0.838)	2.773*** (0.862)	-0.531 (1.485)	-3.304** (1.409)
Observations	2,086	2,086	2,086	2,086	2,086	2,086

Standard errors in parentheses - \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

### 3 – La réforme de la PAJE

La réforme de la PAJE (encadré 3) propose une rémunération comme l'APE dès le premier enfant, et ce, pour une durée de 6 mois. L'article de R. Maheu [2005] présente une première évaluation selon laquelle, pour les familles avec un enfant, 18 mois après la naissance du premier enfant, 20 % ont eu recours au CLCA, dont 40 % à temps partiel. Seulement cet article ne permet pas d'identifier si les femmes qui prennent ces types de congé s'arrêtaient déjà auparavant ou ont profité de l'opportunité offerte par la réforme. Nous allons essayer de répondre à cette question à travers l'enquête ERFI en étudiant les femmes qui ont eu leur premier enfant entre 1998 et 2003 d'un côté et 2004 et le moment de l'enquête (fin 2008) de l'autre. La comparaison entre les deux sous échantillons illustre en effet qu'après 2004, la proportion de femmes qui prennent des congés longs est plus importante. Elle vient remplacer une proportion de femmes qui étaient inactives ainsi que certaines qui ne s'arrêtaient pas.

**Tableau 17 - Répartition du congé au moment de la naissance du premier enfant avant et après le 1er janvier 2004**

	Premier enfant né entre 1998 et 2003		Premier enfant né après le 1er janvier 2004	
<b>Ne s'arrêtent pas</b>	147	47,73 %	86	43,43 %
<b>Preennent un congé de moins de 6 mois</b>	74	24,03 %	49	24,75 %
<b>Preennent un congé de plus de 6 mois</b>	68	22,08 %	55	27,78 %
<b>Deviennent inactives</b>	19	6,17 %	8	4,04 %
<b>Total</b>	308	100 %	198	100 %

Il est donc possible que la création de la PAJE en 2004 ait permis à certaines femmes de prendre des congés parentaux alors qu'elles ne s'arrêtaient pas avant. Pour tester cette hypothèse, notre stratégie empirique consiste à estimer le même modèle, mais en y ajoutant une variable dummy, valant 1 si l'enfant est né depuis le 1er janvier 2004 et 0 si il est né avant. La significativité de cette variable indiquerait que la réforme a eu un effet, toutes choses égales par ailleurs, sur le type de congé pris. Le tableau suivant présente les résultats de l'estimation : la variable dummy n'est en effet jamais significative et notre modèle ne nous permet pas d'identifier un effet de la réforme sur le type de congé pris.

**Tableau 18 - Estimation du type d'arrêt choisi pour la naissance du premier enfant pour les naissances entre 1998 et 2008**

Variables	(1) Congé de moins de 6 mois vs pas d'arrêt	(2) Congé de plus de 6 mois vs pas d'arrêt	(3) Inactives vs pas d'arrêt	(4) Congé de plus de 6 mois vs congé de moins de 6 mois	(5) Inactives vs congé de moins de 6 mois	(6) Inactives vs congé de plus de 6 mois
Génération de naissance de la mère	0.667** (0.275)	0.424 (0.276)	-0.0571 (0.515)	-0.244 (0.308)	-0.725 (0.542)	-0.481 (0.546)
En emploi un an avant la naissance de l'enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Étudiante un an avant la naissance de l'enfant	-15.32 (642.1)	-0.924 (0.640)	2.546*** (0.771)	14.39 (642.1)	17.86 (642.1)	3.470*** (0.899)
Emploi à temps partiel un an avant la naissance de l'enfant	-1.175*** (0.329)	-1.302*** (0.337)	0.831 (0.587)	-0.127 (0.413)	2.006*** (0.634)	2.133*** (0.636)
Chômage un an avant la naissance de l'enfant	0.682 (0.552)	-1.624 (1.091)	2.237*** (0.804)	-2.306** (1.078)	1.555** (0.793)	3.861*** (1.227)
Diplôme inférieur au Bac à la naissance de l'enfant	0.0963 (0.329)	0.506 (0.321)	1.309** (0.573)	0.410 (0.351)	1.213** (0.607)	0.803 (0.605)
Diplôme entre Bac et Bac + 2 à la naissance de l'enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme supérieur à Bac +2 à la naissance de l'enfant	-0.733** (0.319)	-0.606* (0.316)	-0.873 (0.727)	0.126 (0.365)	-0.140 (0.765)	-0.266 (0.763)
Expérience à la naissance	0.00581 (0.00825)	0.00515 (0.00839)	-0.00641 (0.0138)	-0.000669 (0.00964)	-0.0122 (0.0148)	-0.0116 (0.0150)
Expérience <sup>2</sup>	-4.49e-05 (3.18e-05)	-4.59e-05 (3.27e-05)	-1.18e-05 (5.55e-05)	-9.71e-07 (3.85e-05)	3.32e-05 (6.02e-05)	3.41e-05 (6.08e-05)
Âge au 1 <sup>er</sup> enfant	0.161** (0.0781)	0.129 (0.0785)	0.0346 (0.146)	-0.0327 (0.0880)	-0.127 (0.155)	-0.0942 (0.155)
Naissance après le 1er janvier 2004	-0.630 (0.384)	-0.184 (0.386)	-0.152 (0.708)	0.446 (0.429)	0.478 (0.750)	0.0320 (0.753)
Constant	-11.53*** (4.470)	-8.253* (4.482)	-3.056 (8.407)	3.280 (5.035)	8.477 (8.859)	5.197 (8.911)
Observations	506	506	506	506	506	506

Standard errors in parentheses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Notre analyse ne nous permet donc pas de retrouver, avec l'enquête ERFI, l'augmentation de la prise du congé parental long à la suite de la réforme de la CLCA. Cette limite s'explique par plusieurs arguments : tout d'abord, nos données ne portent pas en soi sur la CLCA. Le congé parental n'a pas nécessairement connu exactement la même évolution. Par ailleurs, les conditions d'accès à la CLCA sont différentes de celles du congé parental. Pour bénéficier du congé parental, il faut être depuis un an dans la même entreprise. Pour bénéficier de la CLCA pour le premier enfant, il faut avoir travaillé deux ans durant les deux dernières années. L'accès peut donc être plus difficile, notamment pour ceux qui sont passés par des phases de chômage. Les données de l'enquête ERFI sont par ailleurs des données déclaratives, d'où certaines différences avec les données administratives utilisées par Maheu [2005]. Enfin, le calendrier professionnel est construit sur la deuxième vague de l'enquête ERFI. Or si la première vague était représentative de la population française, ce n'est plus le cas avec la deuxième vague, dont l'attrition touche plus fortement les jeunes. Notre échantillon étant composé de relativement jeunes femmes, il est possible qu'il ne représente pas bien l'utilisation du congé parental pour le premier enfant. La plupart des autres variables significatives vont dans le même sens que celles observées pour l'échantillon global, toutes générations confondues.

Quelques différences valent cependant la peine d'être mentionnées. Le diplôme supérieur à « Bac + 2 » diminue la probabilité de prendre un congé, même court. Ce nouvel effet introduit l'idée d'une augmentation de la polarisation autour du diplôme pour les plus jeunes générations. Ce résultat est en accord avec les analyses d'O. Ekert et al. [2002]. En outre, l'emploi à temps partiel ne favorise plus les congés de plus de 6 mois par rapport aux congés de moins de 6 mois. En revanche, le temps partiel favorise le fait d'être inactif plutôt que de prendre un congé long, ce qui n'était pas significatif sur l'ensemble de l'échantillon. Le temps partiel semble plutôt être ici un facteur de mauvaise insertion sur le marché du travail qui empêche de prendre un congé parental. Ensuite, les conditions d'accès à la CLCA sont plus drastiques que les conditions d'accès au congé parental, ce qui pourrait expliquer pourquoi la mauvaise insertion sur le marché du travail conduit moins au congé parental pour les dernières générations.

Si notre analyse ne nous permet pas d'identifier un impact de la réforme sur le choix du congé, l'impact sur le marché du travail pourrait toutefois être perceptible, au moins un an après. Pour que l'échantillon soit équilibré, ne sont considérées ici que les données sur les enfants nés depuis janvier 1999 pour compenser la perte d'information sur les naissances en 2008. Le même modèle d'analyse de la situation sur le marché du travail est appliqué, tout en ajoutant la variable dummy. De la même manière, cette variable n'est jamais significative, ce qui tendrait à montrer que la réforme de la PAJE n'a pas eu d'impact sur le marché du travail, au moins un an après<sup>5</sup>. Cette absence d'impact peut être envisagée de deux façons différentes. L'absence d'impact de la réforme peut être due au fait que, contrairement à l'extension de l'APE au deuxième enfant qui pouvait être perçue pendant trois ans, la CLCA ne dure que six mois. Cette plus courte durée est susceptible d'avoir moins d'impact. Ce résultat obéit aussi aux limites mentionnées précédemment, ce qui peut aussi expliquer en partie l'absence de résultat significatif dans notre modèle.

---

<sup>5</sup> L'analyse de la situation sur le marché du travail trois ans après la naissance n'a pu être réalisée, à cause de la taille des échantillons obtenus.

Pour les générations les plus récentes, l'impact des types d'arrêt sur l'activité un an après est plus flou que dans l'analyse globale. Le congé parental court n'a plus d'impact significatif sur l'activité, ce qui tendrait à montrer que le congé maternité est assez bien intégré pour qu'il puisse ne plus avoir de conséquence sur l'emploi. Pour le congé parental plus long, les résultats des générations récentes sont assez semblables à celles du modèle global. Les coefficients sont toutefois moins importants.

**Tableau 19 - Estimation de la situation sur le marché du travail un an après la naissance du premier enfant pour les naissances entre janvier 1999 et novembre 2007**

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Variables	Non retour sur le marché du travail vs temps plein	Chômage vs temps plein	Temps partiel vs temps plein	Non retour vs chômage	Temps partiel vs chômage	Non retour vs temps partiel
Génération de naissance de la mère	-0.609	0.382	0.327	-0.991	-0.0545	-0.936*
	(0.485)	(0.580)	(0.429)	(0.693)	(0.640)	(0.563)
Âge au 1er enfant	0.0435	-0.0141	-0.0752	0.0576	-0.0611	0.119
	(0.131)	(0.164)	(0.119)	(0.190)	(0.180)	(0.151)
En emploi à temps plein un an avant la naissance enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Étudiante un an avant la naissance enfant	0.684	0.605	2.180***	0.0793	1.575	-1.496
	(0.920)	(1.081)	(0.777)	(1.284)	(1.166)	(1.037)
Emploi à temps partiel un an avant la naissance enfant	2.454***	1.935**	4.887***	0.518	2.952***	-2.434***
	(0.672)	(0.903)	(0.530)	(0.950)	(0.846)	(0.601)
Chômage un an avant la naissance enfant	1.512*	3.016***	2.478***	-1.505	-0.538	-0.967
	(0.915)	(0.817)	(0.805)	(1.015)	(0.855)	(1.004)
Diplôme inférieur au Bac à la naissance de l'enfant	0.758	0.0622	-0.262	0.696	-0.324	1.020*
	(0.480)	(0.595)	(0.491)	(0.692)	(0.676)	(0.589)
Diplôme entre Bac et Bac + 2 à la naissance enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme supérieur à Bac + 2 à la naissance enfant	-0.802	-0.969	0.738	0.167	1.707**	-1.540**
	(0.578)	(0.811)	(0.460)	(0.940)	(0.866)	(0.657)
Expérience un an après la naissance	-0.0258**	-0.0189	0.0103	-0.00690	0.0292*	-0.0361**
	(0.0126)	(0.0151)	(0.0127)	(0.0172)	(0.0169)	(0.0152)
Expérience <sup>2</sup>	5.97e-05	8.51e-05*	-4.77e-06	-2.55e-05	-8.99e-05	6.44e-05
	(4.45e-05)	(5.03e-05)	(4.91e-05)	(5.63e-05)	(5.89e-05)	(5.67e-05)
Pas d'arrêt à la naissance enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Congé parental de - de 6 mois	0.769	0.643	0.621	0.126	-0.0214	0.148
	(0.584)	(0.592)	(0.456)	(0.775)	(0.667)	(0.668)
Congé parental de + de 6 mois	2.140***	1.174**	1.040**	0.966	-0.134	1.100*
	(0.495)	(0.593)	(0.436)	(0.714)	(0.664)	(0.569)
Devenir inactive à la naissance	3.306***	-14.23	-0.739	17.53	13.49	4.046***
	(0.781)	(1,074)	(1.041)	(1,074)	(1,074)	(0.959)
Naissance après le 1er janvier 2004	0.604	-0.228	0.0689	0.832	0.297	0.535
	(0.605)	(0.699)	(0.516)	(0.848)	(0.769)	(0.690)
Constant	3.301	-5.848	-5.060	9.149	0.788	8.361
	(7.870)	(9.618)	(7.027)	(11.38)	(10.60)	(9.115)
Observations	397	397	397	397	397	397

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## 4 – Conclusion de la partie 2

Le choix du type d'arrêt au moment de la naissance du premier enfant semble donc bien avoir un impact sur l'emploi des femmes dans les années qui suivent. Cet effet paraît être relativement ordonné : les femmes les moins bien insérées sur le marché du travail vont avoir tendance à prendre des congés parentaux plus longs, si les conditions d'éligibilité le permettent, à ou devenir inactives. Les femmes qui veulent faire carrière, et investissent dans le capital humain (avec des diplômes supérieurs à « Bac + 2 ») vont plutôt avoir tendance à ne pas s'arrêter au moment de la naissance de leur premier enfant ou à prendre un congé plus court. Une certaine polarisation est déjà observable au moment de la naissance de l'enfant. Cette polarisation a l'air de s'accroître, comme le montre l'analyse du choix du congé sur les naissances les plus récentes. Cette conclusion va donc dans le sens des résultats obtenus par O. Ekert et al. [2002] sur la France et l'Angleterre. Dans cet article, les auteurs montrent en effet que si la polarisation de l'activité des femmes était plus importante en Angleterre, elle croît pour les générations récentes en France.

Le choix de type de congé a par ailleurs un impact sur l'activité des femmes un an et trois ans après la naissance du premier enfant. On y retrouve la même polarisation dans le sens où les congés plus longs, pris par les femmes les moins bien insérées sur le marché du travail, mènent plus à des sorties du marché du travail ou à du temps partiel.

L'évaluation de la réforme de la PAJE menée ici ne produit pas de résultats significatifs sur les choix de congés ou sur l'activité un an après dans ce travail. Cependant les résultats précédents peuvent nous amener à commenter cette réforme : un congé parental plus long, incité par la réforme de la PAJE, aurait peut-être des conséquences sur l'emploi des femmes dans les années qui suivent cette naissance. Cela pourrait en effet favoriser une moins bonne insertion sur le marché du travail. Il conviendrait donc d'analyser ces résultats de manière plus précise, notamment en regardant des données administratives pour déterminer qui a effectivement pris un CLCA et sous quelle forme.

L'étude proposée ici s'était fixée deux objectifs globaux : étudier l'impact des outils de conciliation, et notamment du congé parental, sur la fécondité d'une part, et sur l'emploi après la naissance du premier enfant d'autre part. Les résultats obtenus ici montrent, tout d'abord, que ces dispositifs semblent peu influencer les projets de fécondité, en particulier pour le premier enfant. Leur poids se fait plus sentir pour les enfants suivants, notamment concernant les modes de garde. Le congé parental influence les réalisations des intentions de fécondité, mais seulement quand ne sont pas prises en compte les inégalités au sein de la société. Les outils de conciliation ne semblent donc pas avoir d'impact très fort sur l'entrée en parentalité, en tout cas lorsque l'analyse se concentre sur la France uniquement. Il aurait été intéressant, pour étudier l'impact de ces dispositifs sur la fécondité, de comparer les résultats avec d'autres pays, comme le fait O. Ekert et al. [2002], avec la France et l'Angleterre, afin de voir si l'existence même de ces systèmes joue un rôle. Il aurait été également intéressant ici de pousser plus loin l'analyse pour examiner si ces dispositifs favorisent le nombre d'enfants total que les femmes ont après avoir pris un ou des congés parentaux.

Quant aux effets du congé parental, nous obtenons quelques résultats sur le long terme sur les caractéristiques des femmes qui prennent ces congés et sur leur situation sur le marché du travail, peu de temps après la naissance. Ces résultats ne nous permettent cependant pas de conclure sur l'impact de la réforme de la PAJE pour le premier enfant, ni en termes de choix de congé, ni en termes de conséquence pour l'emploi un an après. Cette absence de résultats peut être due aux données utilisées qui ne sont pas forcément très adaptées pour étudier cette réforme. Tout d'abord, ce sont des données déclaratives, qui pour certaines demandent de faire appel à la mémoire longue, ce qui peut atténuer la fiabilité des dates de périodes déclarées. Il faudrait alors recouper les déclarations de congé parental avec des données administratives pour s'assurer de la fiabilité des résultats.

Par ailleurs, cette réforme porte sur la rémunération dans le cadre du congé parental. Or, les données de l'enquête ne nous renseignent pas sur les rémunérations, ce qui est une limite notable pour identifier l'effet de la PAJE.

De manière plus générale, si travailler sur la grille chronologique permet une étude dans le long terme, les caractéristiques de la situation d'activité dans cette grille sont limitées. A titre d'exemple, on a vu que le temps partiel pouvait correspondre à des situations très diverses qu'il aurait été intéressant de différencier. De même, pour affiner l'étude de la polarisation des comportements, des données sur les CSP des individus aux divers moments de leur vie active auraient été utiles [Ekert-Jaffé et al. - 2002], [Legendre – Vanovermeir - 2011]. Ainsi, si ce travail apporte un certain nombre de conclusions sur le congé parental comme outil de conciliation, cette analyse gagnerait à être affinée avec des données plus riches, pour décrire la situation sur le marché du travail.

## Annexe 1

Tableau 20 - Estimations des intentions de fécondité pour les hommes sans enfant

Variables	(1) Intentions de fécondité	(2) Intentions de fécondité	(3) Intentions de fécondité	(4) Intentions de fécondité	(5) Intentions de fécondité	(6) Intentions de fécondité
<b>Âge</b>	1.221*** (0.272)	1.220*** (0.272)	1.506*** (0.303)	1.304*** (0.276)	1.592*** (0.309)	1.543*** (0.312)
<b>Âge<sup>2</sup></b>	-0.0190*** (0.00459)	-0.0190*** (0.00459)	-0.0230*** (0.00502)	-0.0204*** (0.00465)	-0.0246*** (0.00512)	-0.0240*** (0.00518)
<b>Marié</b>	0.395 (0.467)	0.387 (0.468)	0.423 (0.487)	0.310 (0.479)	0.337 (0.501)	0.736 (0.505)
<b>Conjoint non cohabitant</b>	-0.714** (0.285)	-0.715** (0.286)	-0.772** (0.306)	-0.660** (0.291)	-0.738** (0.311)	-0.580* (0.318)
<b>Nombre de frères et sœurs</b>	0.0928 (0.0706)	0.0946 (0.0708)	0.0815 (0.0750)	0.112 (0.0741)	0.103 (0.0785)	0.0880 (0.0762)
<b>Expérience</b>	-0.0974 (0.0798)	-0.0970 (0.0798)	-0.167* (0.0901)	-0.110 (0.0804)	-0.168* (0.0913)	-0.198** (0.0930)
<b>Expérience<sup>2</sup></b>	0.00575 (0.00362)	0.00575 (0.00363)	0.00754** (0.00381)	0.00609* (0.00362)	0.00785** (0.00384)	0.00918** (0.00394)
<b>Emploi à temps plein</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Emploi à temps partiel</b>	-0.377 (0.390)	-0.375 (0.391)	-0.474 (0.398)	-0.285 (0.386)	-0.325 (0.403)	0.0263 (0.618)
<b>Chômage</b>	-0.466 (0.773)	-0.408 (0.821)	-0.393 (0.559)	-0.458 (0.480)	-0.235 (0.579)	-0.429 (0.588)
<b>Étudiant</b>	-0.698 (0.708)	-0.647 (0.733)	-0.0805 (0.868)	-0.693 (0.500)	-0.00638 (0.855)	0.311 (0.878)
<b>Inactif</b>	0.459 (1.388)	0.501 (1.412)	1.295 (1.611)	-0.265 (1.230)	0.647 (1.611)	1.092 (1.606)
<b>Être au CDI</b>	0.115 (0.340)	0.0920 (0.346)				
<b>Travailler dans une entreprise publique</b>		-0.0289 (0.301)				
<b>Pouvoir aménager ses horaires</b>		0.0958 (0.255)				
<b>Diplôme &lt; Bac</b>			-0.250 (0.371)		-0.361 (0.383)	-0.211 (0.381)
<b>Bac - Bac +2</b>			Réf.		Réf.	Réf.
<b>Diplôme &gt; Bac + 2</b>			-0.601 (0.393)		-0.632 (0.403)	-0.724* (0.404)
<b>Artisan, commerçant, chef d'entreprise</b>			1.063 (0.767)		1.231 (0.831)	0.886 (0.780)
<b>Cadre, Professions</b>						

intellectuelles supérieures			0.437		0.457	0.576
			(0.579)		(0.583)	(0.601)
Professions intermédiaires			0.639		0.800*	0.619
			(0.455)		(0.478)	(0.470)
Employés			Réf.		Réf.	Réf.
Ouvrier			0.977**		0.944**	0.933**
			(0.439)		(0.450)	(0.457)
Sans Profession			-0.240		-0.166	-0.448
			(0.944)		(0.936)	(0.949)
0 – 999 euros			0.680		0.835	0.989
			(0.655)		(0.672)	(0.689)
1 000 – 1 499 euros			0.886*		0.902*	1.290***
			(0.471)		(0.489)	(0.499)
1 500 – 1 999 euros			0.946*		1.057**	1.024**
			(0.485)		(0.509)	(0.499)
2 000 – 2 499 euros			Réf.		Réf.	Réf.
2 500 – 3 000 euros			1.338***		1.343**	1.333**
			(0.514)		(0.534)	(0.533)
Plus de 3 000 euros			0.828*		0.840*	0.789
			(0.482)		(0.500)	(0.494)
Avoir des enfants dépend de la prise d'un congé parental				0.235	0.456	
				(0.318)	(0.337)	
Avoir des enfants dépend du mode de garde				0.187	0.122	
				(0.306)	(0.330)	
Avoir des enfants dépend de son travail				-0.797***	-0.768**	
				(0.302)	(0.319)	
Avoir des enfants dépend du travail de son conjoint				-0.276	-0.288	
				(0.299)	(0.315)	
Conjoint à temps plein						Réf.
Conjoint à temps partiel						-0.927
						(0.727)
Conjoint au chômage						-1.279***
						(0.457)
Conjoint étudiant						-1.128***
						(0.427)
Conjoint inactif						0.0408
						(1.126)
Constant	-18.33***	-18.40***	-23.65***	-18.84***	-24.46***	-23.59***
	(3.909)	(3.912)	(4.439)	(3.890)	(4.524)	(4.573)
Observations	327	327	325	327	325	325

Standard errors in parentheses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## Annexe 2

Tableau 21 - Estimation des intentions de fécondité pour les hommes avec enfant

Variables	(1) Intentions de fécondité	(2) Intentions de fécondité	(3) Intentions de fécondité	(4) Intentions de fécondité	(5) Intentions de fécondité	(6) Intentions de fécondité
Âge	0.496** (0.238)	0.500** (0.239)	0.537* (0.278)	0.521** (0.246)	0.541* (0.295)	0.581** (0.280)
Âge <sup>2</sup>	- 0.00640** (0.00320)	- 0.00644** (0.00320)	-0.00660* (0.00373)	- 0.00673** (0.00331)	-0.00678* (0.00399)	-0.00721* (0.00372)
Marié	0.494 (0.328)	0.483 (0.330)	0.349 (0.355)	0.387 (0.338)	0.210 (0.367)	0.317 (0.364)
Conjoint non cohabitant	0.550 (0.574)	0.599 (0.576)	0.602 (0.645)	0.554 (0.580)	0.530 (0.662)	0.730 (0.681)
Nombre de frères et sœurs	0.0891 (0.0698)	0.0824 (0.0701)	0.134* (0.0774)	0.0812 (0.0717)	0.122 (0.0791)	0.129* (0.0780)
Avoir déjà un enfant	0.851** (0.337)	0.818** (0.339)	0.772** (0.354)	0.793** (0.341)	0.739** (0.359)	0.879** (0.378)
Avoir déjà deux enfants	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Avoir déjà trois enfants	0.548 (0.596)	0.515 (0.595)	0.770 (0.650)	0.571 (0.610)	0.861 (0.674)	0.776 (0.663)
Avoir déjà quatre enfants	-1.735** (0.860)	-1.715** (0.861)	-2.191** (0.988)	-1.760** (0.874)	-2.225** (1.023)	-2.231** (1.023)
Avoir un enfant de moins de trois ans	1.062*** (0.345)	1.046*** (0.346)	1.054*** (0.374)	1.032*** (0.349)	0.978*** (0.379)	1.047*** (0.392)
Âge au premier enfant	0.000373 (0.0235)	0.00324 (0.0239)	0.00961 (0.0247)	0.00287 (0.0239)	0.0131 (0.0256)	0.0124 (0.0253)
Expérience	-0.138 (0.0967)	-0.142 (0.0990)	-0.187* (0.111)	-0.159 (0.0993)	-0.203* (0.113)	-0.205* (0.116)
Expérience <sup>2</sup>	0.00429 (0.00278)	0.00433 (0.00282)	0.00471 (0.00309)	0.00458 (0.00283)	0.00507 (0.00317)	0.00516 (0.00316)
Emploi à temps plein	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Emploi à temps partiel	0.410 (0.366)	0.402 (0.368)	0.340 (0.394)	0.388 (0.368)	0.358 (0.403)	1.136 (0.769)
Chômage	1.084 (0.914)	0.805 (0.975)	1.075* (0.587)	1.159** (0.555)	1.271** (0.599)	1.330** (0.629)
Inactif	-1.512 (1.683)	-1.808 (1.731)	-2.284 (1.722)	-1.517 (1.511)	-2.242 (1.723)	-1.356 (1.952)
Être au CDI	0.0872 (0.411)	0.0665 (0.422)				
Travailler dans une entreprise publique		-0.318 (0.316)				
Pouvoir aménager ses horaires		0.0732 (0.280)				
Diplôme < Bac			-0.00305 (0.414)		-0.113 (0.428)	0.0138 (0.424)
Bac - Bac +2			Réf.		Réf.	Réf.
Diplôme > Bac + 2			-0.717 (0.496)		-0.743 (0.513)	-0.691 (0.504)
Agriculteur			-2.660* (1.446)		-2.848* (1.478)	-2.952** (1.493)
Artisan, commerçant, chef			-0.493		-0.761	-0.601

<b>d'entreprise</b>						
			(0.948)		(0.965)	(0.968)
<b>Cadre et Professions intellectuelles supérieures</b>			-0.541		-0.585	-0.674
			(0.782)		(0.804)	(0.805)
<b>Professions intermédiaires</b>			-1.589**		-1.780***	-1.762**
			(0.658)		(0.674)	(0.688)
<b>Employés</b>			Réf.		Réf.	Réf.
<b>Ouvrier</b>			-1.514**		-1.732***	-1.617**
			(0.635)		(0.651)	(0.658)
<b>0 – 999 euros</b>			-0.862		-0.803	-0.677
			(0.792)		(0.810)	(0.842)
<b>1 000 – 1 499 euros</b>			-1.172*		-1.207*	-1.305*
			(0.619)		(0.632)	(0.683)
<b>1 500 – 1 999 euros</b>			-0.512		-0.551	-0.511
			(0.531)		(0.549)	(0.566)
<b>2 000 – 2 499 euros</b>			Réf.		Réf.	Réf.
<b>2 500 – 3 000 euros</b>			0.0907		0.0123	0.0517
			(0.546)		(0.554)	(0.554)
<b>Plus de 3 000 euros</b>			-0.447		-0.500	-0.508
			(0.493)		(0.505)	(0.512)
<b>Avoir des enfants dépend du fait de prendre un congé parental</b>				0.0448	0.155	
				(0.357)	(0.385)	
<b>Avoir des enfants dépend du mode de garde</b>				-0.470	-0.625*	
				(0.349)	(0.379)	
<b>Avoir des enfants dépend de son travail</b>				-0.528	-0.550	
				(0.338)	(0.374)	
<b>Avoir des enfants dépend du travail de son conjoint</b>				0.170	0.107	
				(0.355)	(0.379)	
<b>Conjoint à temps plein</b>						Réf.
<b>Conjoint à temps partiel</b>						-1.023
						(0.808)
<b>Conjoint au chômage</b>						-0.575
						(0.583)
<b>Conjoint étudiant</b>						-1.407
						(1.146)
<b>Conjoint inactif</b>						0.0875
						(0.547)
<b>Conjoint en congé maternité</b>						-0.789
						(0.820)
<b>Conjoint en congé parental</b>						-0.0490
						(0.892)
<b>Constant</b>	-9.404**	-9.167**	-8.333*	-9.083**	-7.371	-8.827*
	(3.862)	(3.866)	(4.525)	(4.024)	(4.808)	(4.568)
<b>Observations</b>	269	269	269	269	269	269

Standard errors in parentheses  
\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## Annexe 3

Tableau 22 - Estimation des intentions de fécondité pour les femmes avec enfant en fonction des modes de garde

Variables	(1)	(2)	(3)
	Intentions de fécondité F	Intentions de fécondité F	Intentions de fécondité H
Age	0.691* (0.360)	0.594* (0.350)	0.494** (0.238)
Age <sup>2</sup>	-0.0111* (0.00589)	-0.00970* (0.00574)	-0.00632** (0.00320)
Marié	1.136*** (0.338)	0.996*** (0.319)	0.480 (0.329)
Conjoint non cohabitant	0.200 (0.521)	0.127 (0.486)	0.582 (0.576)
Nombre de frères et sœurs	0.121* (0.0680)	0.127* (0.0654)	0.0937 (0.0702)
Avoir déjà un enfant	1.439*** (0.380)	1.382*** (0.367)	0.944*** (0.358)
Avoir déjà deux enfants			
Avoir déjà trois enfants	0.122 (0.545)	0.0138 (0.526)	0.591 (0.602)
Avoir déjà quatre enfants	-2.569** (1.283)	-2.529** (1.274)	-1.636* (0.867)
Avoir un enfant de moins de trois ans	0.158 (0.373)	0.0540 (0.332)	1.066*** (0.345)
Âge au premier enfant	-0.0406 (0.0274)	-0.0336 (0.0269)	0.000320 (0.0237)
Expérience	-0.0329 (0.0973)	-0.0410 (0.0952)	-0.147 (0.0985)
Expérience <sup>2</sup>	0.00247 (0.00446)	0.00260 (0.00433)	0.00441 (0.00282)
Emploi à temps plein			
Emploi à temps partiel	-0.101 (0.391)	0.0338 (0.368)	0.362 (0.365)
Chômage	-0.503 (0.472)	-0.190 (0.427)	0.918* (0.538)
Étudiant	-1.709 (1.539)	-1.579 (1.510)	
Inactif	0.188 (0.569)	0.307 (0.527)	-1.731 (1.507)
Congé maternité	-0.323 (0.808)	-0.248 (0.762)	
Congé parental	-1.203** (0.573)	-0.709 (0.535)	
Fréquence d'utilisation de la garde gratuite	0.00125 (0.00165)		
Fréquence d'utilisation de l'assistante maternelle	0.00134 (0.00183)		
Fréquence d'utilisation de la nourrice	-0.00101 (0.00363)		
Fréquence d'utilisation de la garde à domicile	0.00559 (0.00632)		

<b>Fréquence d'utilisation de la crèche</b>	0.00968*		
	(0.00494)		
<b>Fréquence d'utilisation de l'école maternelle</b>	0.00138		
	(0.00132)		
<b>Fréquence d'utilisation de la garderie</b>	-0.000154		
	(0.00214)		
<b>Fréquence d'utilisation de la halte-garderie</b>	-0.00229		
	(0.00452)		
<b>Fréquence d'utilisation de la baby-sitter</b>	0.0231		
	(0.0228)		
<b>Fréquence d'utilisation du centre aéré</b>	-0.00252		
	(0.0189)		
<b>Fréquence d'utilisation d'autres types de garde</b>	-0.0796		
	(0.0936)		
<b>Dépenses agrégées pour la garde</b>	-0.00215*		
	(0.00122)		
<b>A pris un congé parental pour les naissances précédentes</b>		0.00416	
		(0.337)	
<b>La conjointe a pris un congé parental pour les naissances précédentes</b>			0.279
			(0.341)
<b>Constant</b>	-10.14*	-8.634*	-9.317**
	(5.293)	(5.146)	(3.886)
<b>Observations</b>	321	321	269

Standard errors in parentheses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## Annexe 4

Tableau 23 - Estimation des réalisations des intentions de fécondité pour les femmes sans enfant

Variables	(1) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(2) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(3) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(4) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(5) Avoir un enfant entre 2005 et 2008
Âge	0.126 (0.543)	0.0540 (0.616)	-0.168 (1.285)	-0.0316 (0.578)	-0.299 (1.374)
Âge <sup>2</sup>	-0.000551 (0.00890)	0.000345 (0.0101)	0.00525 (0.0225)	0.00208 (0.00931)	0.00788 (0.0243)
mariée	0.577 (0.670)	0.605 (0.682)	1.894* (1.125)	-0.0116 (0.773)	1.083 (1.245)
Conjoint non cohabitant	-1.752*** (0.642)	-2.101*** (0.728)	-3.662*** (1.180)	-2.182*** (0.718)	-4.630*** (1.559)
Nombre de frères et sœurs	0.153 (0.141)	0.147 (0.146)	0.140 (0.183)	0.263 (0.160)	0.340 (0.236)
Expérience	0.0290 (0.201)	-0.0173 (0.212)	0.334 (0.304)	0.0318 (0.217)	0.501 (0.336)
Expérience <sup>2</sup>	-0.00204 (0.00910)	0.000790 (0.00972)	-0.0109 (0.0156)	-0.00338 (0.00958)	-0.0186 (0.0169)
Emploi à temps plein	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Chômage	-2.237 (1.996)	-0.656 (2.398)	-3.022 (2.934)	-1.910 (2.072)	-2.691 (3.148)
Être au CDI	-0.678 (0.905)	-0.419 (1.004)	-1.338 (1.209)	-0.354 (0.984)	-1.174 (1.355)
Travailler dans une entreprise publique		1.752** (0.755)			
Pouvoir aménager ses horaires		-0.510 (0.513)			
Diplôme < Bac			-1.743* (0.951)		-2.488** (1.184)
Bac - Bac +2			Réf.		Réf.
Diplôme > Bac + 2			-2.131** (1.083)		-2.736** (1.339)
Cadre et Professions intellectuelles supérieures			2.291 (1.668)		2.509 (1.950)
Professions intermédiaires			1.833 (1.262)		2.559 (1.634)
Employé			Réf.		Réf.
Ouvrier			-0.0336 (1.181)		0.245 (1.360)
1 000 – 1 499 euros			4.253*** (1.649)		4.519** (2.012)
1 500 – 1 999 euros			3.588** (1.591)		4.188** (2.034)
2 000 – 2 499 euros			Réf.		Réf.

<b>2 500 – 3 000 euros</b>			1.618		1.652
			(1.136)		(1.203)
<b>Plus de 3 000 euros</b>			2.385**		2.395*
			(1.181)		(1.277)
<b>Avoir des enfants dépend du fait de prendre un congé parental</b>				-1.058	-0.392
				(0.673)	(0.815)
<b>Avoir des enfants dépend du mode de garde</b>				1.099*	1.546
				(0.627)	(1.017)
<b>Avoir des enfants dépend de son travail</b>				-0.202	0.0462
				(0.589)	(0.862)
<b>Avoir des enfants dépend du travail de son conjoint</b>				-0.330	-1.558*
				(0.587)	(0.873)
<b>Constant</b>	-2.026	-2.120	-0.402	-0.140	0.225
	(7.920)	(9.257)	(17.92)	(8.426)	(19.57)
<b>Observations</b>	80	80	74	80	74

Standard errors in parentheses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## Annexe 5

Tableau 24 - Estimation des réalisations des intentions de fécondité pour les femmes avec enfant

Variables	(1) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(2) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(3) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(4) Avoir un enfant entre 2005 et 2008	(5) Avoir un enfant entre 2005 et 2008
<b>Âge</b>	2.525** (1.084)	2.644** (1.123)	2.307* (1.395)	2.457** (1.042)	3.300** (1.554)
<b>Âge<sup>2</sup></b>	-0.0480*** (0.0183)	-0.0497*** (0.0188)	-0.0479** (0.0237)	-0.0474*** (0.0175)	-0.0649** (0.0268)
<b>Mariée</b>	0.348 (0.615)	0.344 (0.617)	0.304 (0.751)	0.235 (0.664)	0.574 (0.872)
<b>Nombre de frères et sœurs</b>	0.0578 (0.154)	0.0563 (0.154)	0.00114 (0.200)	0.0128 (0.160)	-0.0134 (0.208)
<b>Difficulté à être enceinte</b>	2.851** (1.337)	2.951** (1.334)	3.909** (1.602)	3.610** (1.459)	5.688*** (1.939)
<b>Avoir un conjoint non cohabitant</b>	-1.538 (1.308)	-1.580 (1.349)	-2.869* (1.708)	-2.042 (1.378)	-4.810** (2.119)
<b>Avoir connu une rupture depuis 2005</b>	-2.401* (1.319)	-2.335* (1.301)	-3.281* (1.735)	-2.288* (1.362)	-2.051 (1.646)
<b>Avoir déjà un enfant</b>	1.867** (0.880)	2.084** (0.935)	1.999* (1.049)	1.758* (0.933)	1.880* (1.143)
<b>Avoir déjà 2 enfants</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Avoir déjà 3 enfants</b>	1.202 (1.364)	1.175 (1.353)	2.451 (1.857)	0.844 (1.419)	2.460 (1.909)
<b>Avoir un enfant de moins de 3 ans</b>	-0.248 (0.843)	-0.120 (0.882)	-1.251 (1.031)	-0.390 (0.912)	-1.542 (1.122)
<b>Âge au premier enfant</b>	-0.00572 (0.153)	-0.0369 (0.159)	0.0376 (0.196)	0.0342 (0.161)	0.0175 (0.203)
<b>Expérience</b>	-0.0146 (0.226)	-0.0345 (0.228)	-0.0909 (0.316)	-0.0630 (0.236)	-0.301 (0.345)
<b>Expérience<sup>2</sup></b>	0.00371 (0.0119)	0.00466 (0.0122)	0.00757 (0.0156)	0.00615 (0.0126)	0.0176 (0.0177)
<b>Emploi à temps plein</b>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Emploi à temps partiel</b>	0.442 (0.741)	0.536 (0.771)	0.277 (0.811)	0.457 (0.793)	0.0568 (0.963)
<b>Chômage</b>	9.635*** (2.436)	9.208*** (2.506)	12.00*** (3.254)	10.36*** (2.626)	12.93*** (3.374)
<b>Inactif</b>	9.293*** (2.677)	8.971*** (2.782)	13.19* (7.490)	9.838*** (2.742)	16.03 (12.38)
<b>Congé maternité</b>	6.280*** (2.191)	6.436*** (2.184)	6.824*** (2.465)	6.267*** (2.315)	6.334** (2.608)
<b>Congé parental</b>	5.534*** (2.050)	5.405*** (2.051)	7.315** (3.640)	5.872*** (2.264)	7.500** (3.466)
<b>Avoir obtenu un emploi entre les deux vagues</b>	-6.350*** (1.755)	-6.422*** (1.754)	-8.506*** (2.420)	-6.506*** (1.909)	-8.357*** (2.449)
<b>Être au CDI</b>	2.323*** (0.774)	2.430*** (0.819)	3.153*** (1.056)	2.692*** (0.857)	3.828*** (1.169)

<b>Travailler dans une entreprise publique</b>		-0.198			
		(0.534)			
<b>Pouvoir aménager ses horaires</b>		-0.309			
		(0.504)			
<b>Diplôme &lt; au Bac</b>			0.590		0.351
			(1.051)		(1.158)
<b>Diplôme Bac - Bac +2</b>			Réf.		Réf.
<b>Diplôme supérieur à Bac + 2</b>			-1.490		-2.008*
			(0.933)		(1.082)
<b>Artisan, commerçant, chef d'entreprise</b>			0.687		-0.379
			(4.077)		(6.246)
<b>Cadre et Professions intellectuelles sup.</b>			3.782***		4.272***
			(1.421)		(1.509)
<b>Professions intermédiaires</b>			2.734***		3.198***
			(1.047)		(1.083)
<b>Employés</b>			Réf.		Réf.
<b>Ouvrier</b>			-0.301		-0.515
			(1.468)		(1.566)
<b>Sans profession</b>			0.592		-1.555
			(6.506)		(11.77)
<b>0 – 999 euros</b>			1.879		3.536*
			(1.751)		(2.119)
<b>1 000 – 1 499 euros</b>			-0.451		1.193
			(1.503)		(1.683)
<b>1 500 – 1 999 euros</b>			-0.0280		0.357
			(1.162)		(1.260)
<b>2 000 – 2 499 euros</b>					
<b>2 500 – 3 000 euros</b>			-0.902		-1.482
			(1.017)		(1.142)
<b>Plus de 3 000 euros</b>			-0.616		-0.408
			(1.204)		(1.357)
<b>Avoir des enfants dépend de la prise congé parental</b>				-0.0695	-0.249
				(0.581)	(0.697)
<b>Avoir des enfants dépend du mode de garde</b>				-1.139*	-1.852**
				(0.598)	(0.784)
<b>Avoir des enfants dépend de son travail</b>				0.112	0.998
				(0.554)	(0.738)
<b>Avoir des enfants dépend du travail de son conjoint</b>				0.229	0.627
				(0.673)	(0.828)
<b>Constant</b>	-38.04**	-38.89**	-33.90*	-37.33**	-47.63**
	(15.56)	(16.03)	(19.88)	(15.10)	(22.06)
<b>Observations</b>	148	148	148	148	148

Standard errors in parentheses - \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## Annexe 6

Tableau 25 - Estimation du modèle logit ordonné pour le type d'arrêt à la naissance du premier enfant

	(1)
<b>Variables</b>	
<b>Type de congé</b>	
<b>Génération</b>	0.163*** (0.0190)
<b>Etudiant un an avant</b>	-0.581** (0.241)
<b>En emploi à temps partiel un an avant</b>	-0.845*** (0.143)
<b>Au chômage un an avant</b>	-0.492* (0.253)
<b>Diplôme inférieur au Bac</b>	0.0597 (0.101)
<b>Diplôme supérieur à Bac + 2</b>	-0.410*** (0.152)
<b>Expérience à la naissance</b>	0.00615* (0.00322)
<b>Expérience<sup>2</sup></b>	-3.27e-05** (1.33e-05)
<b>Age au premier enfant</b>	0.0245 (0.0205)
<b>_cut1</b>	2.188*** (0.429)
<b>_cut2</b>	3.455*** (0.434)
<b>_cut3</b>	6.670*** (0.493)
<b>Observations</b>	2,010

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Approximate likelihood-ratio test of proportionality of odds  
 across response categories:

chi2(18) = 71.24  
 Prob > chi2 = 0.0000

## 1 - Tableaux

- ◆ Tableau 1 – Statistiques descriptives de l'échantillon de la vague 1
- ◆ Tableau 2 – Statistiques descriptives de l'échantillon en vague 1 et en vague 2 de l'enquête
- ◆ Tableau 3 – Distribution de l'attrition entre les vagues 1 et 2 de l'enquête ERFI
- ◆ Tableau 4 – Estimation des intentions de fécondité pour les femmes sans enfant
- ◆ Tableau 5 – Estimation des intentions de fécondité pour les femmes avec enfant
- ◆ Tableau 6 – Statistiques descriptives de l'échantillon lors de la deuxième vague
- ◆ Tableau 7 – Trajectoires des femmes sans enfant qui n'ont pas réalisé leurs intentions de fécondité entre les deux vagues
- ◆ Tableau 8 – Statistiques descriptives des répondants de la vague 2 qui déclaraient vouloir un enfant dans les trois prochaines années en vague 1
- ◆ Tableau 9 – Estimation des réalisations des intentions positives exprimées lors de la vague 1 pour les femmes alors sans enfant
- ◆ Tableau 10 – Statistiques descriptives des individus qui voulaient des enfants lors de la 1<sup>ère</sup> vague et qui n'en ont pas eus
- ◆ Tableau 11 – Estimation des intentions de fécondité de vague 2 des femmes sans enfant qui n'ont pas réalisé leurs intentions de vague 1
- ◆ Tableau 12 – Durée des congés parentaux pris au moment de la naissance du premier enfant
- ◆ Tableau 13 – Age et expérience au premier enfant en fonction du type de comportement à la naissance du premier enfant (en pourcentage)
- ◆ Tableau 14 – Estimation du logit multinomial de la situation d'activité de la mère au moment de la naissance de son premier enfant
- ◆ Tableau 15 – Estimation par logit multinomial de la probabilité d'être en emploi à temps plein, en emploi à temps partiel, au chômage ou hors du marché du travail un an après la naissance du premier enfant

- ◆ Tableau 16 – Estimation d'un modèle logistique sur la situation des femmes sur le marché du travail 3 ans après la naissance de leur premier enfant
- ◆ Tableau 17 – Répartition du congé au moment de la naissance du premier enfant avant et après le 1<sup>er</sup> janvier 2004
- ◆ Tableau 18 – Estimation du type d'arrêt choisi pour la naissance du premier enfant pour les naissances entre 1998 et 2008
- ◆ Tableau 19 – Estimation de la situation sur le marché du travail un an après la naissance du premier enfant pour les naissances entre janvier 1999 et novembre 2007
- ◆ Tableau 20 – Estimation des intentions de fécondité pour les hommes sans enfant
- ◆ Tableau 21 – Estimation des intentions de fécondité pour les hommes avec enfant
- ◆ Tableau 22 – Estimation des intentions de fécondité pour les femmes avec enfant en fonction des modes de garde
- ◆ Tableau 23 – Estimation des réalisations des intentions de fécondité pour les femmes sans enfant
- ◆ Tableau 24 – Estimation des réalisations des intentions de fécondité pour les femmes avec enfant
- ◆ Tableau 25 – Estimation du modèle logit ordonné pour le type d'arrêt à la naissance du premier enfant

## 2 - Graphiques

- Graphique 1 – Type de congé pris par les femmes au moment de la naissance de leur premier enfant (par année de naissance des femmes)
- Graphique 2 – Activité des femmes qui ont pris un congé parental de moins de 6 mois, un an avant la naissance de leur premier enfant
- Graphique 3 – Activité des femmes qui ont pris un congé parental de plus de six mois, un an avant la naissance de leur premier enfant
- Graphique 4 – Activité des femmes qui deviennent inactives, un an avant la naissance de leur premier enfant
- Graphique 5 – Activité des femmes qui ne s'arrêtent pas, un an avant la naissance de leur premier enfant
- Graphique 6 – Activité des femmes qui ont pris un congé parental de moins de 6 mois, un an après la naissance de leur premier enfant
- Graphique 7 – Activité des femmes qui ont pris un congé parental de plus de 6 mois, un an après la naissance de leur premier enfant
- Graphique 8 – Activité des femmes qui ne se sont pas arrêtées au moment de la naissance du premier enfant, un an après la naissance
- Graphique 9 – Activité des femmes qui sont devenues inactives à la naissance de leur premier enfant un an après la naissance

- 📖 Becker G. – 1981 – *“A Treatise on the Family”* - Harvard University Press
- 📖 Becker G. & Lewis G. – 1973 – *“On the Interaction between the Quantity and Quality of Children”* - The Journal of Political Economy - Mars-Avril – 81 – 2 - S279-S288
- 📖 Bourreau-Dubois C. - Guillot O. & Jankekiowitch-Laval E. – 2001 – *« Le travail à temps partiel féminin et ses déterminants »* - Economie et Statistique - 349-350 - 41-61
- 📖 Crenner E. – 2011 – *« Prendre un congé parental total : Une décision qui dépend essentiellement du nombre d'enfants et de l'emploi occupé auparavant »* - Etudes Et Résultats – page 751
- 📖 D'Addio-Dervaux A. & Mira d'Ercole M. – 2005 – *“Fertility trends and the impact of policy”* - Unpublished manuscript
- 📖 Del Boca D. – 2002 – *“The effect of child care and part time opportunities on participation and fertility decisions in Italy”* - Journal of Population Economics – n° 15 – Pages 549-573
- 📖 Ekert-Jaffé O. & al. – 2002 – *« Fécondité, calendrier des naissances et milieu socio-professionnel en France et en Grande Bretagne »* - Population – n° 57 – Pages 458-518
- 📖 Gauthier A. & Hatzius J. – 1997 – *“Family benefits and fertility : An econometric analyses”* - Population Studies – n° 51 – Pages 295-306
- 📖 Kravdal O. – 1996 – *“How the local supply of day-care centers influences fertility in Norway : A parity specific approach”* - Population Research and Policy Review - 15(3) – Pages 201-218
- 📖 Legendre E. & Vanovermeir S. – 2011 – *« Situations professionnelles à l'entrée et à la sortie du complément de libre choix d'activité (CLCA) »* - Etudes Et Résultats – Page 750
- 📖 Maheu R. – 2005 – *« La PAJE après 18 mois de montée en charge »* - Recherches Et Prévisions – n° 82 – Pages 75-81
- 📖 Meron M. & Widmer I. – 2002 – *« Les femmes au chômage retardent l'arrivée du premier enfant »* - Population - 57

- 📖 Neyer G. & Rieck D. – 2009 – *“Moving towards gender equality. How generations and gender shapes demographic change : Towards policies based on better knowledge”* - United Nations Economic Commission for Europe ed. - Pages 139-154
- 📖 Pailhé A. – 2009 – *“Work-family balance and childbearing intentions in France, Germany and the Russian federation. How generations and gender shapes demographic change : Towards policies based on better knowledge”* - United Nations Economic Commission for Europe ed. - Pages 57-82
- 📖 Pailhé A. & Solaz A. – 2006 – *« Vie professionnelle et naissance : La charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes »* - Population & Sociétés – 426 - 1- 4
- 📖 Pailhé A. & Solaz A. – 2011 – *“Does job insecurity cause missing births in a high fertility European country ? Evidence for France”* - Unpublished manuscript
- 📖 Pasqua S. - Pronzato C. & Del Boca D. – 2005 – *“Fertility and employment in Italy, France and the UK”* – Labour – Pages 51-77
- 📖 Piketty T. – 2003 – *« L'impact de l'allocation parentale d'éducation sur l'activité féminine et la fécondité 1982-2002 »* - Unpublished manuscript
- 📖 Régnier-Loilier A. – 2006 – *« L'influence de la fratrie d'origine sur le nombre souhaité d'enfants à différents moments de la vie. L'exemple de la France »* - Population – n° 61 – Pages 193-223
- 📖 Régnier-Loilier A. & Solaz A. – 2010 – *« La décision d'avoir un enfant : Une liberté sous contrainte »* - Politiques Sociales et Familiales – n° 100 – Pages 61-77
- 📖 Régnier-Loilier A. & Vignoli D. – 2010 – *“Fertility dynamics in France and Italy. who are the couples that do not give birth to the intended child ?”* - Unpublished manuscript
- 📖 Régnier-Loilier A. – 2005 – *« Evolution des naissances et des grossesses non désirées en France. Réflexions méthodologiques et éléments d'interprétation »* - Tours
- 📖 Thévenon O. – 2009 – *« L'augmentation de l'activité des femmes en Europe : Progrès de la conciliation ou polarisation des comportements »* - Population – n° 2 – Pages 263-304
- 📖 Thévenon O. & Gauthier A.H. – 2010 – *« Variations de la fécondité dans les pays développés : Disparités et influences des politiques d'aide aux familles »* - Politiques Sociales et Familiales – n° 100 – Pages 7-21

<sup>i</sup> Pour la présentation de ces prix voir le site de la Cnaf [www.caf.fr](http://www.caf.fr) rubrique étudiants/jeunes chercheurs ou la page facebook <http://www.facebook.com/Jeuneschercheurs.CNAF>